

RAPPORT D'ACTIVITÉS

CCAS DES AVIRONS

2025

Le Maire certifie que le présent document
a été reçu à la Sous Préfecture de ST-PIERRE

LE 05 MAI 2026

VILLE LES AVIRONS

Vers un territoire durable

SOMMAIRE

PARTIE 1
CONTEXTE GENERAL
Données démographiques
Distribution du niveau de vie
Taux de pauvreté
Caractéristiques de la population avironnaise

PARTIE 2
ORGANISATION DU CCAS DES AVIRONS
Composition du Conseil d'Administration
Commission permanente
Organisation budgétaire
Ressources humaines

PARTIE 3
POLE SOCIAL ET SOLIDARITE
Réception et instruction des demandes d'aides sociales légales
Réception et instruction des demandes d'aides facultatives
Le Service social
L'accompagnement des usagers dans la relation avec les administrations
Logement & Habitat
La Maison France Services
L'épicerie sociale et solidaire « Maison Père Jeannette »

PARTIE 4
POLE SENIOR ET HANDICAP
Le Portage de Repas à Domicile
Bien vieillir aux Avirons
Les actions et activités proposées

PARTIE 5
POLE ANIMATION LOCALE ET INSERTION
L'Accueil Collectif des Mineurs – ACM
L'insertion via le Relais de l'insertion
La parentalité
La prévention
Le pilotage de la Convention Territoriale Globale - CTG

ÉDITO

Le rapport d'activité du CCAS de la commune des Avirons relate les actions engagées dans ses différents chams de compétences, obligatoires et facultatives.

Ce document présente le bilan d'activités de tous les pôles d'intervention de cet établissement public communal sur l'exercice 2025.

En mettant en lumière le panel et l'étendue des actions, des compétences pluridisciplinaires du CCAS, ce rapport d'activité est un moyen de voir et comprendre, de manière globale, les compétences mises en œuvre par le CCAS des Avirons qui investit pleinement les articles du code de l'action sociale et des famille (art. L. 123-5 du CASF).

Le CCAS est un acteur de proximité, un acteur social incontournable de la ville ; il assure l'identification des besoins sociaux, l'accompagnement des plus fragiles, jeunes ou plus âgés, sur notre territoire avec un objectif : réduire les inégalités.

Ce bilan annuel permet de souligner l'engagement, l'implication forte des agents qui œuvre au quotidien au service de la population avironnaise. Ils assurent une qualité constante du service public. Qu'ils en soient ici toutes et tous remerciés.

Ce bilan donne aussi l'occasion de saluer l'engagement financier de nos partenaires qui accompagnent nos initiatives tout au long de l'année ; qu'ils accueillent ici toute notre gratitude et nos remerciements.

Ce rapport est un cliché chiffré et commenté des missions, des actions assurées par les 35 agents qui composent notre établissement.

Il est également une projection future avec une préoccupation majeure : des services sans cesse adaptés aux besoins de nos adminitré.es.

PARTIE 1 : CONTEXTE GÉNÉRAL

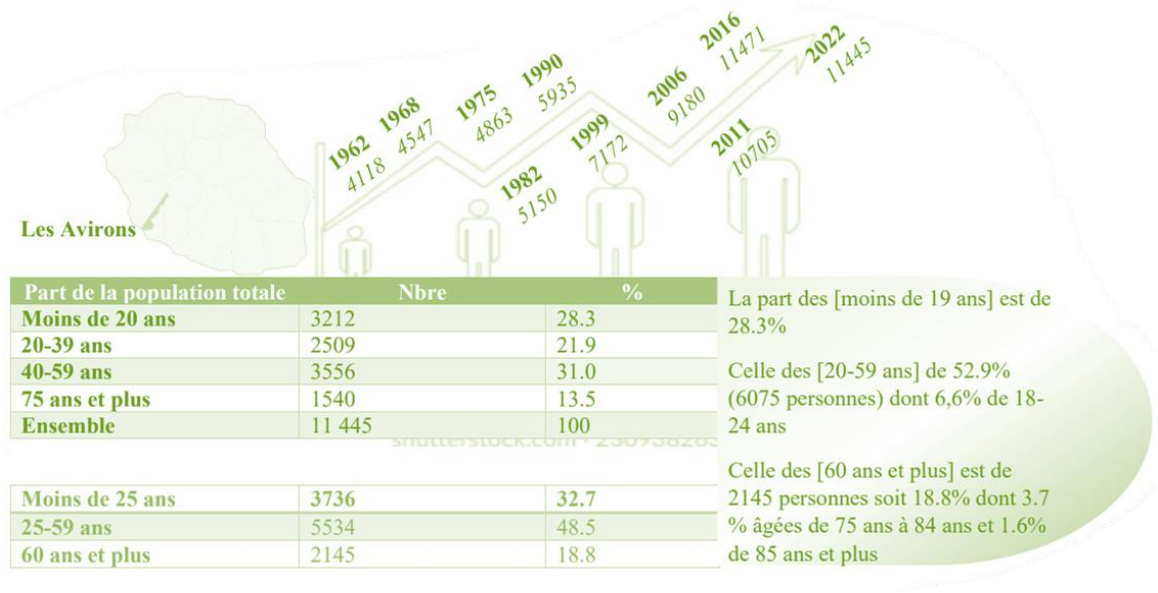
Acteur de proximité attentif aux attentes et aux besoins de tous les avironnais, le Centre Communal d'Action Sociale des Avirons a l'ambition de construire avec les partenaires du territoire, des actions et des projets qui participent à l'épanouissement et au bien-être de l'ensemble de la population.

Dans ce but, le CCAS souhaite développer une qualité de service adaptée et innovante aux évolutions des besoins des habitants. Depuis quelques années, la commune des Avirons déploie une politique sociale avec un panel de services au bénéfice de la population et des familles (jeunesse, éducation, social, culture, sports, proximité…). Les acteurs associatifs et institutionnels du territoire complètent cette offre par diverses propositions qui couvrent l'ensemble des thématiques du quotidien : insertion, loisirs, scolarité, parentalité, accès au droit…

Malgré la palette existante d'outils et de dispositifs, force est de constater qu'une frange de la population la plus fragiles ou la plus éloignées des circuits institutionnels n'a pas accès à l'offre de services et d'accompagnement proposée. Par ailleurs, le vivre ensemble et le lien social sont des sujets qui reviennent régulièrement comme des leviers pour questionner et mettre en pratique la vie dans les quartiers (rompre l'isolement, développer la citoyenneté, lutter contre le sentiment d'insécurité, favoriser la participation des habitants, soutenir les initiatives et les coopérations …). Différents acteurs se mobilisent avec la volonté d'apporter des solutions en la matière. Toutefois, l'offre apparaît peu lisible voire morcelée et peu efficace.
Ces éléments de constat démontrent la nécessité de développer une réponse coordonnée pour contribuer à la cohésion sociale du territoire.

S'inscrivant depuis deux ans dans un projet social territorial communal, la commune des Avirons, par le biais de son CCAS, a pour ambition de garantir une cohérence et une cohésion territoriale permettant à chacun des habitants, des acteurs socio-économiques et des partenaires institutionnels et associatifs d'œuvrer ensemble pour une société inclusive.
La corrélation des acteurs, des forces vives et des dispositifs permet d'accompagner et de structurer le développement social local. En effet, à l'instar de la société, Les Avirons, connue pour être une ville « tranquille où il fait bon vivre », n'échappe pas aux différentes mutations de la société et à l'influence de la mondialisation ; D'où la nécessité d'analyser le champ des possibles et d'étayer les différents leviers permettant d'avoir une qualité de vie positive dans l'« ici et maintenant » des Avirons et de prévenir les maux de demain.

1 - DONNEES DEMOGRAPHIQUES



Part de la population totale	Nbre	%
Moins de 20 ans	3212	28.3
20-39 ans	2509	21.9
40-59 ans	3556	31.0
75 ans et plus	1540	13.5
Ensemble	11 445	100
Moins de 25 ans	3736	32.7
25-59 ans	5534	48.5
60 ans et plus	2145	18.8

La part des [moins de 19 ans] est de 28.3%

Celle des [20-59 ans] de 52.9% (6075 personnes) dont 6,6% de 18-24 ans

Celle des [60 ans et plus] est de 2145 personnes soit 18.8% dont 3.7 % âgées de 75 ans à 84 ans et 1.6% de 85 ans et plus

2 - DISTRIBUTION DU NIVEAU DE VIE

Le niveau de vie est toujours calculé sur la base de l'analyse des revenus du ménage Le niveau de vie mensuel médian des Avirons est de 1 676 €.
50% de la population vit avec moins de 1 473€ par mois quand l'autre moitié dispose de plus de 1 473€.
Ce niveau de vie médian est inférieur de 287€ à celui observé pour la France hexagonale.
Le niveau médian mensuel pour les couples parentaux est de 1965 € et 1204 € pour les familles monoparentales.

3 - TAUX DE PAUVRETE

3.1 A La Réunion

En 2021, 36 % des Réunionnaises et Réunionnais, soit 319 300 personnes, vivent sous le seuil de pauvreté Ce seuil correspond à un revenu de 1 150 euros par mois pour une personne seule et de 2 420 euros pour un couple avec deux enfants de moins de 14 ans. La pauvreté concerne particulièrement les mineurs : 46 % d'entre eux vivent dans un ménage pauvre, soit 108 200 enfants[1] ...
La moitié des habitants de l'île vivent avec moins de 1 420 euros par mois, soit 26 % de moins qu'au niveau national. Les 10 % les plus pauvres disposent au maximum de 740 euros par mois contre 1 010 euros dans l'Hexagone (-27 %). Cet écart a un impact d'autant plus fort que le coût de la vie est plus élevé à La Réunion. Les 10 % les plus aisés perçoivent des revenus plus proches que ceux de leurs homologues hexagonaux : au moins 3 160 euros mensuels par UC contre 3 440 euros (-8 %). Les inégalités restent ainsi importantes à La Réunion : en 2021, l'ensemble des revenus disponibles des 20 % les plus favorisés est 5,4 fois plus important que celui des 20 % les plus modestes. Dans l'Hexagone, cet écart est moindre (4,5 fois). Cependant, les inégalités de revenus ont fortement diminué sur l'île au cours des 15 dernières années. La redistribution des

[1] Publication INSEE, février 2024

revenus réduit fortement la pauvreté et les inégalités de revenus ont fortement diminué sur l'île au cours des 15 dernières années.

Indicateurs	La Réunion	Hexagone
Taux de pauvreté (en %)	36,1	14,9
Niveau de vie médian mensuel (en euros par UC)	1 420	1 920
Niveau de vie médian des personnes pauvres (en euros par UC)	880	910
Rapport interdécile (D9/D1)	4,3	3,4
Ratio S80/S20	5,4	4,5

La redistribution des revenus réduit fortement la pauvreté et les inégalités à La Réunion. Le versement des prestations sociales (allocations familiales, prestations logement et minima sociaux) et le prélèvement des impôts directs réduisent fortement les inégalités de revenus et la pauvreté à La Réunion. Sans cette politique de redistribution, le taux de pauvreté s'élèverait à 49 %, soit 13 points de plus que ce qui est observé.
Fin 2021, 496 500 réunionnais vivent dans un ménage bénéficiant de minima sociaux. Le nombre de bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA) diminue néanmoins en 2021 et se situe à un niveau inférieur à celui de 2019, avant la crise sanitaire.
Au contraire, les pensions et retraites ont un poids nettement inférieur à La Réunion (16 % contre 28 %). Ceci s'explique par la jeunesse de la population conjuguée à un faible taux d'emploi et des salaires plus bas qu'ailleurs. Ainsi, 22 % des ménages dont les revenus d'activité (salaires et revenus des travailleurs indépendants) sont la principale ressource déclarée vivent sous le seuil de pauvreté en 2021. C'est deux fois plus que dans l'Hexagone.

3.2 Aux Avirons

28% de la population des Avirons (en 2022) vit **sous le seuil de pauvreté**[2] dont **47% des familles monoparentales** et 20 % des couples parentaux. Les effets de la pauvreté sur les besoins sociaux de la population sont nombreux. Ce seuil constitue un indicateur clé pour comprendre un territoire et pouvoir par la suite agir de manière efficace.

50% de la population vit avec moins de 1 473€ par mois quand l'autre moitié dispose de plus de 1 473€.
Ce niveau de vie médian est inférieur de 287€ à celui observé pour la France hexagonale.
Le niveau médian mensuel pour les couples parentaux est de 1965 € et 1204 € pour les familles monoparentales.

4 - CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION AVIRONNAISE

4.1. Les enfants

[2] Notons que ce taux de pauvreté est supérieur de 15 points à celui de la France hexagonale.

144 naissances comptabilisées à la fin de l'année 2023 (157 en 2021).
33 % vivent au sein de familles monoparentales.
2978 enfants sont âgés de moins de 18 ans (-0.2 % entre 2015 et 2021).
19.6 % des mineurs sont en situation de vulnérabilité.

Par comparaison :
En 2017, si **30%** des moins de 3 ans des Avirons vivent en familles monoparentales, c'est le cas de **34%** des [11- 17 ans] (respectivement 13 et 26% à l'échelle de la France entière). Sur cette tranche d'âge, la proportion a progressé de 11 points par rapport à 2007. On compte ainsi en 2017, 830 adolescents vivant au sein d'un couple et 430 au sein d'une famille monoparentale.
En 2017, 450 mineurs sont en situation de vulnérabilité aux Avirons, dont 60 de moins de 3 ans, 80 de 3-5 ans, 120 de [6-10 ans], 120 de 11-14 ans et 60 de 15-17 ans. La part de mineurs vulnérables s'étend ainsi de 11% pour les 15-17 ans à 18% pour les [11-14 ans]
En 2017, aux Avirons, 14% des adolescents de [11-17 ans] vivant au sein d'un couple et 43% de ceux vivant au sein d'une famille monoparentale n'ont aucun parent actif occupé, soit respectivement 120 et 190 adolescents. En comparaison, ces parts sont de 23 et 62% pour la CA CIVIS, 22 et 62% pour La Réunion et de 6 et 29% pour la France entière. La situation est moins favorable pour les adolescents du territoire que pour ceux de la France entière. Cet indicateur met en évidence le besoin d'accompagnement des adolescents quand aucun des parents ne travaille.

4.2. Les jeunes

En 2023, **la part des [18-24 ans]** est de **6.6%** (identique à la commune de la Petite Ile) soit 758 jeunes (-10.5 % entre 2015 et 2021).
21.2 % vivent en logement autonome et 23.8 % possèdent un haut niveau de formation.
58.9 % sont en activité
25.9 % des jeunes ne sont ni en formation, ni en emploi ; 32.5 % des moins de 25 ans sont demandeurs d'emploi (catégorie A).

Par comparaison :
En 2017, 400 jeunes de [18-24 ans] vivant aux Avirons sont actifs (en emploi ou en recherche d'emploi), soit un taux d'activité de 53%. Ce taux est plus élevé chez les hommes que chez les femmes : 62% contre 43%.
Depuis le début des années 90, la part de personnes seules augmente et le poids des familles avec enfant(s) diminue. Entre 2012 et 2017, la part de personnes vivant seules parmi les ménages a augmenté passant de 20% à 25% ; dans le même temps, l'évolution de la part de familles avec enfant(s) est passée de 53% en 2012 à 47% en 2017.

4.3. Les familles

4608 ménages (2.7 personnes par ménage)

- ✓ 2132 familles avec enfants (+4.9% entre 2015 et 2021)
- ✓ 46.1 % d'enfants de moins de 3 ans avec mode impératif de garde
- ✓ 46.3 % des ménages sont des familles avec enfants dont 1885 avec 1 ou 2 enfants et 266 avec plus de 3 enfants,

- ✓ 789 familles monoparentales
- ✓ La pauvreté (au seuil de 60%) concerne **47%** des familles monoparentales et 20% de couples parentaux.

Par comparaison : Entre 2012 et 2017, la part de familles monoparentales a augmenté passant de 27 à **35%**, soit 8 points de plus en 5 ans. Dans le même temps, l'évolution des couples parentaux a été de -8 points, passant de 73% en 2012 à 65% en 2017. Enfin, la part de familles nombreuses a diminué (17% en 2012 contre 15% en 2017)

4.4. Les ménages sans enfant

2477 ménages sans enfant soit 53.7 % des ménages
1229 personnes seules soit 26.7 % des ménages et 874 couples sans enfant (19 % des ménages)

Le niveau de vie mensuel médian est de :

- ✓ 1386 € pour les personnes seules (39 % taux de pauvreté au seuil de 60 %)
- ✓ 1917 € pour les couples sans enfant (22 % taux de pauvreté au seuil de 60 %).

Par comparaison :
+13.9 points entre 1990 et 2021 (personnes seules)
+ 2.6 points sur même période (couples sans enfant).

4.5. Les seniors

2145 seniors de 60 ans et plus (+20.8 % entre 2015 et 2021) soit **19 % de la population totale** communale :

- ✓ ✓ 60 – 74 ans : 13,5 %
- ✓ 75 – 84 ans : 3.7 %
- ✓ 85 ans et plus : 1.6 %

} + 16.1 % entre 2015 et 2021

27.1 % des [75 ans et plus] vivent seuls à domicile.

Niveau de vie mensuel médian :

- o 1693 € pour les [60 – 74 ans] soit 25 % taux de pauvreté
- o 1353 € pour les [75 ans et plus] soit 38 % taux de pauvreté.

La collectivité doit par conséquent considérer le vieillissement à venir afin d'anticiper différents services, modes d'accompagnement et de prise en charge, adaptés aux multiples profils caractérisant ces ainés. Cette tendance démographique amène de nouveaux enjeux et besoins.

PARTIE 2 : ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DU CCAS DES AVIRONS

Le Centre Communal d'Action Sociale est un établissement public administratif. Il est géré par un conseil d'administration présidé de plein droit par le maire. Cette instance est constituée paritairement d'élus désignés par le Conseil Municipal et de personnes qualifiées dans l'action sociale, désignées par le maire. Le CCAS dispose d'une souplesse d'intervention indispensable. Il mène une action « sur mesure » grâce à une approche globale des besoins de l'usager. Rappelons que selon le principe de libre administration des collectivités territoriales et au titre de l'aide facultative, le CCAS peut déterminer ses propres modalités d'intervention pour mener une action générale de prévention et de développement social dans la commune. Pour ce faire, le CCAS observe certaines règles fondamentales : intervenir auprès des habitants de la commune (spécialité territoriale) et sur la base d'activités à caractère social (spécialité matérielle) ; agir selon le principe d'égalité devant le service public.

A - COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Membres élus par le conseil municipal
 - Mme Christelle ETHEVE-VADIER, adjointe au Maire
 - Mme Christine BARET, conseillère municipale
 - Mme Suzie CUVELIER, conseillère municipale
 - Mme Marcella MAZEAU, conseillère municipale
 - Mme Suzette RIVIERE, conseillère municipale
 - M. Pierrot CANTINA, conseiller municipal
 - M. René VLODY, conseiller municipal

- Membres nommés par Le Maire
 - Mme Fabienne HAMILCARO, représentante de l'Union Départementale des Affaires Familiales ;
 - Mme Sophie PERSEE, représentante de l'Union Départementale des Affaires Familiales ;
 - M. Roger ZETTOR, représentant de l'association Saint-Vincent-De-Paul ;
 - Mme Annick AMACOUTY, représentante du Comité Région Handisport ;
 - Mme Blandine HOARAU, représentante de l'association ORIAPA ;
 - M. Georges NACOULIVALA, représentant du Comité Régional de Sport Adapté ;
 - M. Jean Michel CADET, représentant de l'association du Club les Amis ;
 - M. Gidexe PERSEE, représentant de l'association Saint-Vincent-De-Paul.

Vice-Président du CCAS : M. Jean Daniel DENNEMONT, élu aux affaires sociales.
Le Conseil d'Administration s'est réuni **à 06 reprises** en 2025.

B - COMMISSION PERMANENTE

La commission permanente est chargée de l'attribution des aides financières facultatives. Elle a pour objectif de fluidifier et de faciliter le processus d'attribution. Elle est placée sous la présidence de M. Éric FERRÈRE, Président du CCAS et en son absence, du vice-président. Elle est composée à parité de membres élus et de membres nommés du Conseil d'Administration :

- Membres élus :
 - Monsieur Jean Daniel DENNEMONT, adjoint au maire o
 - Monsieur Pierrot CANTINA, conseiller municipal
- Membres nommés :
 - Monsieur Jean Michel CADET, représentant de l'association du Club les Amis
 - Monsieur Gidexe PERSEE, représentant de l'association Saint-Vincent-De-Paul.

La Commission Permanente crée le 19 septembre 2022[3] s'est réunie à 21 reprises en 2025.

C - ORGANISATION BUDGETAIRE

Les finances du CCAS sont organisés en un budget indépendant de celui de la ville. Bien qu'ayant une personnalité juridique distincte, son fonctionnement est assuré pour partie par la subvention octroyée par la commune. Conformément au Code Général des Collectivités Locales et à l'instruction comptable M57, ce budget est voté par nature (chapitres en section de fonctionnement et d'investissement).

La section de fonctionnement est de construction très classique :

- Sa ressource est constituée de la subvention versée par la commune (via le legs Duburcq) ; en 2025, elle a représenté 56.07 % de la recette
 Viennent ensuite les subventions publiques et privées, les participations des usagers ;
- Les dépenses de fonctionnement comportent les charges à caractère général et les dépenses de personnel, les frais financiers ainsi que les écritures d'ordre budgétaire consacrées aux amortissements.

La section d'investissement crée en 2021 est composée :

- Des dépenses permettant d'assurer les moyens matériels des services (matériels, mobiliers, matériels informatiques) et les écritures d'ordre ; les études et travaux
- Des recettes, figurent les subventions et les écritures d'ordre (amortissements).

Le budget du CCAS pour l'exercice 2025 (vote BP) s'est présenté comme suit :

	DÉPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	**2 140 044,00 €**	**2 140 044,00 €**
INVESTISSEMENT	**292 847,00€**	**292 847,00 €**
TOTAL	**2 432 891,00 €**	**2 432 891,00 €**

[3] Décision du Conseil d'Administration, séance du 19 septembre 2022

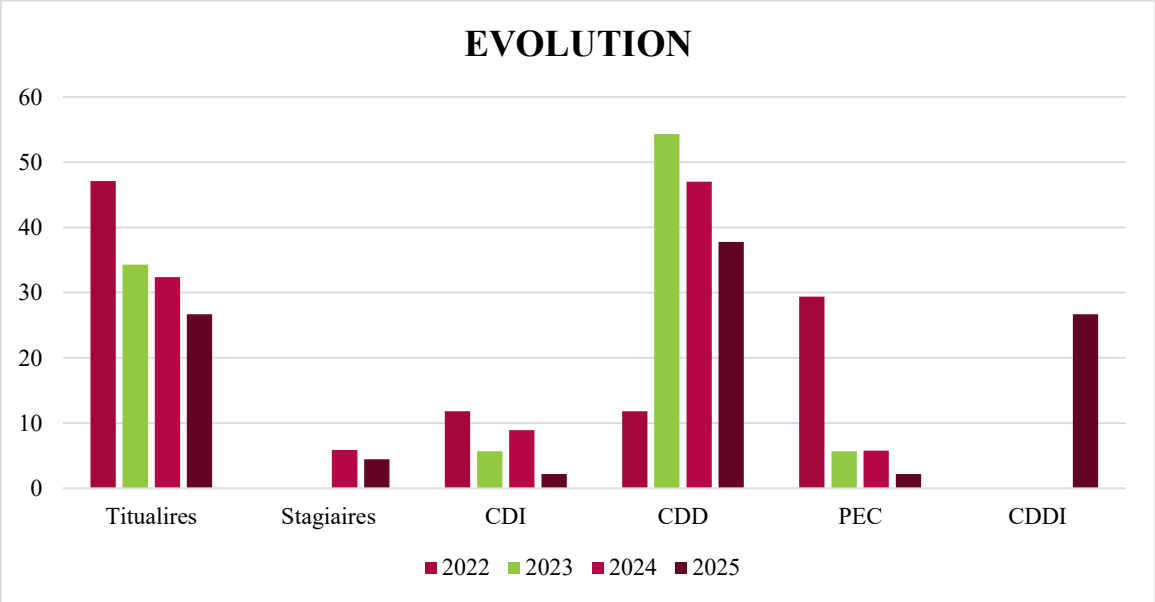
D - RESSOURCES HUMAINES

Pour réaliser et mener ses actions, 45 agents sont mobilisés.
Pour certains domaines d'expertise, le CCAS s'appuie sur les services de la ville (informatique, RH, technique, communication) conformément aux modalités définies et fixées dans la convention-cadre signée entre la Ville et le CCAS des Avirons, le 31 mars 2021.



STATUT	NOMBRE	%
Titulaires	12	26.67
Stagiaires	2	4.44
CDI	1	2.22
CDD	17	37.78
PEC	1	2.22
CDDI	12	26.67
	45	**100**

Evolution de 2022 à 2025 :



De 2022 à 2025, l'effectif du CCAS est passé de 17 à 45 agents.
En effet, le CCAS a intégré au 1er avril 2023 le personnel du service Temps libre rattaché initialement à la ville. Cette fusion a également apporté de nouvelles compétences au CCAS.
La croissance s'est poursuivie en 2025 puisque le CCAS a, au 1er janvier 2025, eu la gestion l'Atelier Chantier d'Insertion « Jardin d'insertion » avec l'embauche de 12 agents en Contrat à Durée Déterminée d'Insertion (CDDI).

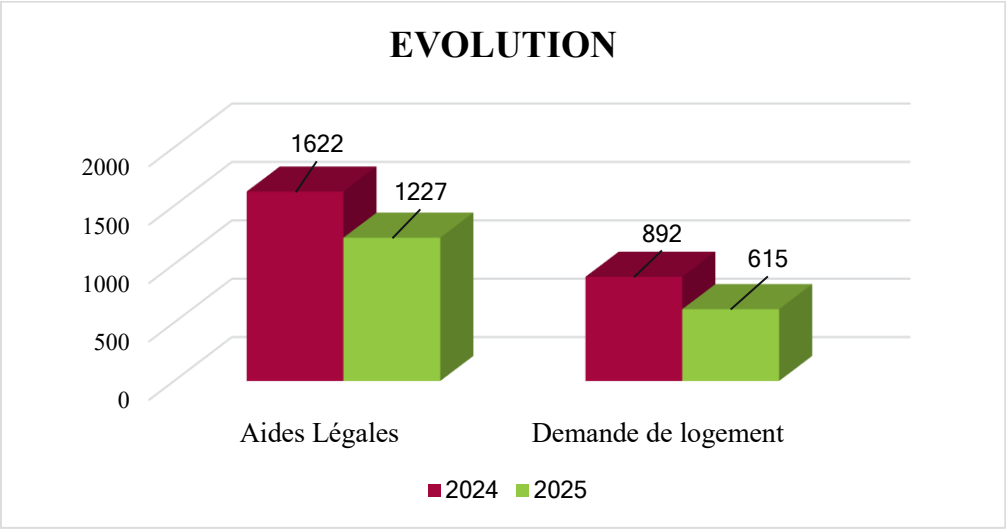
E - ACCUEIL DU CCAS

Le CCAS des Avirons accueil les administrés du lundi au jeudi de 08h00 à 12h00 et de 12h45 à 16h00 et le vendredi de 08h00 à 12h00 et de 13h00 à 15h00.
Durant l'année 2025, le CCAS a accueilli 6637 personnes.

2025	
Mode d'Accueil	**Nombre total**
Accueil Téléphonique	1851
Courrier	12
Physique	4795
Somme :	**6658**

2024	
Mode d'Accueil	**Nombre total**
Accueil Téléphonique	2412
Courrier	5
Physique	5481
Somme :	**7898**

Le nombre de personne accueillie a connu une baisse de 15,30% en 2025 pour 7898 personnes en 2024.
Cette diminution s'explique surtout sur la diminution des démarches d'aides légales et de demandes de logement.



PARTIE 3 : POLE SOCIAL ET SOLIDARITE

A - RECEPTION ET INSTRUCTION DES DEMANDES D'AIDES SOCIALES LEGALES

Comme le prévoit la loi, le CCAS participe à l'instruction des demandes d'aide sociale légale. Cette activité constitue une des missions obligatoires de l'établissement. Elle est mise en œuvre dans la proximité. L'accueil des administrés se fait soit au centre-ville (siège social), soit au Tévelave (Maison France Services).

Aides légales		
Type d'intervention	**2024**	**2025**
Complémentaire Santé Solidaire (CSS)	**678**	**580**
Carte alternéo	**230**	**204**
Chéque santé	**93**	**232**
Allocation Personnalisée Autonomie (APA)	**39**	**78**
Retraite personnelle	**164**	**185**
Aide-Ménagère Départementale (AMD)	**24**	**34**
Placement en établissement	**10**	**21**
TOTAL	**1 238**	**1 334**

1337 demandes ont fait l'objet de traitement par l'équipe.

Type d'intervention	**2024**	**2025**
ALPH – Allocation Adulte Handicapé (AAH)	**45**	**13**
ALPH- Carte alternéo	**32**	**27**
ALPH -PCH / ACTP	**3**	**4**
ALPH- Carte invalidité ou priorité	**17**	**11**
ALPH- Carte de stationnement	**6**	**8**
ALPH - Mobinéo	**3**	**2**
ALPH- Complément de ressources	**0**	**3**
ALPH - Placement en établissement	**2**	**1**
ALPH-RQTH	**31**	**8**
ALPH-AAEH	**6**	**3**
ALPH-Aide-ménagère	**0**	**0**
ALPH-Prise en charge frais d'hébergement	**1**	**3**
TOTAL	145	**83**

Demandeurs de 60 ans et +	2023	2024	2025
Complémentaire Santé Solidaire	610	678	580
Carte alternéo	261	230	204
Chèque Santé	74	93	232
Allocation Personnalisée Autonomie	94	39	78
Aide-ménagère	48	24	34
Retraite	271	164	185
Placement			
Total	**1 362**	**1 238**	**1 334**

Nous constatons que par rapport à 2024, les demandes d'aides l'égales ont augmenté soit 96 de plus. Cela est dû au nombre de personne âgées en augmentation sur le territoire.

AUTRES DEMARCHES ADMINISTRATIVES DEMATERIALISEES :

AMELI.fr	132
CAF.fr	444
IMPOTS	47
IMPOTS TAXE FONCIERE	6
CHEQUES ENERGIE	75
TOTAL	**704**

Nous observons un accroissement de demandes dématérialisées liée au nouveau fonctionnement du chèque énergie.
De plus en plus d'administrés possède un compte Améli ce qui explique cette accentuation.
L'élévation au niveau de la CAF (notamment les aides au logement et de prime d'activité) s'explique d'abord par notre proximité territoriale, notre accessibilité sociale car les administrés rencontrent des difficultés à contacter le service.
En conclusion, nous rencontrons encore diverses problématiques lors de nos instructions de dossiers avec les organismes (CGSS retraite et maladie, DOCAPOSTE pour le chèque santé) :

- Perte de documents
- Mauvaise communication dans les différents services
- Lenteur administrative

B - RECEPTION ET INSTRUCTION DES DEMANDES D'AIDES FACULTATIVES

Le recours aux aides facultatives (CAP alimentaire et énergie, aides financières, secours d'urgence, aide aux frais mortuaires etc…) est nécessaire pour un certain nombre d'avironnais. Elles constituent une soupape de sécurité nécessaire et traduisent une intervention complémentaire et subsidiaire aux dispositifs légaux dès lors que

ceux-ci sont épuisés ou ne peuvent pas ou plus être mobilisés. Toute demande d'aide fait au préalable l'objet d'une évaluation sociale.

Nature des aides facultatives :

	2025			2024		
NATURE	**Nombre**	**Accord**	**Rejet**	**Nombre**	**Accord**	**Rejet**
Aides financières	47	45	2	48	40	8
CAP Alimentaire	4	4	0	6	6	0
CAP Energie	30	30	0	29	25	4
Aides branchements CISE et EDF	0	0	0	1	0	1
Elagage	2	2	0	2	2	0
Aides Mortuaires	3	3	0	4	4	0
Bons de matériaux	0	0	0	3	2	1
TOTAL	**86**	**84**	**2**	**93**	**79**	**14**

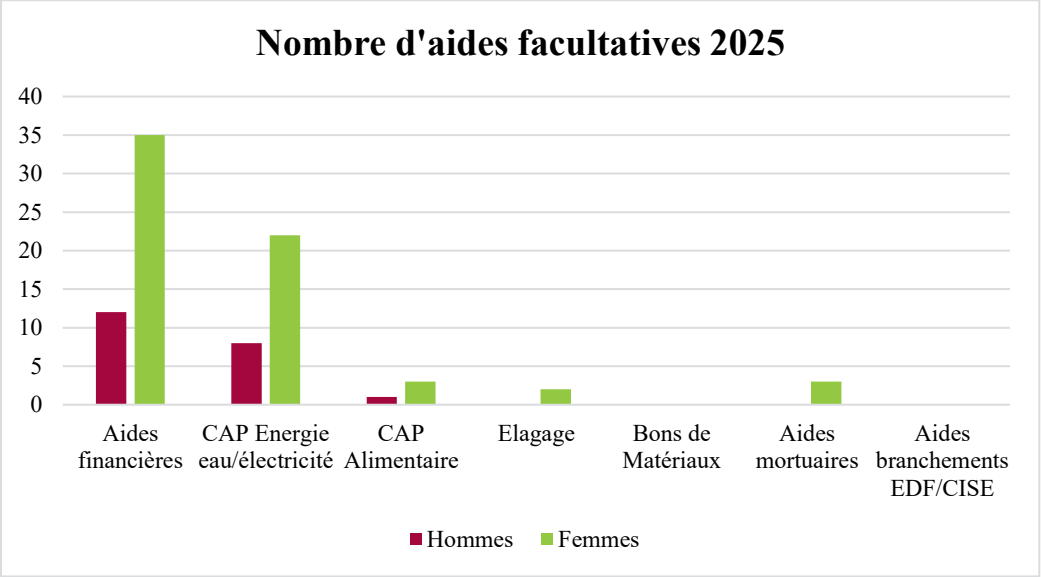
En 2025, le nombre de demandes d'aides est inférieur à 2024 (-7).

Les demandes d'aide alimentaire sous forme de CAP sont en décroissance depuis 2022 en raison des actions menées par l'épicerie sociale.



Aides accordées en 2025	**Nombre en 2025**	**Montant annuel dépensé €**	
		2025	**2024**
Aides financières	47	13450,00	11 820,00
CAP Alimentaire	4	500,00	560,00
CAP Energie	30	6570,00	4 180,00
Aides branchements CISE et EDF	0	0,00	0,00
Elagage	2	550,00	320,00
Aides Mortuaires	3	3250,00	2 500,00
Bons de matériaux	0	0,00	1 000,00
Colis décès			Non régularisés
TOTAL	**86**	**24 320,00**	**20 380,00**

Les demandes d'aides sont formulées consécutivement à des impayés de loyers, de factures d'énergie, de rupture de ressources, de pertes de revenus, de changement de situation familiale, d'accès à un nouveau logement, d'une absence de mutuelle décès…



Les prestations sociales et plus particulièrement les minima sociaux forment une part importante du revenu disponible de nombre de Réunionnaises et Réunionnais. La grande majorité des retraités sollicitant l'aide publique sont soit en rupture de ressources (passage du RSA/ RSO à la retraite), soit avec des revenus très modestes en raison du non-recours à l'ASPA. On note une part plus importante de travailleurs avec revenus SMIC ne pouvant faire face aux dépenses courantes et se retrouvant endettés.

Menus travaux et petits dépannages :

Deux dispositifs ont été mis en place pour :

- Les publics âgés de 60 ans et plus ainsi que les personnes porteuses de handicap.
- Les bénéficiaires du RSA (BRSA).

Au cours de cette année, 46 demandes ont été évaluées par les agents du CCAS et un technicien de l'entreprise partenaire.

Il y a eu :

- **19 chantiers réalisés** pour un montant total de 59 300.70 € (Participation CCAS : 45 503.80 €, participation des administrés : 7 797 €)
- 3 refus des bénéficiaires (montant participation trop élevée)

Les dossiers en instance seront traités en 2026.

C - LE SERVICE SOCIAL

1 - L'AIDE ET L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EN DIFFICULTES

Le CCAS est un opérateur social de proximité dont les missions se déploient en faveur d'un public très large. Le décret n°95-562 du 6 mai 1995 évoque à ce propos une action sociale visant *« l'ensemble de la population qui relève d'eux (des CCAS),*

et notamment de ceux des familles, des jeunes, des personnes âgées, des personnes en situation de handicap et des personnes en difficulté ».

L'établissement public, rappelons-le, demeure le premier interlocuteur du fait de sa proximité sur le territoire. En tant qu'observateurs et témoins de la demande sociale telle qu'elle s'exprime au quotidien sur nos territoires, les CCAS/CIAS jouent un rôle majeur en tant qu'acteurs à part entière, investis d'une mission fondamentale d'accès aux droits, de prévention et de développement social local.

Au sein du CCAS, l'accompagnement des personnes rencontrant des difficultés sociales et/ou financière relève des missions de l'Assistante de Service Social (ASS). Son intervention s'effectue dans une approche globale, visant à prévenir ou permettre de surmonter leurs difficultés, maintenir ou retrouver une autonomie, et éventuellement faciliter leur insertion sociale et professionnelle.

Pour cela, l'ASS s'appuie sur une méthodologie de l'intervention sociale :

- Accueil inconditionnel
- Écoute, informations, conseils, orientations
- Évaluation des situations
- Mise en place d'un plan d'aide individualisé en recherchant l'adhésion de la personne
- Mise en œuvre des dispositifs
- Travail en partenariat



Publics accueillis et interventions sociales

712 Interventions ont été réalisés par l'Assistante de Service Social (ASS). Cela peut s'expliquer par le contexte économique et social actuel, où de plus en plus de personnes font face à des difficultés et sollicitent nos services. Il convient toutefois de souligner l'engagement des individus dans l'accompagnement proposé et leur assiduité aux rendez-vous.

712 Interventions répartis comme ceci :

Objet de la demande	Nbre d'interventions
Aides facultatives	156
Accompagnements administratifs dont les demandes de logement et les priorisations DALO/PDALHPD	282
Colis alimentaire	145
Domiciliations	12
Aides démarches MDPH	10
Dossiers de surendettement	5
Orientations vers partenaires	15
Demande d'accès à l'Epicerie sociale	13
Visites à domicile	89
Total	712

Les accompagnements administratifs, les aides facultatives ainsi que les prescriptions de colis alimentaire représentent la majorité des interventions de l'ASS, soit 95 %.

A savoir que les accompagnements administratifs regroupent :

- Les accompagnements sociaux après avoir effectué les demandes de logement. Cela s'explique par la problématique d'accès au logement. Un accompagnement spécifique en faveur des administrés est désormais primordial, facilitant leur accès à un logement social dans des délais plus court. En ce sens, l'ASS déploie des dispositifs permettant d'effectuer des priorisations au logement social (recours DALO, PDALHPD, orientation Agence immobilière à vocation sociale, appui logement auprès des bailleurs…).

- L'aide aux démarches administratives pendant l'accompagnement social de l'administré (constitution dossier MDPH, démarches auprès de la CAF, dossier de surendettement, dossier DALO, PDALHPD…)

- Le suivi dans l'évolution des situations, avec réajustement du plan d'aide si nécessaire. C'est pourquoi, l'adhésion de l'administré est systématiquement recherchée et évite ainsi que la situation ne se dégrade davantage.



Spécificités du public

D'une manière générale, le public qui s'adresse au service social est large, selon la problématique rencontrée. On retrouve un public en situation de précarité, qui sont bénéficiaires des minimas sociaux et résident dans le parc social. On compte également des personnes propriétaires de leur logement, mais percevant de faibles ressources. Le passage à la retraite est aussi un cap difficile, accentué par une mauvaise coordination entre organismes.

Perte d'emplois, rupture de ressources, maladie, séparation, sont les causes les plus fréquentes ayant conduit les usagers à faire appel à l'Assistante de Service social.
En effet, cela engendre des retentissements créant un déséquilibre financier de par la rupture ou la diminution des ressources.

2 - L'AIDE ALIMENTAIRE

L'aide alimentaire joue un rôle crucial dans la lutte contre la précarité et la malnutrition. Elle permet de répondre aux besoins fondamentaux des populations vulnérables tout en favorisant l'insertion sociale et le respect de la dignité humaine. C'est un levier essentiel pour la justice sociale, l'inclusion et la lutte contre la pauvreté :

- Réponse à l'urgence et lutte contre la faim
- Allège les dépenses alimentaires des foyers précaires, leur permettant d'allouer des ressources à d'autres besoins essentiels (logement, santé, éducation…)
- Lien social et solidarité

Au sein du CCAS, **deux dispositifs sont déployés** :

- Les colis alimentaires
- Les orientations vers l'Épicerie sociale et solidaire

Pour accéder à l'aide alimentaire, l'administré formule une demande auprès de l'ASS du CCAS. Il fait objet par la suite d'une évaluation sociale (situation financière, composition familiale, temps de prise en charge).

3 - LA DOMICILIATION

Les CCAS et CIAS sont habilités de plein droit à procéder à des élections de domicile.
La domiciliation est la première porte d'entrée vers l'accès aux droits. Elle permet en effet à des personnes qui n'ont pas de domicile stable de disposer d'un justificatif de domicile et d'une adresse pour recevoir du courrier, de remplir certaines obligations et de bénéficier des aides et prestations sociales auxquelles elles peuvent prétendre tel que le Revenu de Solidarité Active (RSA).
La loi prévoit, en effet, la réalisation d'un entretien avec tout demandeur d'élection de domicile ou de renouvellement, formalité conduite au sein du CCAS par l'assistante sociale.
C'est aussi le moment de l'informer sur ses droits et obligations en matière de domiciliation, et d'évaluer sa situation sociale.

Sur l'année 2025, le CCAS compte 51 domiciliés

4 - L'AIDE DANS L'ACCES AUX DROITS

En 2025, l'Assistante de Service Social a accompagné de nombreuses personnes dans l'ouverture de leurs droits ou le rétablissement de ceux-ci (demande de prestations CAF, CGSS, demande de logement, priorisations logement…). Dans la majorité des cas, il s'agissait de personnes faisant face à une rupture de ressources ou de situations de non-recours par méconnaissance des droits.

A noter que depuis la généralisation de la dématérialisation dans les services publics, il devient de plus en plus complexe de rétablir rapidement les droits des personnes. L'absence de partenaires référents ou l'impossibilité d'orienter les administrés vers un conseiller rend difficile la résolution des difficultés rencontrées.

5 - LE PARTENARIAT



Le CCAS des Avirons s'inscrit évidemment dans une démarche partenariale. Celle-ci repose sur la collaboration entre différents acteurs pour répondre aux besoins sociaux de manière concertée et efficace. Ainsi, la démarche partenariale permet une intervention plus cohérente et efficiente.

Les plus-values de la démarche partenariale :

- Meilleure prise en charge des administrés : coordination des actions pour éviter les ruptures de parcours, complémentarité des compétences et des ressources
- Mutualisation des financements

Les différents acteurs avec lesquels le service social a collaboré en 2024 :

- La Maison Départementale, chef de file de l'action sociale
- L'association Saint Vincent de Paul qui œuvre pour les plus démunis (bons alimentaires, bons vestimentaires, aides financières)
- L'association Avirons Jeunes
- L'entreprise partenaire JADES pour le dispositif des menus travaux

- SLIME Réunion dans le cadre de la prévention énergétique. Certains foyers repérés ont pu bénéficier d'un bilan énergétique afin de les aider à alléger leurs factures.

- La Banque Alimentaire de Mascareignes (BAM)
- EDF Solidarité, CISE
- Les bailleurs sociaux
- La maison de Justice et d'accès aux droits par la réception de permanences régulières du médiateur
- L'ADIL
- La Caisse d'Allocations Familiales (CAF)
- Les partenaires internes tels que le Relais de l'insertion, l'Épicerie Sociale et Solidaire, France services et les différents services de Mairie
- Le CHU, cliniques privées, SIAO, CGSS, CMP
- La Réunion des Aidants (GIP SAP)

D - L'ACCOMPAGNEMENT DES USAGERS DANS LA RELATION AVEC LES ADMINISTRATIONS

La dématérialisation de leurs procédures administratives a été adoptée par beaucoup de services publics - CGSS, CAF, Pôle Emploi, services fiscaux, etc… Dans les faits, cette transformation profonde des relations entre les usagers et les administrations s'avère problématique. En effet, elle conduit souvent à priver certaines personnes de leurs droits et à les exclure encore davantage. Principalement des personnes en difficultés sociales, et/ou éloignées de l'utilisation de l'informatique, et/ou ne disposant pas des outils adéquats, et qui sont dans l'incapacité d'effectuer les formalités périodiques exigées par les administrations. Le retrait progressif des celles-ci des territoires, qui se traduit par la fermeture des guichets d'accueils de proximité, amplifie les difficultés de ces usagers qui n'ont plus d'alternative aux démarches numériques individuelles. C'est ainsi que ces personnes « déconnectées » se tournent vers le CCAS afin d'obtenir un appui dans la gestion de leurs dossiers, notamment vers l'assistante sociale. Quant à l'Etablissement, il vient compenser, dans la limite de ses moyens, les prestations sociales interrompues en allouant des aides aux personnes en situation de rupture. Le choix de nombreuses institutions de passer à la dématérialisation de leurs services et dispositifs a complexifié l'accès aux droits pour un grand nombre d'usagers ; ceux qui étaient déjà perdus dans le dédale de l'administration et ceux qui sont éloignés de l'utilisation de l'outil informatique et en peine pour effectuer leurs diverses démarches. L'assistante sociale ainsi que l'agent d'accueil ont donc reçu de nombreuses personnes en rupture de droits qu'il fallait accompagner dans la régularisation de leur situation vis-à-vis de l'administration ; rétablissement pour les uns et maintien des dits-droits, pour d'autres.

E - LOGEMENT & HABITAT

9 demandes d'aide à l'amélioration de l'habitat ont été instruites au CCAS et transmises au Conseil Départemental.

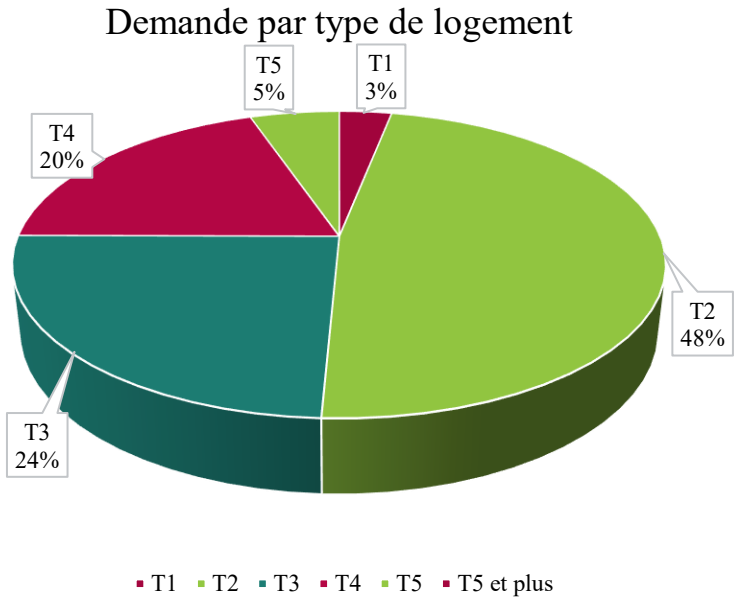
Il y a eu 24 commissions en 2025 tous bailleurs confondus.

	SIDR	SODEGIS	SHLMR
Année 2025	**10**	**6**	**8**
Année 2024	**24**	**17**	**3**

Les commissions sont en net diminution suite à la mise en place du flux (la commune n'étant plus attributaires de certains logements).

Demande de logement	
	Nombre de demandeur
Demande de logement	524
Somme :	**524**

Demande de logement		
Tranche d'âge	Nombre de demandeur	Pourcentage :
2. Moins de 60 ans	369	70,41%
3. De 61 à 70 ans	95	18,13%
4. De 71 à 80 ans	48	9,16%
5. De 81 à 90 ans	12	2,30%
Somme :	**524**	**100,00%**



F - LA MAISON FRANCE SERVICES

L'année 2025 confirme la montée en puissance de la France Services du Tévelave, tant en volume d'activité qu'en diversité des publics accueillis.

1-ORGANISATION DE FRANCE SERVICES DES AVIRONS

1.1Missions de France Services

La commune des Avirons fait partie de la première vague des maisons labellisées ; la Commune ayant acté en séance du Conseil Municipal du 18 décembre 2019, le principe de création d'une Maison France Services au sein de la mairie annexe du Tévelave.

Le réseau France Services est conçu pour simplifier l'accès aux services publics pour tous les citoyens, notamment pour les démarches administratives du quotidien. A La Réunion, ce réseau s'est fortement développé depuis sa création.
Ce réseau est particulièrement utile pour les personnes éloignées du numérique ou des administrations. L'objectif visé : rapprocher les services des habitants notamment dans les zones rurales ou enclavées.

Au fil des années, les structures FS deviennent des relais essentiels pour les démarches administratives mais aussi pour l'inclusion numérique (accompagnement à l'utilisation de l'outil informatique, aide à l'accès en ligne).

Notre Maison France Services propose un espace mutualisé de services délivrant une offre de proximité et de qualité à l'attention de tous publics. C'est un espace pensé pour apporter des réponses adaptées à chaque situation individuelle.

Elle délivre une offre diversifiée de prestations :

- Une information de premier niveau (*réponses aux questions, accompagnement des démarches administratives du quotidien en lien avec les opérateurs, le renouvellement des papiers d'identité, du permis de conduire et de la carte grise…)* ;
- Un accompagnement au numérique pour en favoriser l'apprentissage et en développer les usages (*création d'une adresse e-mail, scan de pièces nécessaires à la constitution de dossiers administratifs CAF ou autre …)* ;
- Une aide aux démarches en ligne (*navigation sur les sites des opérateurs, simulation d'allocations, demande de documents en ligne…*) ;
- Des prestations de conseils pour la résolution de cas complexes en s'appuyant sur un correspondant au sein du réseau de partenaires.
- Un appui à l'utilisation des principaux sites et plateformes en ligne (DGFIP, ANTS, France Travail) ;
- L'organisation d'ateliers collectifs visant à faciliter la prise en main des outils numériques (création de messagerie électronique, numérisation de documents) ;
- La mise en place d'ateliers dédiés aux démarches administratives et au numérique ;
- Des temps d'accueil et de convivialité favorisant l'échange et l'information des usagers ;
- La présentation et la valorisation des services proposés par les partenaires nationaux et locaux.

1.2-Horaires d'ouverture

Un accueil est actuellement réalisé par les conseillères tous les jours de la semaine du :

- Lundi au jeudi : 8h00 – 12h00/ 12h45 – 16h00
- Vendredi : 8h00 – 12h00/ 13h00 – 15h00

1.3- Situation et composition des locaux

La MFS est située au cœur du quartier du Tévelave qui culmine à 800 mètres d'altitude. Le territoire d'intervention est celui de la commune et des villes limitrophes.

Un parking dessert le bâtiment public, accessible aux PMR. La MFS est dotée des équipements ci- après : les locaux et équipements (salles, ordinateurs, matériel adapté PMR) ont permis un accueil confortable et inclusif.

- Deux bureaux cloisonnés en vue d'accompagner les usagers dans la réalisation de leurs démarches en toute confidentialité ;
- Un bureau confidentiel pouvant être mis à disposition de partenaires qui se délocalisent pour effectuer des permanences (selon planning) ;
- Une salle numérique équipés de 6 ordinateurs, d'un accès wifi, d'un photocopieur, imprimante et scanner ;
 Les ordinateurs sont utilisés de manière guidée ou en libre accès par les usagers.
- Une salle polyvalente située en mitoyenneté peut être également utilisée pour des formations, journées portes ouvertes ;
- Une salle d'attente ;
- En extérieur, se trouve un jardin arboré et fleuri.

1.3.1 Ressources humaines et acteurs mobilisés

Deux conseillères, à temps plein sur la structure, assurent au quotidien un accueil, un accompagnement et/ou une orientation vers les opérateurs.
La formation continue du personnel est essentielle pour s'adapter à la fois à la demande, aux évolutions législatives, aux modifications de règlements intérieurs des organismes.

Les formations suivies au cours de l'année 2025 :

OPÉRATEURS	DATES	THÈMES
CAISSES D'ALLOCATIONS FAMILIALES	Le 13 février et le 20 février	Maîtrise des fonctionnalités du site caf.fr et compréhension des offres d'accueil disponibles à la CAF de la Réunion Webinaire solidarité à la source
DGFIP		Campagne IR Campagne des avis 2025
CGSS	Le 22 avril 2025 Le 24 avril 2025 Le 03 juillet 2025 Le 23 septembre 2025 Le 25 novembre 2025	1er webinaire trimestriel Formation URSSAF 2ème wébinaire trimestriel 3 ème webinaire trimestriel Grande matinée France Services
EDF	Le 10 novembre 2025	Webinaire Solidarité EDF Spécial Chèque Energie 2025
LADOM	Le 24 juillet 2025	Réunion Frances Services SUD / LADOM
URSSAF	Le 08 janvier 2025	Webinaire auto-entrepreneur

EMPP	Le 31 janvier 2025	Rencontre partenariale
FRANCE TRAVAIL	Le 03 juin 2025 Le 21 octobre 2025	Webinaire : Nouvelle convention assurance chômage 2025 Webinaire - La retraite

Ces formations auprès des services opérateurs permettent le développement du partenariat et la mutualisation des connaissances.

Ainsi, l'équipe de la MFS est en mesure :

- **de faciliter** l'accès à l'information de la population,
- **de faciliter** l'accès au numérique,
- **d'accompagner** pour résoudre des problématiques,
- **de permettre la mise en relation** entre l'usager et le référent-opérateur.

Les conseillères travaillent en lien étroit avec l'animatrice départementale France Services. Celle-ci assure l'animation opérationnelle du réseau et accompagne l'ensemble des conseillers et veille à l'homogénéité de la qualité de service sur les structures implantées à La Réunion. Aussi, plusieurs rendez-vous sur site et à distance ont permis de mettre en place de nouvelles actions de communication et de renforcer les liens entre les FS et les partenaires associés.

Plusieurs réunions de réseau FS : février, mai, septembre et décembre.

Depuis 2025, l'intervention des animatrices basées au relais de l'insertion (février 2025 à juin 2025) a permis d'étoffer l'offre avec mise en œuvre d'ateliers numériques.

2– LES PARTENAIRES ET SERVICES PROPOSES

2.1 Présentation des partenaires nationaux et actions ciblées mises en œuvre

Les services de base proposés dans la MFS couvrent ceux de 12 partenaires nationaux : La Poste, France Travail, CAF, Cnam, Cnav, MSA, ministère de l'Intérieur et de la Justice, Direction Générale des finances publiques, Ministère de la transition énergétique, France Rénov', Urssaf.

ANTS	Carte Grise, Permis, Carte d'Identité / Passeport
DGFIP	Paiement en ligne, Aide aux déclarations
LA POSTE	Identité Numérique, Coffre-fort numérique
CAF	Demande de prestations APL, RSA …, Prise de Rendez-vous
MSA	Retraite / Réversion, Mise en relation, Prestations
MINISTERE DE LA TRANSITION ENERGETIQUE	Chèque Energie
POINT JUSTICE	Mise en relation
FRANCE TRAVAIL	Inscription, Actualisation, Suivi de dossier, Contacter votre conseiller
ASSURANCE MALADIE	CSS (ex-CMU), Attestations de droits, Carte Vitale, Prise de Rendez-vous
ASSURANCE RETRAITE	Réversion, Dossier Retraite, Relevé de carrière, Prise de Rendez-vous
URSSAF	L'auto entrepreneur, le dispositif cesu, le dispositif pajemploi

2.2 Présentation des acteurs locaux et actions ciblées mises en œuvre

Deux partenaires locaux : EDF, AORA.

EDF	Démarches
AORA MÉDIATION	Accessibilité pour les sourds en langue des signes

La CAF assure des permanences deux fois par mois et ce, au moyen d'un minibus équipé, à vocation itinérante.

Les permanences se déroulent les mercredis, une fois tous les 15 jours et se tiennent dans la proximité, proche de la FS et du Relais de l'insertion, deux structures gérées par le CCAS. Les plannings de rendez-vous sont tenus par nos équipes.

L'offre de services est large : obtenir des informations générales sur ses droits, effectuer des démarches relatives à son dossier, être conseillé.

Les habitants Tévelave représentent 100%du public accueilli.

TRANCHES D'AGES	%
25-34 ans	17
35-44 ans	10,7
45-54 ans	31,9
55-64 ans	25,5
65-75 ans	8,5
75 ans et +	6,4
TOTAL	**100**

Sur les 47 personnes : 23 femmes et 24 hommes.

3– QUALITE DE SERVICE

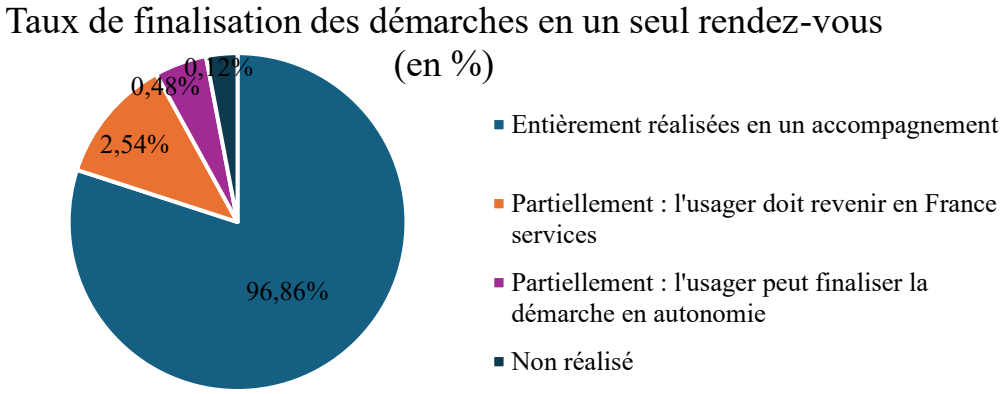
3.1. Satisfaction des usagers

Pour 2025, l'équipe France Services a assuré **5471 accompagnements** (C/ 5334 en 2024).

66,86% des usagers ont pu finaliser avec les conseillères leurs démarches lors d'un unique rendez-vous

30,66 % ont dû revenir en France Services dans un second temps afin de compléter leurs dossiers notamment de demande de retraite

2,48 % ont finalisé de manière autonome leurs dossiers



De manière générale, les usagers sont très satisfaits de leur passage en France services. Les verbatims les plus fréquents mentionnés par les usagers via le google forms sont « Accueil agréable » et « Démarche rapide ».
Le taux de satisfaction recueilli au cours de l'année est de 100%.

Source	Nombre
Bouche à oreille	6
En mairie	9
Journal communal	2
La Page Facebook officielle de la ville des Avirons	3
Total	20

Points positifs
« Très bon accueil, à recommander »
« Accueil très professionnel, disponibilité, à l'écoute, empathie »
« Tout est parfait.

QUE PENSEZ-VOUS ?				
De votre accueil	20	0	0	0
De votre accompagnement	20	0	0	0
Des locaux	17	2	0	1
Du matériel à disposition	20	0	0	0

Quels sont les services les plus demandés ?



FRANCE TRAVAIL : 466 demandes

ASSURANCE RETRAITE : 590 demandes

ASSURANCE MALADIE : 513 demandes

CAF : 508 demandes

IMPOTS : 413 demandes

4– ACTIVITE

4.1Focus sur les publics accueillis et les modalités d'accès à la France Services

Fréquentation par âge et par sexe

La MFS est situé au Tévelave.

De par sa situation géographique, la MFS accueille historiquement un public « senior ».

La tranche d'âges la plus représentative est celle des [60 ans et +] avec **59% (c/35% en 2024)**

Les [35-44 ans] représentent 15.1% des demandeurs.

AGE		
Tranche	**Nombre**	**%**
Moins de 15 ans	81	1.66%
Entre 15 et 24 ans	158	3.24%
Entre 25 et 34 ans	247	5.07%
Entre 35 et 44 ans	736	15.1%
Entre 45 et 54 ans	602	12.35%
Entre 55 et 64 ans	914	18.75%
Entre 65 et 74 ans	1582	32.45%
Plus de 75 ans	555	11.38%
Total	**4875**	**100%**
Information non communiquée		

GENRE		
Sexe	**Nombre**	**%**
Homme	2094	43%
Femme	2781	57%
Total	**4875**	**100%**
Information non communiquée		

Sur les **4875 visites** (c/4455 en 2024), on note une prépondérance de personnes célibataires (30,2%), 40,3% en couple, 14,8% sont divorcées et 14,7% en situation de veuvage.

Type de demandes

DEMANDES	%
Démarches vers la CAF	9.5
Accompagnement numérique	21.6
Démarches vers France Travail	8.8
Information générale	12.8
Aide à la déclaration Impôts	7.8
Retraite et suivi de dossier	11.1
CSS	8.1
Aide création compte AMELI	1.6
Rdv partenaires	0.9
Mail vers partenaires	6.5
ANTS	3
Logement social, amélioration habitat	1.7
Chèque énergie	2.3
Chèque santé	1.7
AAH	1.7
Aide à domicile (APA, AMD)	0.9
Total	**100%**

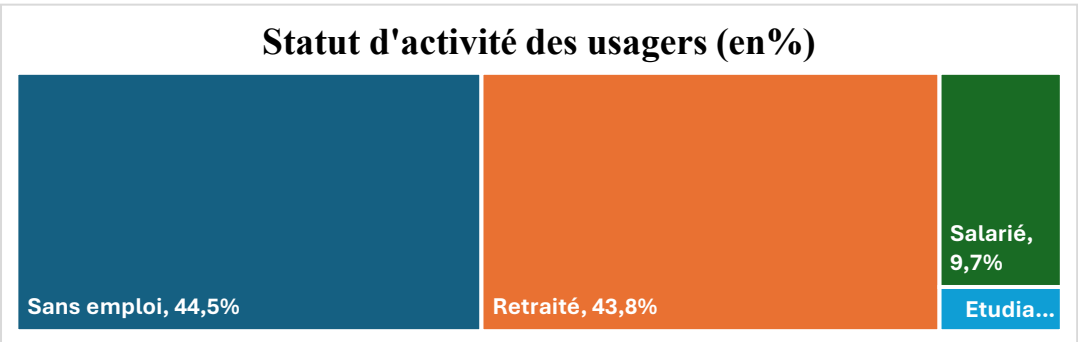
Selon le type d'accompagnement, la durée d'intervention des conseillères France services est variable.
Pour les dossiers retraite, le temps d'intervention est relativement plus long :
En effet, un dossier de retraite CNAV peut demander jusqu'à 7 rendez-vous de 1h30 alors que pour d'autres demandes la durée du rendez- vous est plus réduite (ex : une demande de carte grise lorsque les personnes ont effectué les pré- demandes
Et possèdent l'ensemble des documents requis).

Les partenaires locaux représentent 3,93% de l'activité de la structure.
Une forte sollicitation liée aux démarches sociales et de santé, notamment CAF, Assurance Maladie, Retraite et CSS, mobilise un temps d'accompagnement important.
Une demande croissante d'accompagnement numérique est également constatée, confirmée par la part élevée des démarches liées à l'utilisation des outils informatiques et des services en ligne.

L'absence de certains partenaires sur site (DGFIP, l'assurance retraite) a limité la possibilité de traitement immédiat de certaines demandes complexes.
L'absence de permanences régulières de certains opérateurs clés (DGFIP, l'assurance retraite) génère des délais et multiplie les échanges indirects.

- Fréquentation par situation familiale et par catégorie socio professionnelle

Situation familiale	%
Célibataire	30.2%
Marié	25.6%
Divorcé	14.8%
Veuf	14.7%
Concubinage	14.7%
Total	**100%**

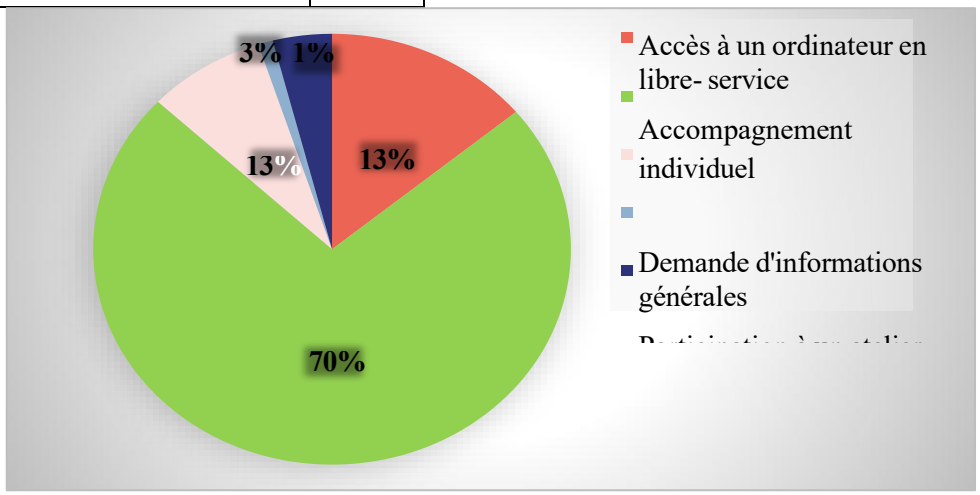


- Fréquentation par origine géographique

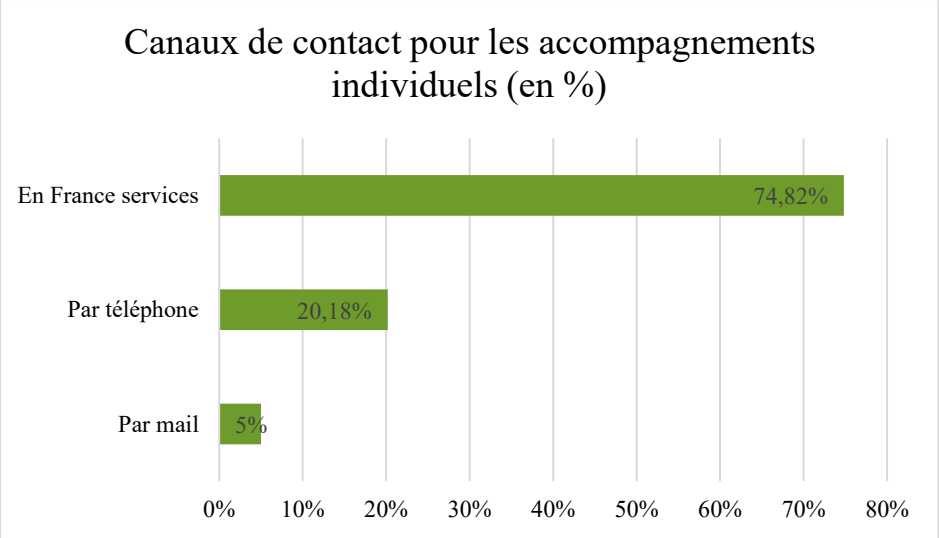
Communes et Quartiers	%
Saint-Leu	0 .04%
Etang-Salé	0.43%
Tévelave centre	55.04%
Bas du Tévelave	22.22%
Avirons	22.17%
Saint-Paul	0,1%
Total	**100%**

Les habitants de la commune des Avirons représentent 99,43% du public accueilli. Les usagers résidant sur les autres communes : 0.57 %

- Répartition par motif de venue



Une majorité des usagers se rendent directement en France services, de manière spontanée (74,82%), afin d'être accompagné.



5.1Evolution de l'activité

Evolution de la fréquentation

2025, une fréquentation toujours en hausse….

En 2025, la Maison France Service a enregistré 256 jours d'ouverture avec 4875 visites soit une augmentation de 9% par rapport à 2024 (4455 visites) pour 5471 actes (soit + 137 par rapport à 2024).

Avec + 8% d'augmentation de fréquentation, la MFS confirme à nouveau le rôle primordial

du service sur le territoire des Avirons.
95 nouveaux usagers ont poussé les portes de la Maison. Cela confirme qu'une fois le service connu et qu'il est utilisé régulièrement.
Le bouche à oreilles et la confiance tissée par les conseillères avec les usagers permettent la progression de la fréquentation. Cela représente une moyenne de 406 visites par mois.
La MFS des Avirons est un dispositif adapté qui répond aux caractéristiques spécifiques du territoire. L'objectif est de maintenir son fonctionnement et d'assurer un développement au niveau du réseau partenarial.
Pour 2026, un temps sera consacré aux recueils des besoins (via par questionnaire) en vue de proposer des ateliers en adéquation avec les attentes exprimées.

6– LES ACTIONS D'ANIMATION ET DE COMMUNICATION MISES EN ŒUVRE

6.1 . Animations

Ateliers numériques



La MFS développe des ateliers numériques pour accompagner les habitants à l'utilisation de l'outil informatique. L'usager peut être totalement débutant. Ces ateliers sont gratuits et ouverts à tous. 6 ateliers de deux heures destinées aux seniors de plus de 60 ans animés de février à juin, les mardis, par deux animatrices basées au relais de l'insertion.

Ces ateliers permettent aux usagers de mieux appréhender la dématérialisation des démarches en ligne. Il n'est pas nécessaire d'être équipé en informatique pour s'inscrire aux ateliers, la MFS mettant à disposition 6 ordinateurs. Les participants sont satisfaits, les ateliers répondant à leurs attentes. La présentation des conseillères est structurée et compréhensible.

Chaque atelier combine des explications théoriques et des exercices pratiques, afin de permettre aux participants de se familiariser progressivement avec les outils numériques. Les ateliers abordent des thématiques variées comme la navigation sur Internet, l'envoi d'e-mails, les démarches administratives en ligne, l'utilisation des smartphones et tablettes, et la sécurité des données personnelles. Le format interactif et le suivi personnalisé par le conseiller numérique permettent de répondre aux besoins spécifiques de chaque participant. Ces ateliers sont conçus pour être accessibles même à ceux qui n'ont jamais utilisé d'ordinateur, tout en favorisant les échanges et l'entraide entre participants.

La co-construction des ateliers a permis un accompagnement ciblé et pertinent. Les ateliers numériques ont montré le besoin d'un conseiller dédié à temps plein pour accompagner les usagers novices.
Pré-inscription ou rotation recommandée pour éviter la saturation.

Atelier numérique du 26/03/2025

Un atelier en collaboration avec la CGSS s'est tenu le mercredi 26.03, de 08h00 à 12h00, à la MFS.
Objectif : Accompagner les usagers de la MFS lors d'une séance dans la structure.
Créer un moment privilégié d'échanges avec le personnel de la MFS.
Modalité : Dans la MFS
Intervention de deux conseillères CGSS
Thématique Retraite
Atelier proposé : 1 atelier
30 participants à l'atelier
Taux de satisfaction : 100%

L'atelier s'est déroulé dans un climat convivial et bienveillant. Les deux conseillères de la CGSS ont présenté les principales informations relatives à la retraite et aux démarches associées, en s'adaptant au niveau de compréhension des participants. Les échanges ont été nombreux et ont permis aux usagers d'exposer leurs situations personnelles et d'obtenir des réponses adaptées à leurs besoins. Le personnel de la MFS a assuré l'accueil et l'accompagnement des participants tout au long de la séance, favorisant une bonne organisation et une participation active. Cet atelier a contribué à renforcer la compréhension des démarches retraite et à améliorer l'autonomie des usagers.

A. Actions de communication mises en œuvre



Signalétique et oriflamme sont en place

Journée Portes Ouvertes

Journée Portes Ouvertes du 22 octobre

Pour la 3ème fois, une Journée Portes ouvertes (JPO) s'est tenue le 22 octobre 2025.



Un programme d'actions est co-construit avec les partenaires de la MFS : ateliers, pots d'accueil, rencontres sur différentes thématiques. Au total, plus de 150 personnes ont participé aux ateliers.

Evaluation de l'évènement

Un suivi a été réalisé pour évaluer l'évènement :

- Est-ce que l'information a bien été reçue ?
- Est-ce que les participants étaient satisfaits ?

Cette édition a nécessité un important travail en amont : le phoning réalisé par l'équipe pour contacter les habitants a permis de vérifier si l'information avait bien été reçue et si les personnes étaient intéressées par la JPO.

Les retours ont montré que la majorité des contacts ont adhéré à l'invitation, tandis qu'environ 10% des personnes contactées n'ont pas pu ou souhaité participer.

Sur place, l'équipe a observé l'attitude des participants : la plupart étaient souriants et enthousiastes, impliqués dans les ateliers et échanges, tandis qu'un petit nombre semblait moins à l'aise ou moins motivé.

Synthèse

Date : 22 octobre 2025
Lieu : Espaces de la MFS
Participants : +150 personnes
Objectif : faire connaitre la structure, promouvoir les services, recueillir les besoins du public.



Les points d'amélioration identifiés permettront d'optimiser l'organisation, de mieux répondre aux demandes spécifiques et de préparer les orientations pour 2026, en renforçant l'accessibilité, la qualité d'accompagnement et la diversification de l'offre.

7– PERSPECTIVES 2026

Pour 2026, il va s'agir d'adapter davantage notre offre de services à la demande.
Ainsi, et au regard des besoins repérés, une proposition d'ateliers numériques avec France Travail, la CGSS sera étudiée.
Dans ce contexte, il est envisagé de consolider l'accompagnement numérique et administratif existant en développant une offre plus diversifiée et mieux adaptée aux profils des usagers. L'objectif est de proposer des actions collectives ciblées en lien avec les principaux partenaires institutionnels, en tenant compte des besoins spécifiques des jeunes, des demandeurs d'emploi et des publics les plus éloignés du numérique. Le renforcement de la présence des organismes partenaires lors de périodes clés permettrait de fluidifier les démarches et de limiter les délais de traitement.

Par ailleurs, la mise en place de temps d'information collectifs sur des thématiques récurrentes ainsi qu'un appui supplémentaire en accompagnement numérique pourraient contribuer à renforcer l'autonomie des usagers et à optimiser les temps d'accueil.

De même, les demandes de permanences de partenaires tels que la DGFIP au moment des campagnes déclaratives, de l'ADIL et du Point Justice sont formulées. Elles donneront lieu à des échanges avec ces mêmes partenaires.
Dans le cadre de la dynamisation locale, une journée Portes Ouvertes est également inscrite au programme ; Les partenaires locaux et nationaux seront invités à venir animer un temps fort auprès des usagers.

6 - L'EPICERIE SOCIALE ET SOLIDAIRE « MAISON PERE JEANNETTE »



L'alimentation constitue depuis longtemps un analyseur privilégié de l'action sociale, car elle renvoie à des besoins fondamentaux (Maslow, 1943) mais aussi à des dimensions symboliques et relationnelles essentielles. Le manque de nourriture représente l'un des stigmates les plus visibles de la pauvreté. Selon les travaux de Goffman (1963) sur la stigmatisation, cette privation touche à la dignité même des individus, dans la mesure où le repas est un rituel social central, associé à la convivialité, au partage et à la participation à la vie collective.
L'exclusion économique, telle qu'analysée par Robert Castel (1995), s'accompagne fréquemment d'une fragilisation des liens sociaux, d'un isolement progressif et d'une perte d'estime de soi. C'est pourquoi les dispositifs alimentaires ne se limitent pas à une aide matérielle : ils constituent aussi des espaces de reconstruction identitaire, de valorisation des compétences et de remobilisation psychologique.

Dans cette perspective, l'épicerie sociale dépasse sa simple fonction distributive. Elle devient un support d'action solidaire global, un lieu-ressource permettant l'accueil, l'écoute, la transmission d'informations (santé, gestion du budget, maîtrise des énergies…) et favorisant des interactions intergénérationnelles. Cette approche est cohérente avec le concept de capabilités développé par Amartya Sen (1999), selon lequel l'action sociale doit permettre d'élargir les possibilités d'agir et de choisir offertes aux individus.

C'est dans ce cadre qu'en 2021, l'Épicerie Sociale et Solidaire (ESS) Maison Père Jeannette a ouvert ses portes sur la commune des Avirons. Sa création repose sur le constat d'une précarisation croissante sur le territoire, touchant désormais des familles jusque-là considérées comme stables, y compris celles disposant d'un emploi. Cette évolution illustre le phénomène des travailleurs pauvres et l'extension de la « zone de vulnérabilité » décrite par Castel.
Aujourd'hui, un Français sur six ne mange pas à sa faim, révélant un niveau préoccupant d'insécurité alimentaire, accentué par les crises économiques, sociales et climatiques successives. L'inflation de 2023 a renforcé ces tensions, conduisant un nombre croissant de ménages à solliciter les dispositifs d'aide. Dans ce contexte, l'ESS de la Maison Père Jeannette a connu une fréquentation importante, soutenue par les partenaires orienteurs (Maison Départementale, CAF, CCAS).

L'épicerie vise avant tout à répondre aux besoins des habitants en difficulté, tout en maintenant leur pouvoir de choisir et d'agir. Elle se présente comme un commerce de proximité ordinaire, permettant aux personnes de sélectionner librement leurs produits pour un prix variant entre 10 % et 30 % de la valeur marchande. Cette modalité préserve la dignité, lutte contre la stigmatisation et favorise l'autonomie — éléments essentiels du bien-être psychologique.
Au-delà de l'aspect matériel, la Maison Père Jeannette constitue un véritable lieu de vie sociale : accueil bienveillant, écoute active, accompagnement personnalisé et moments conviviaux y

sont privilégiés. Selon les approches psychosociales (Rogers, 1961), cette qualité de relation favorise la restauration de la confiance en soi, la réduction du stress et le renforcement des compétences psychosociales. La diversité des rencontres contribue également à maintenir ou recréer du lien social, condition majeure d'inclusion.

A – Epicerie Sociale et Solidaire « Maison Père Jeannette »

L'Epicerie Sociale s'inscrit comme un dispositif qui conjugue économie solidaire et interventions sociales, articulé autour de **trois axes** structurants agissant comme leviers d'autonomie et de capital social :

- Un espace de vente qui propose des produits alimentaires, d'hygiène et d'entretien non seulement comme lieu de transaction, mais comme espace de lien social, de normalisation des pratiques quotidiennes et de reconnaissance de la dignité des bénéficiaires. Ce lieu contribue à la construction d'un habitus plus favorable au repérage des ressources et à l'activation des réseaux sociaux locaux.
- Un accompagnement social sur mesure, conçu comme un processus de empowerment et d'autodétermination qui mobilise les ressources individuelles et collectives. Il vise à renforcer l'estime de soi et la self-efficacy (auto-efficacité), tout en soutenant la capacité des personnes à fédérer des stratégies adaptées à leurs besoins et à leur contexte.
- Des actions collectives destinées à favoriser l'entraide et le partage, générant du capital social (liens de proximité, normes de réciprocité et soutien mutuel) et renforçant la solidarité. Ces initiatives visent aussi à transformer les normes et les réseaux locaux pour promouvoir l'intégration et la cohésion communautaire.

La Maison Père Jeannette vient renforcer le dispositif d'aide alimentaire déjà en place sur la commune des Avirons en s'articulant avec les acteurs historiques (Saint-Vincent-de-Paul, la Maison départementale) et les aides facultatives du CCAS. Cette coordination interinstitutionnelle vise à intensifier les ressources disponibles, réduire les fractures d'accès et favoriser une inclusion sociale plus durable, en s'appuyant sur la continuité des soutiens et l'élargissement des réseaux de soutien.



Les objectifs de l'Epicerie :

- ✓ Offrir aux personnes en difficulté un mode de consommation qui respecte leurs habitudes et leur dignité, afin de limiter les ruptures identitaires et de soutenir l'estime de soi et la continuité du soi social dans des pratiques alimentaires adaptées.
- ✓ Mettre en valeur les compétences et savoir-faire des habitants, tout en renforçant l'estime de soi et l'identification positive à partir des ressources locales, ce qui nourrit le sentiment d'efficacité personnelle et le capital symbolique des individus.
- ✓ Aider les usagers à renouer avec un réseau social et à accéder aux services essentiels, en activant le soutien social et les ressources du réseau, et en favorisant l'intégration dans des circuits d'aide et d'information essentiels au bien-être.
- ✓ Accompagner les personnes dans leur réinsertion sociale, en mobilisant l'empowerment, l'agence individuelle et collective, et en facilitant des trajectoires de participation durable dans la vie sociale et civique

B - Le fonctionnement de l'Epicerie

1. L'accès

La Commission d'accès de l'Épicerie Sociale se réunit une fois par mois. Elle est composée de plusieurs acteurs clés issus des institutions partenaires. Elle réunit les référents sociaux de la Maison Départementale, de la CAF et du CCAS, ainsi que la Directrice du CCAS, l'Adjoint aux affaires sociales et la responsable de l'Épicerie Sociale. Ce comité joue un rôle central dans l'évaluation et l'admission des bénéficiaires potentiels, en veillant à garantir un accompagnement adapté et équitable.

Pour chaque demande, l'Épicerie Sociale reçoit une fiche de prescription détaillée, rédigée et motivée par le travailleur social référent. Cette fiche permet de présenter la situation du demandeur ainsi que les éléments justifiant l'accès au dispositif.



Critères d'accès à l'Épicerie Sociale :

Indicateur « reste à vivre » : Le reste à vivre, calculé après déduction des charges fixes (loyer, crédits, factures, etc.) des ressources mensuelles, doit être compris entre 3 et 9 euros par personne et par jour. Cet indicateur permet d'identifier les personnes rencontrant des difficultés financières importantes tout en veillant à leur proposer une aide ciblée.

Résidence sur la commune : Le demandeur doit être domicilié aux Avirons depuis plus de 3 mois. Cette condition vise à prioriser les habitants de la commune et à répondre aux besoins locaux.

Projet social et/ou professionnel : L'accès à l'Épicerie Sociale s'inscrit dans une démarche d'accompagnement global. Les bénéficiaires doivent être engagés dans un projet social (par exemple, amélioration des conditions de vie ou insertion sociale) et/ou professionnel (formation, recherche d'emploi, reconversion, etc.). Cette exigence vise à encourager l'autonomie et l'amélioration durable de leur situation.

Objectif de la commission :

La Commission d'accès analyse chaque dossier en tenant compte de la trajectoire sociale, des ressources et des contraintes propres à chaque demandeur, tout en vérifiant l'adéquation avec les critères d'éligibilité. Elle joue également un rôle d'orientation, en mobilisant les dispositifs complémentaires lorsque la situation l'exige, dans une logique de travail en réseau et de coordination interinstitutionnelle. Cette démarche s'inscrit dans une approche holistique de l'accompagnement, visant à assurer une prise en charge cohérente et différenciée, en adéquation avec les besoins spécifiques et les vulnérabilités sociales identifiées.

2. La Commission

L'accès à l'Épicerie Sociale est soumis à la validation préalable de la Commission d'attribution. Sans son accord explicite, aucun usager ne peut bénéficier des services proposés. Ce dispositif assure une sélection équitable et cohérente, fondée sur les besoins réels et les critères définis.

Fonctionnement de la Commission d'attribution

La Commission se réunit mensuellement pour analyser les dossiers présentés, adoptant une démarche d'évaluation ancrée dans une logique de régulation sociale. Constituée de

représentants d'institutions partenaires et de professionnels du travail social, elle mobilise des savoirs experts pour appréhender la complexité des situations individuelles. Cette temporalité régulière permet à la fois un traitement rigoureux des demandes et une réactivité relative face aux besoins exprimés par les publics en situation de vulnérabilité, contribuant ainsi à la régulation des inégalités d'accès aux ressources.

Objectifs de l'accès à l'Épicerie Sociale :

L'admission à l'épicerie ne constitue pas uniquement une aide matérielle ponctuelle, mais s'inscrit dans une logique d'accompagnement global visant à soutenir les individus dans leur trajectoire de vie. Sur le plan sociologique, ce dispositif participe à la réduction des inégalités d'accès aux ressources et favorise la réinsertion dans des dynamiques sociales plus stabilisantes. D'un point de vue psychologique, il permet aux bénéficiaires de retrouver un sentiment d'efficacité personnelle et de reprendre un certain contrôle sur leur situation. L'objectif central est l'élaboration d'un projet concret facilitant la stabilisation et l'amélioration de la situation financière des personnes. En diminuant les dépenses liées à l'alimentation et à l'hygiène, l'épicerie libère des ressources économiques que les usagers peuvent réallouer à des besoins essentiels, contribuant ainsi à renforcer leur autonomie et leur capacité d'action.

Exemples de projets soutenus par l'Épicerie Sociale

L'accès à l'épicerie peut s'inscrire dans plusieurs types de projets, adaptés aux besoins spécifiques de chaque famille ou individu :

- **Préparer une réinstallation**
- **Régler les factures et les dettes :**
- **Acheter des meubles de première nécessité :**

Une démarche globale et responsabilisante

En subordonnant l'accès à la validation d'un projet individualisé, l'Épicerie Sociale s'inscrit dans une logique d'accompagnement actif et responsabilisant. Ce cadre favorise l'engagement des bénéficiaires dans la construction d'une stabilité durable et valorise leur participation dans l'amélioration de leur situation. La Commission occupe un rôle central, articulant fonctions de régulation et d'orientation, afin de garantir que l'admission à l'épicerie s'intègre dans une dynamique de progression, d'autonomisation et de mobilisation des ressources personnelles et sociales.

C - L'Epicerie Sociale propose :

L'Épicerie Sociale met en place un dispositif complet d'accompagnement et de soutien pour ses bénéficiaires, structuré autour de trois axes principaux :

1. Un accompagnement social individualisé

Chaque bénéficiaire fait l'objet d'un accompagnement individualisé sur une période initiale de trois mois. Cette temporalité, renouvelable à deux reprises, est ajustée à partir d'une évaluation pluridimensionnelle de la situation, mobilisant à la fois des indicateurs socio-économiques et des éléments relevant du vécu psychologique et des dynamiques familiales ou

relationnelles. La prolongation de l'accompagnement est conditionnée par l'analyse des besoins et par le respect des critères établis par la Commission d'attribution.

Ce dispositif vise à favoriser la stabilisation des conditions de vie des personnes, en agissant simultanément sur les facteurs structurels de vulnérabilité (ressources, accès aux droits, réseaux sociaux) et sur les dimensions subjectives telles que la motivation, le sentiment d'efficacité personnelle ou la capacité à élaborer un projet. L'objectif final est de soutenir un processus d'autonomisation progressive, permettant au bénéficiaire de renforcer ses compétences psychosociales et de retrouver un meilleur pouvoir d'agir sur sa trajectoire sociale

2. Des ateliers pratiques et éducatifs

Dans une perspective articulant développement personnel, empowerment et cohésion sociale, l'Épicerie Sociale met en œuvre un ensemble d'ateliers thématiques conçus pour répondre aux besoins différenciés des usagers. Ces activités visent non seulement à renforcer les compétences pratiques, mais également à soutenir les dimensions psychosociales essentielles à la construction de l'estime de soi, à la régulation émotionnelle et à la reprise de pouvoir d'agir. Sur le plan sociologique, ces ateliers favorisent la socialisation, la participation active et l'intégration au sein d'un collectif, contribuant ainsi à réduire l'isolement et à consolider les réseaux de solidarité.

Exemples d'ateliers proposés :

• **Gestion de budget** : Développement de compétences économiques et comportementales favorisant une meilleure anticipation des dépenses, l'autonomie financière et la prise de décision éclairée.

• **Bien-être et estime de soi** : Activités centrées sur la confiance en soi, la gestion du stress et la santé mentale, permettant de renforcer la stabilité émotionnelle et le sentiment de valeur personnelle.

• **Alimentation et cuisine** : Acquisition de savoir-faire favorisant une alimentation équilibrée, en lien avec des enjeux de santé publique et d'économie domestique.

• **Sport et activité physique** : Ateliers contribuant au bien-être corporel, à la réduction des tensions psychiques et à la création de liens sociaux à travers la pratique collective.

• **Parentalité** : Espaces d'échanges et d'apprentissage visant à soutenir les parents dans leurs pratiques éducatives, en tenant compte des dynamiques familiales et des enjeux psychosociaux liés au rôle parental.

• **Création d'objet du quotidien** : Développement de compétences manuelles valorisantes, génératrices de sentiment de compétence et susceptibles de renforcer l'autonomie matérielle.
• **Couture** : Activité mobilisant créativité, précision et persévérance, contribuant à la valorisation personnelle et à l'entraide entre participants.

Ces ateliers constituent ainsi des leviers d'inclusion, de transformation personnelle et de renforcement des interactions sociales, en offrant aux bénéficiaires des ressources concrètes pour améliorer leur quotidien tout en participant à un cadre collectif structurant et solidaire.

3. Un approvisionnement en produits de première nécessité

L'Épicerie Sociale fournit à ses bénéficiaires un accès à des denrées alimentaires, des produits d'hygiène et des articles d'entretien essentiels, en appliquant une participation financière symbolique comprise entre 10 % et 30 % du prix réel. Ce modèle de contribution partielle permet aux bénéficiaires de préserver leur dignité en évitant la gratuité totale, tout en rendant ces produits accessibles à des coûts adaptés à leur situation.

4. Une approche holistique pour accompagner vers l'autonomie

Grâce à l'articulation entre l'accompagnement social, les ateliers thématiques et l'accès à l'approvisionnement alimentaire, l'Épicerie Sociale dépasse la seule réponse aux besoins immédiats. Ce dispositif mobilise des apports issus de la psychologie notamment le renforcement de l'estime de soi, le développement du sentiment d'efficacité personnelle et l'accompagnement des processus motivationnels afin de soutenir les bénéficiaires dans l'élaboration de nouvelles stratégies d'adaptation face aux contraintes du quotidien.

Sur le plan sociologique, le modèle s'inscrit dans une logique de renforcement du capital social et culturel : il favorise la participation, l'entraide, l'acquisition de compétences socialement valorisées et la réappropriation des normes de consommation durable. En soutenant à la fois les dynamiques individuelles et les interactions collectives, il contribue à réduire les effets de la précarité sur les trajectoires de vie.
Ainsi, l'Épicerie Sociale offre un soutien temporaire structuré, mais orienté vers la transformation durable des situations. Elle vise à consolider les capacités des usagers, à encourager l'intégration de pratiques autonomisantes et à leur permettre, à terme, de retrouver un pouvoir d'agir plus affirmé sur leur parcours social et économique.

> **« En garantissant un accès digne à l'alimentation, l'épicerie sociale contribue à la stabilisation des budgets fragilisés »**

5. Les ressources humaines mobilisées pour le bon fonctionnement de l'Epicerie Sociale :

Afin de garantir la qualité de ses services et de répondre efficacement aux besoins des bénéficiaires, l'Épicerie Sociale s'appuie sur une équipe dédiée et pluridisciplinaire. Chaque membre occupe un rôle stratégique, contribuant au bon fonctionnement et à la mission globale de l'épicerie.

6. Une organisation structurée autour de compétences clés :



Une responsable/travailleuse sociale à temps plein

En charge de la coordination des activités de l'épicerie, la responsable veille à l'organisation générale, à la gestion des relations avec les partenaires institutionnels (CAF, Maison Départementale, CCAS, etc.), et au suivi des bénéficiaires. Elle joue également un rôle central dans l'accompagnement social personnalisé, en travaillant directement avec les usagers pour définir et mettre en œuvre leurs projets d'autonomie.



Un agent d'accueil diplômé en Économie Sociale et Familiale (ESF) à temps plein

Cet agent, spécialisé dans l'accompagnement des familles et des individus en difficulté, accueille les bénéficiaires et les oriente au sein de l'épicerie. Grâce à sa formation en ESF, il apporte des conseils pratiques sur la gestion du quotidien (budget, alimentation, hygiène) et propose des solutions adaptées aux problématiques rencontrées. Il participe également à l'organisation des ateliers collectifs et au suivi des projets sociaux.

Un régisseur et gestionnaire de stock à temps plein

Chargé de la logistique, le régisseur veille à l'approvisionnement, au stockage et à la gestion des produits alimentaires, d'hygiène et d'entretien. Il s'assure de la disponibilité des denrées tout en optimisant leur gestion (rotation des stocks, respect des normes d'hygiène et de sécurité). Son rôle est crucial pour garantir la qualité et la continuité des produits proposés aux bénéficiaires.

Deux animateurs du CCAS à temps partiel (80%)

Les animateurs interviennent principalement dans l'organisation et l'animation des ateliers collectifs proposés par l'épicerie. Leur expertise permet de diversifier les activités (gestion de budget, estime de soi, parentalité, sport, création, etc.) et de créer un environnement stimulant et collaboratif. En favorisant les échanges et l'entraide entre les participants, ils contribuent à renforcer le lien social et à valoriser les compétences de chacun.

7. Une équipe dédiée à la mission de l'Épicerie Sociale

Cette organisation repose sur un équilibre entre compétences techniques, logistiques et sociales. Chaque membre de l'équipe, qu'il soit à temps plein ou à temps partiel, apporte une contribution essentielle à la réalisation des objectifs de l'épicerie :

- **Accompagner les bénéficiaires** dans une démarche globale, respectueuse de leur dignité et de leur autonomie ;
- **Assurer un service fluide et efficace** en garantissant la disponibilité des produits et en répondant aux attentes des usagers ;
- **Promouvoir l'apprentissage et l'entraide** à travers des ateliers éducatifs et collectifs.

Grâce à cette structure bien organisée et à une équipe investie, l'Épicerie Sociale peut répondre aux défis liés à l'accompagnement des personnes en difficulté tout en assurant la pérennité de ses activités.

D – Les bénéficiaires :

Pratique et éthique :

- Dépasser l'aide alimentaire pour lutter contre la pauvreté,
- Respecter la dignité des personnes : l'accueil est primordial, tout comme le respect, donner confiance, accepter les différences,
- Le travail d'accompagnement proposé fait de cette aide un outil d'insertion, un outil à la parentalité, un outil de sensibilisation à la santé…

1. Les familles accompagnées

1.2 Évolution du nombre de bénéficiaires

2024 : 44 familles **2025 : 62 familles**

L'épicerie sociale enregistre une augmentation significative du nombre de familles accompagnées entre 2024 et 2025, avec 18 foyers supplémentaires. Cette progression marque un élargissement notable du public bénéficiaire en l'espace d'un an.

1.3 Évolution du nombre total de personnes accompagnées

2024 : 114 personnes
2025 : 164 personnes

La hausse du nombre de personnes suivies est particulièrement marquée (+50 personnes). Elle révèle non seulement un accroissement de la demande, mais également une intensification des besoins au sein des familles.

1.4 Analyse sociologique

Plusieurs dynamiques sociales peuvent expliquer cette évolution :
Accroissement des situations de précarité : L'augmentation du nombre de familles et de personnes accompagnées suggère un contexte socio-économique plus contraint, marqué par une inflation persistante, des tensions sur le logement ou des difficultés d'accès à l'emploi.
Renforcement du recours aux dispositifs sociaux : L'évolution observée peut également témoigner d'une meilleure connaissance du dispositif, d'un travail de proximité plus efficace ou d'un recul du non-recours aux droits.

1.5 Dimension psychologique

La hausse du nombre de bénéficiaires peut refléter :
Une augmentation du stress économique et de l'insécurité matérielle, qui incite davantage de familles à solliciter un soutien lorsque leurs capacités de résilience sont dépassées.
Un changement dans les comportements d'aide, certains ménages hésitant moins à demander un accompagnement lorsqu'ils perçoivent leur situation comme instable ou leur charge mentale comme trop élevée.
Un besoin accru d'accompagnement global, mobilisant à la fois des ressources matérielles et psychosociales, afin de restaurer un sentiment de maîtrise et de sécurité.

1.6 Enseignements globaux

L'évolution entre 2024 et 2025 illustre une montée en charge importante de l'épicerie sociale et révèle :

- Une demande sociale en expansion rapide ;
- Une intensification des vulnérabilités familiales ;
- Une nécessité croissante d'un accompagnement renforcé, tant sur le plan matériel que psychosocial.

Ces données invitent à adapter les capacités d'accueil, à consolider les partenariats territoriaux et à développer des actions préventives pour répondre durablement à des besoins qui s'amplifient et se complexifient.

2.Typologie des familles



Les données indiquent une évolution non négligeable dans la configuration des ménages accompagnés. En 2024 comme en 2025, les familles monoparentales demeurent la catégorie majoritaire, mais leur poids relatif diminue (de 54,55 % à 50 %). Parallèlement, les couples avec enfants et les couples sans enfants voient leur proportion augmenter. Les personnes seules, quant à elles, restent un groupe important, bien que leur part recule en 2025 (de 29,55 % à 25,81 %).

2.1 Familles monoparentales : de 54,55 % à 50 %

Les familles monoparentales restent les plus représentées, ce qui est cohérent avec les travaux sociologiques montrant leur vulnérabilité économique structurelle (charges domestiques non partagées, insertion professionnelle plus fragile, dépendance accrue aux aides sociales).

La légère baisse en 2025 pourrait indiquer :

- Une diversification du public ;
- L'arrivée de nouvelles catégories de ménages en difficulté ;
- Ou une stabilisation relative de certaines familles monoparentales qui n'ont plus recours au dispositif.

2.2 Personnes seules : de 29,55 % à 25,81 %

La part des personnes seules diminue également. Cela peut traduire :

- un moindre recours de ce public, parfois en raison d'un fort non-recours lié à la honte ou au sentiment d'auto-suffisance ;
- une augmentation plus rapide d'autres types de ménages, modifiant mécaniquement la distribution ;
- un renforcement des solidarités informelles (hébergement temporaire, regroupements familiaux) dans les périodes économiques tendues.

2.3 Couples avec enfants : de 13,64 % à 19,35 %

Cette hausse est significative et reflète un élargissement du profil des bénéficiaires.
Plusieurs éléments peuvent l'expliquer :

- Un impact accru de l'inflation et du coût de la vie sur les familles avec enfants, dont les dépenses incompressibles sont plus élevées ;
- Une fragilisation des classes moyennes inférieures, qui basculent plus fréquemment dans une zone de vulnérabilité ;
- Une meilleure visibilité ou acceptabilité sociale de l'usage des épiceries sociales par des ménages traditionnellement moins représentés.

2.4 Couples sans enfants : de 2,77 % à 4,84 %

Même si ce groupe reste minoritaire, l'augmentation est notable.
Elle peut révéler :

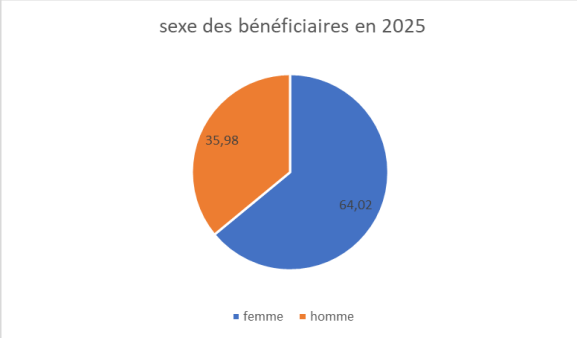
- Une précarisation plus large des ménages bi-actifs sans charge parentale, souvent touchés par des ruptures professionnelles ou des dettes ;
- Un accroissement du recours de nouveaux profils, moins habitués aux dispositifs sociaux mais davantage poussés à demander de l'aide.

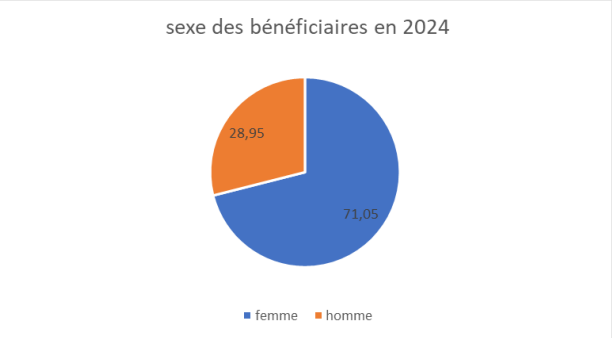
2.5 L'évolution observée entre 2024 et 2025 traduit :

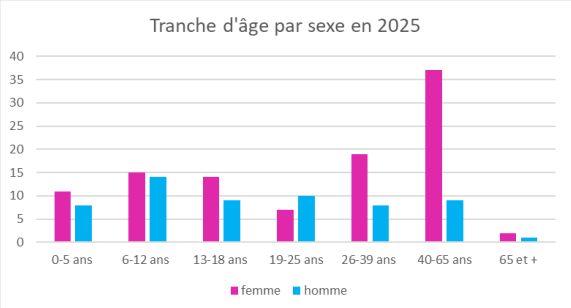
Une diversification des publics, montrant que la précarité touche des groupes plus variés que les seuls ménages traditionnellement identifiés comme vulnérables.
Une intensification des difficultés économiques, élargissant le spectre des familles ayant besoin d'un appui alimentaire et d'un accompagnement social.
Une reconfiguration des formes familiales présentes dans le dispositif, reflétant les transformations contemporaines de la vie familiale (séparations, recompositions, cohabitations contraintes).

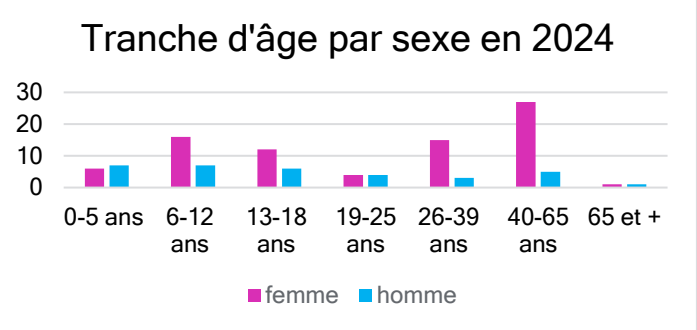
Les variations de typologie peuvent également être lues au prisme du vécu des ménages :
Les familles monoparentales restent très représentées en raison d'une charge mentale et organisationnelle élevée qui augmente la probabilité de recourir à l'aide.
Les couples avec ou sans enfants sollicitent davantage le dispositif lorsqu'ils perçoivent une perte de maîtrise de leur budget ou un stress financier croissant.
Les personnes seules, souvent plus exposées à l'isolement social, peuvent sous-recourir ou recourir tardivement aux services d'aide en raison d'un sentiment de stigmatisation ou d'une volonté forte de préserver une autonomie perçue.

La typologie des familles en 2024 et 2025 montre une évolution vers un public plus hétérogène. Si les familles monoparentales restent majoritaires, la montée des couples (avec ou sans enfants) signale l'élargissement de la précarité à des ménages jusque-là moins représentés dans les dispositifs d'aide alimentaire. Cette transformation confirme la nécessité d'un accompagnement social adaptatif, capable de répondre à des situations familiales diversifiées et à des besoins psychosociaux plus complexes.









3. Analyse comparative 2024–2025

3.1 Éléments quantitatifs

L'analyse des situations socio-professionnelles des personnes accompagnées met en évidence une évolution notable entre 2024 et 2025.

En 2024 :

- 64 % des personnes étaient bénéficiaires du RSA
- 16 % relevaient du chômage indemnisé
- 4 % étaient salariées

En 2025 :

- 53,97 % des personnes sont bénéficiaires du RSA
- 22,22 % sont en situation de chômage indemnisé
- 11,11 % sont salariées

Ces données traduisent une baisse de la part des bénéficiaires du RSA et, parallèlement, une augmentation des situations de chômage indemnisé et d'accès à l'emploi salarié, même si ce dernier demeure minoritaire.

3.2 Lecture sociologique des évolutions observées

D'un point de vue sociologique, cette évolution s'inscrit dans la perspective de Robert Castel sur la désaffiliation sociale. En 2024, la forte proportion de bénéficiaires du RSA plaçait la majorité des personnes accompagnées dans une situation de vulnérabilité structurelle, caractérisée par une faible

intégration au marché du travail. En 2025, la baisse du RSA et la hausse du chômage indemnisé traduisent un léger déplacement vers une précarité davantage intégrée, marquée par un meilleur accès aux dispositifs de protection sociale. Enfin, l'augmentation, même modérée, du salariat suggère une dynamique de remobilisation socio-professionnelle, cohérente avec les politiques d'activation favorisant l'insertion durable plutôt que l'assistance.

3.3 Apports psychologiques : impacts sur les individus

La précarité financière prolongée engendre un stress psychologique important, marqué par une dévalorisation de soi et un sentiment d'impuissance. En 2024, la forte dépendance au RSA a pu accentuer le sentiment de dépendance institutionnelle, fragiliser l'estime de soi et limiter les perspectives professionnelles. En 2025, la hausse du chômage indemnisé et du salariat peut contribuer à une restauration partielle du sentiment d'utilité sociale et de contrôle. Néanmoins, la persistance de situations précaires maintient une vulnérabilité psychologique, nourrie par l'instabilité de l'emploi et l'incertitude financière.

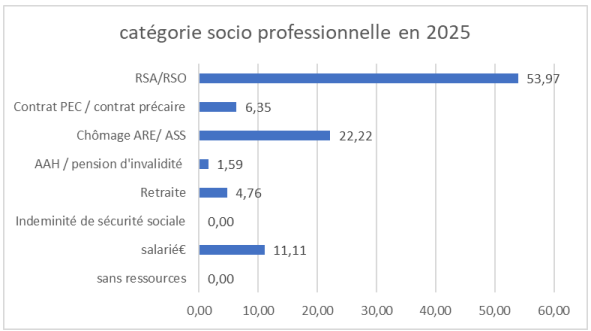
3.4 Enjeux et perspectives

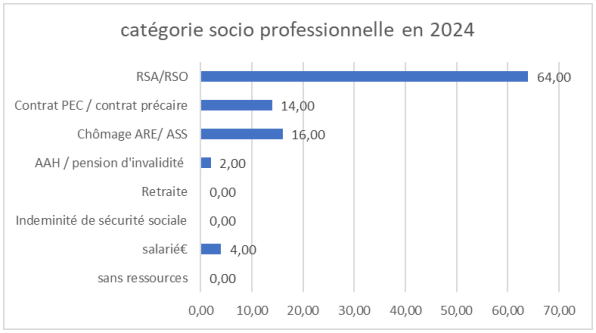
Malgré une évolution globalement positive entre 2024 et 2025, les données confirment le maintien d'une précarité financière et socio-professionnelle structurelle pour une part importante du public accompagné.

Ces constats soulignent :

- La nécessité de poursuivre les actions d'accompagnement global (emploi, droits sociaux, logement, santé),
- L'importance d'un soutien psychologique et motivationnel pour prévenir le découragement et favoriser l'engagement dans les parcours d'insertion,
- Le rôle central des partenariats institutionnels dans la sécurisation des trajectoires professionnelles.

L'épicerie sociale est un lieu de distribution de denrées. Elle est aussi l'endroit où la personne est restaurée dans son identité et sa posture de consommateur. La recherche de « non-stigmatisation » est essentielle.





4. Données chiffrées comparées

4.1Analyse des évolutions observées

La régularisation de dettes demeure le premier motif d'intervention sur les deux années, confirmant le poids central des difficultés financières dans les parcours des ménages accompagnés. Néanmoins, une légère diminution est observée en 2025 (–2.57 points), pouvant traduire soit une amélioration relative de la gestion budgétaire pour certains ménages, soit un report des besoins vers d'autres priorités structurelles.

Le relogement connaît une augmentation significative en 2025, passant de 15,38 % à 20.78 %. Cette évolution met en évidence un renforcement des problématiques liées au logement, qu'il s'agisse de situations d'habitat inadapté, de ruptures résidentielles ou de la nécessité de sécuriser durablement les parcours de vie. Le logement apparaît ainsi comme un levier prioritaire d'accès à l'autonomie et à la stabilisation sociale.
L'attente d'ouverture de droits recule également en 2025 (de 9,62 % à 5,19 %), ce qui peut indiquer une meilleure anticipation ou un accompagnement plus efficace dans l'accès aux droits sociaux, contribuant à limiter les périodes de rupture de ressources.

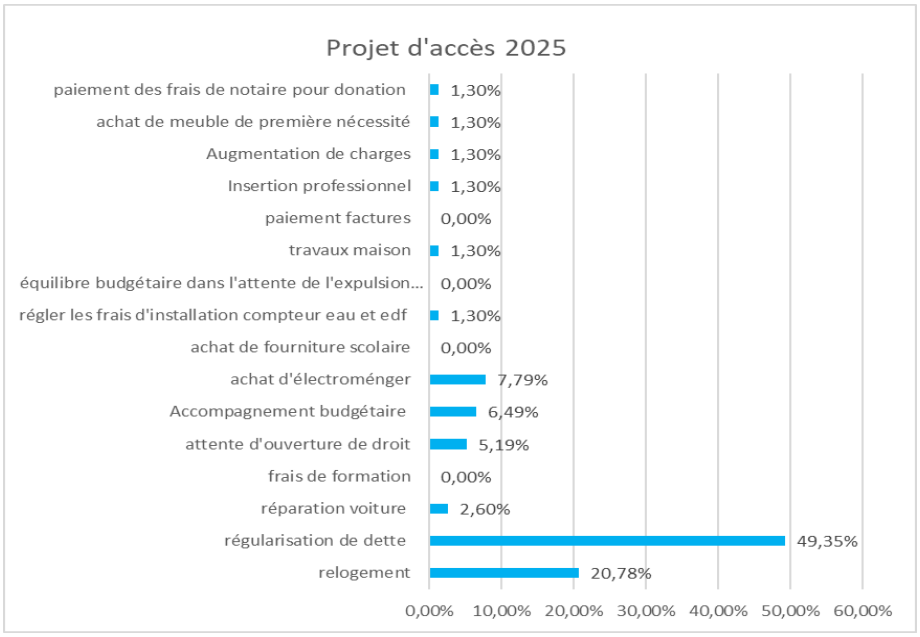
4.2 Lecture socio-économique et psychosociale

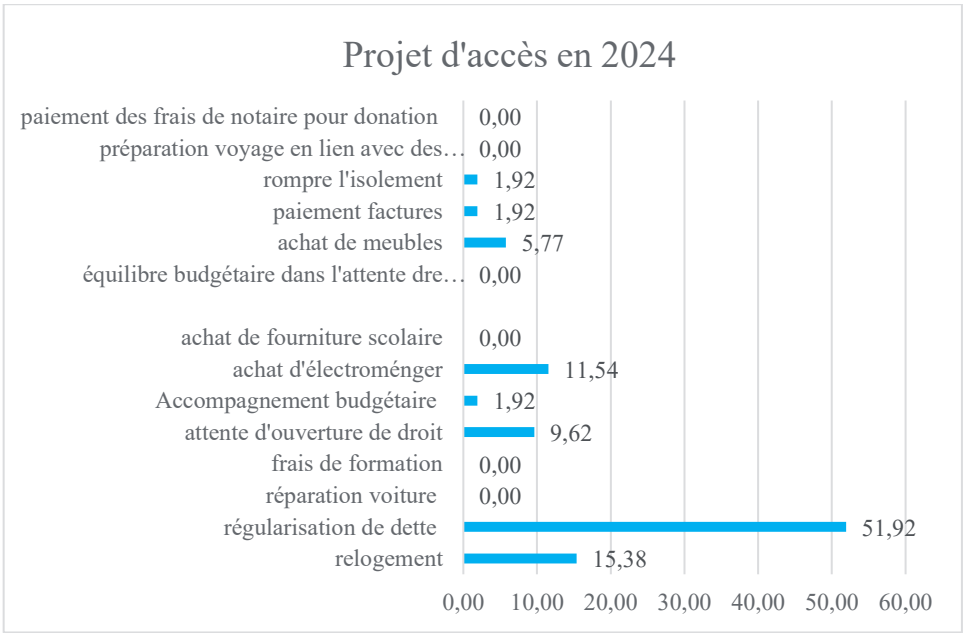
D'un point de vue socio-économique, la persistance d'un niveau élevé de régularisation de dettes s'inscrit dans une logique de précarité cumulative, telle que décrite par les travaux de Serge Paugam, où les difficultés financières se conjuguent à des fragilités résidentielles et sociales.
Sur le plan psychosocial, les interventions liées au logement et à la stabilisation matérielle jouent un rôle essentiel dans la réduction de l'insécurité perçue. Selon la hiérarchie des besoins de Maslow, la sécurisation du logement et des ressources financières constitue un prérequis à toute démarche d'insertion durable, favorisant la remobilisation des personnes et leur capacité à se projeter dans un parcours d'autonomie.

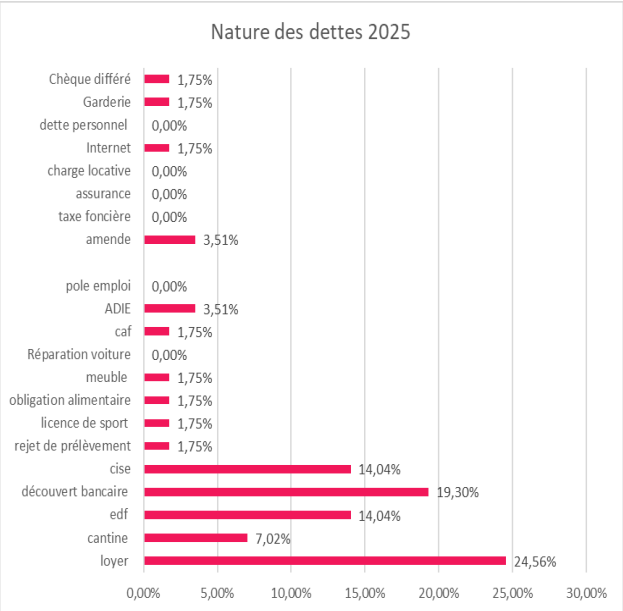
4.3 Conclusion et perspectives

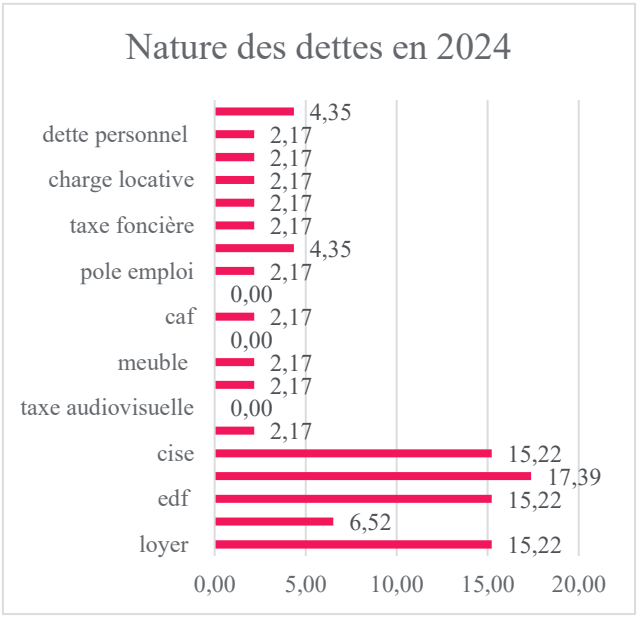
La comparaison 2024–2025 met en évidence une évolution des priorités du projet d'accès, avec un recentrage progressif vers la stabilisation résidentielle, tout en maintenant un socle fort d'actions liées à la régularisation financière.
Ces constats confirment la pertinence du projet en tant qu'outil d'accompagnement global, nécessitant :

- La poursuite d'actions budgétaires préventives,
- Un renforcement des partenariats logement,
- Et une articulation étroite entre aide matérielle, accès aux droits et accompagnement social.


Projet d'accès 2025
paiement des frais de notaire pour donation
achat de meuble de première nécessité
Augmentation de charges
Insertion professionnel
paiement factures
travaux maison
équilibre budgétaire dans l'attente de l'expulsion...
régler les frais d'installation compteur eau et edf
achat de fourniture scolaire
achat d'électroménger
Accompagnement budgétaire
attente d'ouverture de droit
frais de formation
réparation voiture
régularisation de dette
relogement
1,30%
1,30%
1,30%
1,30%
0,00%
1,30%
0,00%
1,30%
0,00%
7,79%
6,49%
5,19%
0,00%
2,60%
49,35%
20,78%
0,00% 10,00% 20,00% 30,00% 40,00% 50,00% 60,00%


Projet d'accès en 2024
paiement des frais de notaire pour donation
préparation voyage en lien avec des…
rompre l'isolement
paiement factures
achat de meubles
équilibre budgétaire dans l'attente dre…
achat de fourniture scolaire
achat d'électroménger
Accompagnement budgétaire
attente d'ouverture de droit
frais de formation
réparation voiture
régularisation de dette
relogement
0,00
0,00
1,92
1,92
5,77
0,00
0,00
11,54
1,92
9,62
0,00
0,00
51,92
15,38
0,00 10,00 20,00 30,00 40,00 50,00 60,00





En 2025, la structure des dettes évolue vers une hiérarchisation plus marquée, avec une prédominance **des dettes locatives et bancaires**.

4.4 Analyse des évolutions observées

La hausse des dettes de loyer entre 2024 et 2025 (de 15,22 % à 24.56 %) constitue un indicateur préoccupant, révélant une tension accrue sur le budget logement. Cette évolution s'inscrit dans un contexte de pression économique renforcée, où le logement représente une part croissante des dépenses contraintes des ménages précaires.

Le découvert bancaire progresse également (de 17,39 % à 19,30 %), traduisant **des stratégies de compensation financière** à court terme face à l'insuffisance de ressources. D'un point de vue socio-économique, ce recours accru au découvert peut être interprété comme **un outil de survie budgétai**re, mais générateur d'un risque d'aggravation de l'endettement et d'exclusion bancaire.

À l'inverse, les dettes liées à l'eau et à l'électricité connaissent une légère diminution relative en 2025. Cette évolution peut traduire l'impact positif :

- Des dispositifs d'accompagnement budgétaire et de médiation avec les fournisseurs,
- Des actions de prévention (fonds de solidarité, étalements de paiement),
- Et de l'intervention de partenaires spécialisés dans la gestion des impayés énergétiques.

4.5 Lecture sociologique et psychosociale

Sur le plan sociologique, la concentration des dettes sur le loyer et les charges essentielles renvoie aux analyses de **Pierre Bourdieu** sur la contrainte économique, où la faiblesse des ressources limite les marges de manœuvre et enferme les ménages dans des arbitrages défavorables.

D'un point de vue psychologique, l'endettement lié au logement et aux services essentiels génère un sentiment d'insécurité résidentielle et une anxiété constante, susceptible d'altérer la capacité de projection et d'initiative des personnes accompagnées. Selon la théorie du stress financier, ces dettes constituent des facteurs de vulnérabilité émotionnelle, pouvant entraver l'engagement dans les démarches d'insertion sociale et professionnelle.

L'évolution observée entre 2024 et 2025 souligne la nécessité de :

- Renforcer la prévention des impayés de loyer, en lien étroit avec les bailleurs et les dispositifs logement,
- Poursuivre l'accompagnement budgétaire individualisé afin de limiter le recours au découvert bancaire,

- Consolider les partenariats avec les acteurs de l'eau et de l'énergie pour sécuriser les dépenses vitales.

Ces constats confirment l'importance d'une approche globale et anticipative de la gestion des dettes, intégrée à l'accompagnement social, afin de prévenir les situations de rupture et de désaffiliation.

5. L'accompagnement des bénéficiaires

L'accompagnement social des bénéficiaires s'inscrit dans une démarche structurée, fondée sur des entretiens réguliers conduits par le travailleur social de l'épicerie. A minima, deux entretiens sont programmés au cours de chaque période d'accès de trois mois. Toutefois, le suivi ne se limite pas à ces temps formalisés : de nombreux échanges informels viennent jalonner le parcours des bénéficiaires, favorisant une relation de confiance et un ajustement continu de l'accompagnement aux besoins exprimés ou repérés.

Cette approche repose sur les principes issus de la psychologie humaniste et de l'intervention sociale, notamment l'alliance de travail, l'écoute active et la reconnaissance de la personne comme actrice de son parcours. Les bénéficiaires formalisent leur engagement par la signature d'un contrat d'accompagnement avec le travailleur social. Ce cadre contractuel, inspiré des logiques de responsabilisation et d'empowerment, vise à soutenir l'amélioration globale des conditions de vie du foyer. Les engagements peuvent concerner, selon les situations, un suivi budgétaire, la participation aux ateliers collectifs, une démarche de soin ou toute autre action favorisant la stabilisation et l'autonomisation.

Sur le plan sociologique, l'intervention de l'épicerie sociale s'inscrit dans une logique de soutien aux trajectoires de vie fragilisées, en agissant sur les déterminants sociaux du quotidien. L'objectif est d'apporter un appui concret, de co-construire des solutions avec les familles sur les problématiques rencontrées, ou d'orienter vers des partenaires spécialisés lorsque les compétences ne sont pas mobilisables en interne.

> **Chaque usager est amené à définir avec le travailleur social un projet qu'il souhaite mener à bien pendant la période d'accès à l'épicerie.**

L'épicerie sociale joue ainsi un rôle de relais d'accompagnement sur des thématiques variées, telles que la mobilité, le logement, la garde et les activités de loisirs des enfants, l'appui administratif, l'accès à l'emploi ou encore les problématiques de santé. Cette intervention globale s'appuie sur une approche systémique, prenant en compte l'environnement social, familial et institutionnel des bénéficiaires.

> **C'est aussi amener la personne à mieux gérer son budget, et à prévoir certaines dépenses.**

Lorsque cela s'avère nécessaire, l'accompagnement est réalisé en collaboration étroite avec les partenaires internes et externes : CCAS, Mobi CAF, Maison Départementale, associations de quartier, EDF, entre autres. Cette transversalité constitue un levier central du dispositif depuis l'ouverture de l'épicerie sociale. Elle permet de proposer un accompagnement coordonné et cohérent, tout en favorisant l'ouverture vers un réseau partenarial solide, construit pour partie sur des coopérations de longue date, et indispensable à la mise en œuvre d'un accompagnement global et durable.

L’action de l’épicerie sociale a contribué au retour à l’emploi de dix personnes et à l’entrée en formation d’une personne. Ces résultats illustrent le rôle du dispositif comme levier d’insertion socio-professionnelle, en agissant sur les freins périphériques à l’emploi.

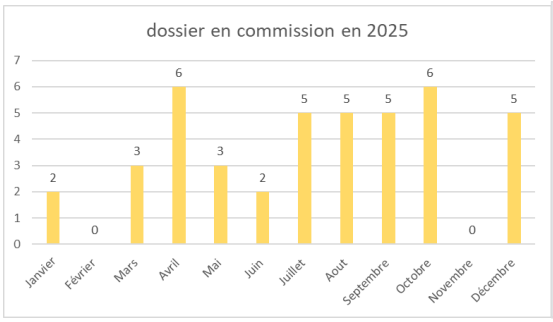
En s’appuyant sur les apports de la sociologie de l’insertion et de la psychologie du travail, l’épicerie sociale intervient sur des facteurs structurels et individuels qui conditionnent l’accès ou le retour à l’activité : sécurisation des besoins de base, stabilisation budgétaire, restauration de l’estime de soi et renforcement du sentiment d’efficacité personnelle. En réduisant l’insécurité matérielle et en accompagnant les personnes dans un cadre valorisant et non stigmatisant, le dispositif favorise la remobilisation, la projection dans un projet professionnel et la capacité à s’engager durablement dans un parcours d’emploi ou de formation.

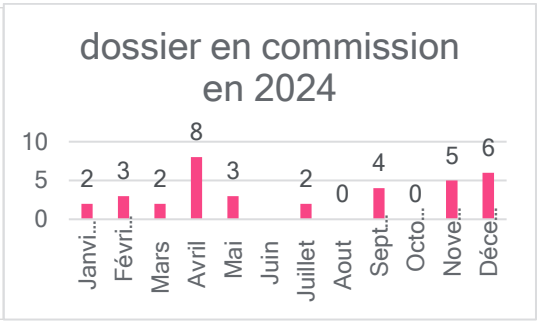
> **Un accompagnement personnalisé pour une insertion durable**

Ainsi, l’épicerie sociale ne se limite pas à un soutien alimentaire, mais s’inscrit dans une démarche globale d’activation des ressources individuelles et sociales, contribuant à la levée progressive des obstacles à l’insertion et à la consolidation des trajectoires professionnelles.

E – L’accès à l’épicerie

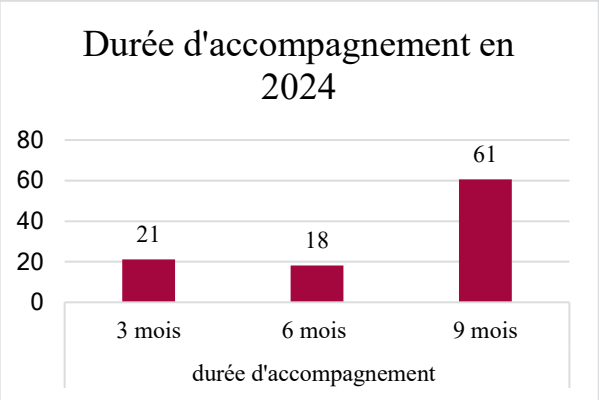
Le postulat de l’aide au travers l’Epicerie Sociale est que « plus les ressources sont limitées, plus la proportion du budget consacré à l’alimentaire est importante ».
En 2025, la commission a instruit 42 dossiers ayant fait l’objet d’un avis favorable, contre 35 en 2024. Cette évolution traduit une augmentation significative du nombre de demandes validées par la commission, soit une progression de sept dossiers en un an.

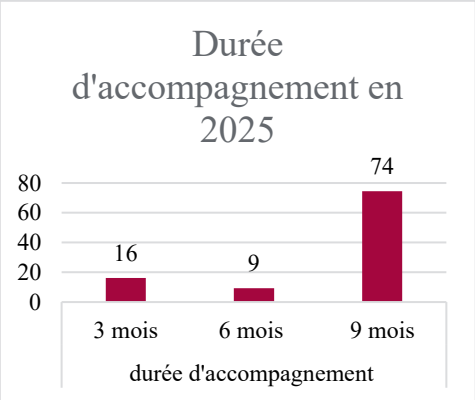




1. La durée d’accès

L'accès aux magasins sociaux et solidaires est de trois mois, renouvelable pendant une période de 9 mois ; l'objectif est de ramener les personnes à un équilibre financier. La durée de prise en charge est liée au projet d'accès.
Cependant, pour certaines familles et des personnes contractualisées, la solution de l'épicerie s'est avérée inadaptée en raison de diverses raisons, notamment la non-adhésion au règlement intérieur, aux actions collectives et l'absence d'accompagnement financier.





La durée des accompagnements proposés met en évidence une évolution significative des parcours entre 2024 et 2025.

En 2024 :

- 21 % des accompagnements ont duré 3 mois
- 18 % ont duré 6 mois
- 61 % se sont inscrits sur 9 mois

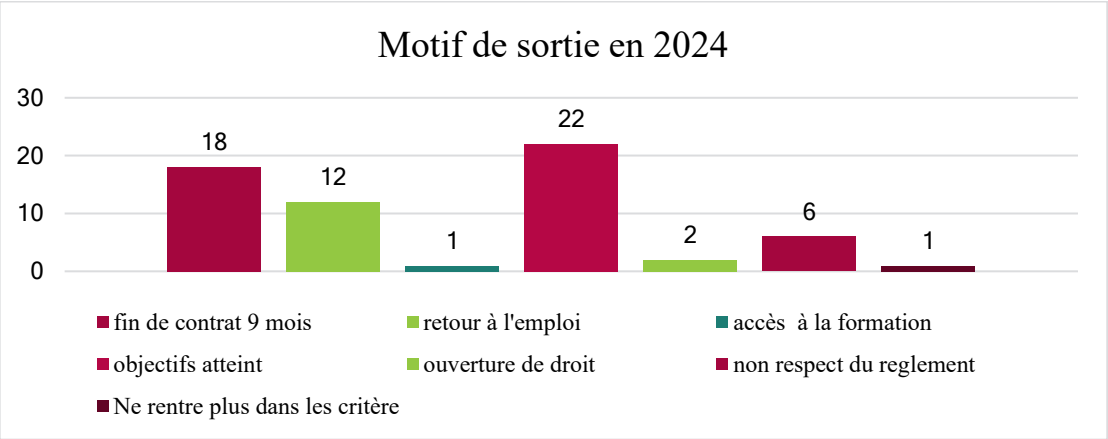
En 2025 :

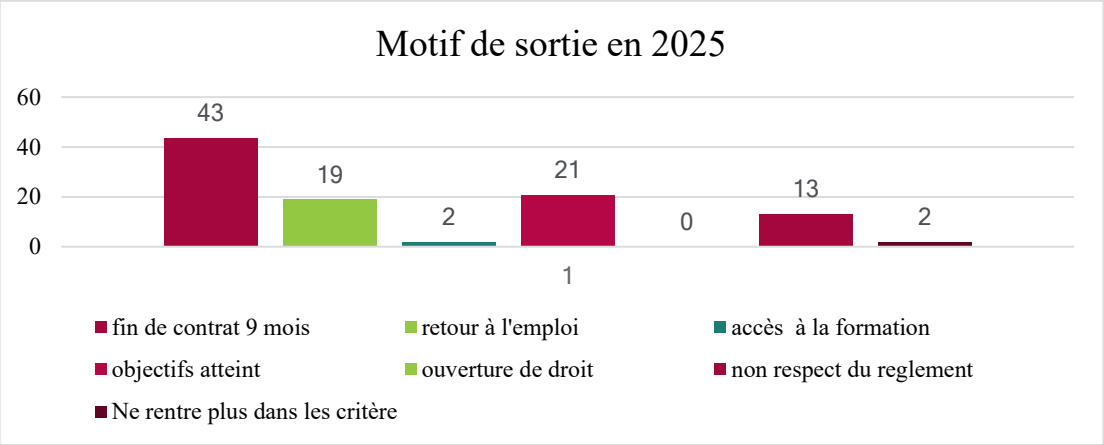
- 16 % des accompagnements ont duré 3 mois
- 9 % ont duré 6 mois
- 74 % se sont inscrits sur 9 mois

Ces données montrent une augmentation marquée des accompagnements longs, au détriment des parcours courts et intermédiaires.
La baisse des accompagnements de 3 mois entre 2024 et 2025 (–5 points) peut traduire une diminution des situations nécessitant une réponse ponctuelle ou une orientation plus fine des publics dès l'entrée dans le dispositif. Elle suggère également une reconnaissance accrue du besoin d'un accompagnement dans la durée pour produire des effets durables.

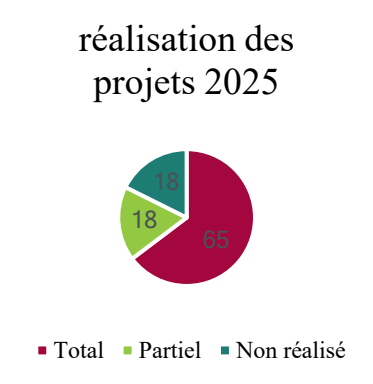
La diminution plus nette des accompagnements de 6 mois (–9 points) indique une polarisation des parcours : les situations semblent soit rapidement stabilisées, soit, au contraire, relever de problématiques plus complexes nécessitant un accompagnement prolongé.

À l'inverse, la forte augmentation des accompagnements de 9 mois (+13 points) révèle une intensification et une complexification des situations sociales et budgétaires rencontrées en 2025. Les ménages accompagnés cumulent davantage de fragilités (précarité financière, difficultés de logement, accès aux droits, isolement), rendant indispensable un suivi dans la durée.



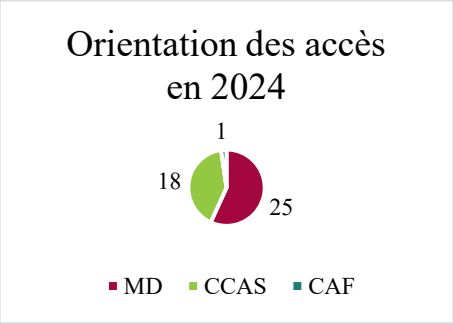


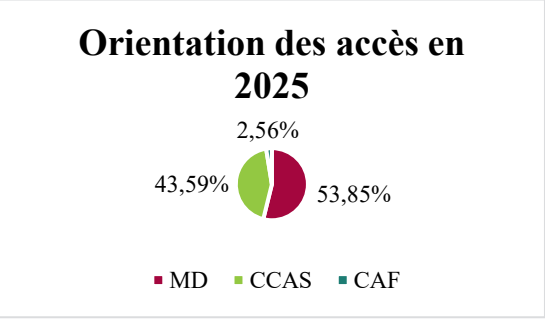




2.La commission d'accès

Toutes les demandes sont examinées lors de commissions mensuelles. En 2025, la commission s'est réunie 10 fois.
Les demandes émanent principalement de deux services instructeurs : la Maison Départementale à hauteur de 53.85 contre 57% en 2024, le CCAS pour 43.59 % (41 % en 2024).



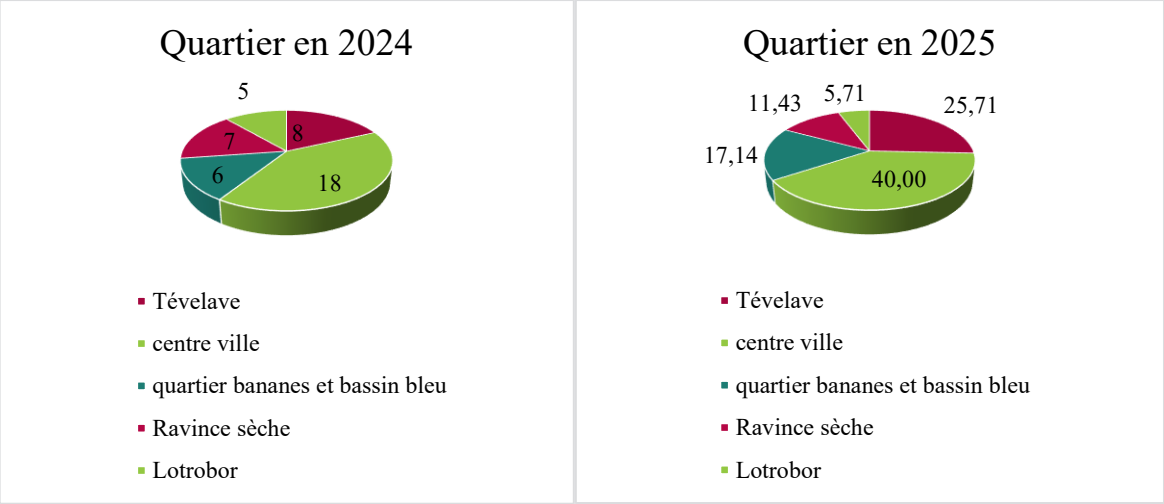


Les travailleurs sociaux connaissent bien l'outil rendant les orientations plus pertinentes. Ainsi, la bonne connaissance du dispositif par les services orienteurs limite considérablement le nombre de refus.

3.La file active

Pour permettre à chaque foyer d'accéder aux denrées de leur choix, nous accueillons les familles tous les 15 jours.
Accueillir mais pas que …

L'épicerie « Maison Père Jeannette » est un lieu de vie, « *lé rapide, na point la file d'attente, nou gagn gard nout commission bien comme y faut* »[4].
Dans toutes les situations, on prend le temps d'écouter, de proposer, d'accompagner.



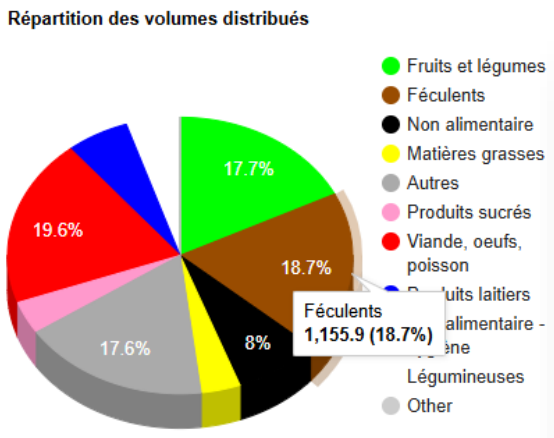
40 % des familles habitent au centre-ville des Avirons.

D – DENREES ET TRACABILITE

1.Les denrées proposées

En 2025, il y a eu 565 passages de personne à l'épicerie sociale. Nous avons vendu 6.177 tonnes de produits.
La majorité de nos produits sont des achats (Auchan et super U) tels que les produits frais et congelés, les produits d'hygiène et d'entretien, les produits secs etc (FAAD, CNES, CCAS). Cela permet de proposer aux familles des denrées contribuant à une alimentation équilibrée.

Répartition des volumes distribués en 2025





Traçabilité des produits

En France, les structures d'aide alimentaire, y compris les Epiceries Sociales, sont soumises à un certain nombre d'obligations législatives, notamment la traçabilité des produits entrant et sortant.
L'équipe utilise un logiciel pour la traçabilité des produits (Escarcelle)

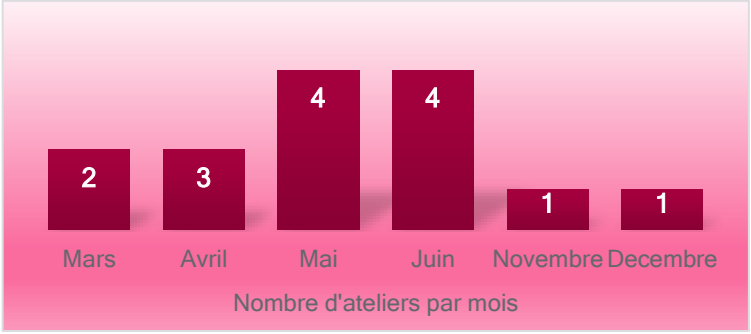
E – NOS PARTENAIRES

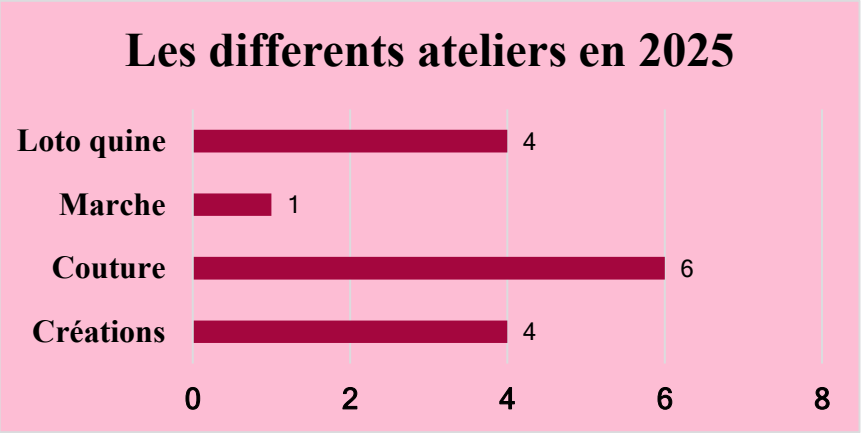
Partenaires	Type de partenariat
ANDES	Formation (escarcelle, hygiène et sécurité) Accompagnement à la réflexion Financeur
Maison départementale	Prescripteur Participation aux commissions d'accès
BAM	Formation du personnel Approvisionnement pour les colis alimentaires
CAF	Prescripteur, Participation aux commissions d'accès Financeur
PHENIX	Approvisionnement
Ministère de l'agriculture	Mieux manger pour tous – financeur

F – ACTIONS COLLECTIVES

La Maison Père Jeannette sert de lieu d'accueil et de soutien aux personnes qui y ont accès, ainsi que de lieu d'expression et de valorisation des capacités.
Des activités variées sont proposées dans notre structure, tels que des ateliers de cuisine, des créations d'objets du quotidien, des ateliers sportifs, fabrication de produits d'entretien etc.
Ce sont autant d'animations qui permettent aux personnes de reconstruire des liens et de prendre conscience de leurs capacités et de leurs potentiels.

15 ateliers ont été fait de février à décembre 2025 sur différentes thématiques (PAQUES, NOEL, BIEN ÊTRE, CREATION POUR LES PERSONNES QU'ON AIME…)
Nos différentes actions ont pour objectifs de favoriser le lien social et de lutter contre l'isolement, tout en soutenant la relation parents-enfants et les échanges entre parents. Elles visent également à renforcer les liens familiaux grâce à des activités partagées, en créant des temps de complicité, de plaisir et de convivialité entre les familles.





Objectifs spécifiques des actions de marche

- Promouvoir le bien-être physique, social et familial à travers une activité accessible, conviviale et intergénérationnelle ;
- Encourager la pratique régulière d'une activité physique douce, adaptée à tous les âges ;
- Sensibiliser les familles aux bienfaits de la marche sur la santé, tant sur le plan physique que mental.

Objectifs des ateliers de création et de couture

- Stimuler la créativité et l'imagination chez les enfants comme chez les adultes ;
- Renforcer les liens familiaux par le biais d'une activité commune ;
- Favoriser la fabrication d'objets utiles à moindre coût, en valorisant le faire soi-même.

Objectifs des ateliers de loto quine

Les ateliers de loto quine ont pour objectifs de :

- Créer un temps de rencontre, d'échange et de convivialité entre les participants
- Offrir un temps de détente et de divertissement
- Créer des souvenirs positifs et des temps de plaisir partagé

	Nombre de participants	Nombre d'enfants	Nombre de parents / d'adultes
Atelier couture	10	0	10
Atelier marche	3	0	3
Atelier loto quine	32	8	24
Atelier créations	22	10	12

Ces chiffres montrent une participation globale de 67 personnes, avec une présence significative de familles lors des ateliers loto quine et de créations, favorisant ainsi la mixité des publics et les temps partagés parents/enfants.

Le bilan met en évidence une répartition variable des ateliers sur l'année. Deux ateliers ont été proposés au mois de mars, puis trois en avril. Les mois de mai et juin ont été les plus dynamiques, avec 4 ateliers organisés chacun. En fin d'année, l'activité a été plus ponctuelle, avec un atelier en novembre et un en décembre.

Les ateliers de couture ont constitué l'activité la plus représentée, avec l'organisation de six séances, ce qui témoigne d'un réel engouement et d'un fort intérêt de la part des participants. Tout au long de ces ateliers, les participants se sont montrés particulièrement impliqués, faisant preuve de patience, de minutie et d'un véritable sens du détail.



Chaque séance a été l'occasion d'un apprentissage concret, permettant à chacun de découvrir ou de renforcer des compétences en couture, tout en étant accompagné pas à pas. Les participants sont repartis avec une grande fierté de leurs réalisations, ayant pu concevoir eux-mêmes des objets utiles à partir de très peu de matériel.

Cette expérience valorisante a renforcé leur confiance en leurs capacités et les a fortement encouragés à poursuivre dans cette dynamique, en créant par eux-mêmes ce dont ils pourraient avoir besoin à l'avenir. Les ateliers ont ainsi laissé une large place à l'expression de la créativité, tout en favorisant l'autonomie et le goût du « faire soi-même ».



Les ateliers de loto quine et les ateliers de création ont également rencontré un franc succès, avec la mise en place de quatre séances pour chacun d'entre eux. Ces temps d'animation ont largement contribué à instaurer une atmosphère conviviale et chaleureuse, tout en stimulant la créativité des participants.

Le public présent s'est montré très enthousiaste et ravi de prendre part à ces ateliers. Les activités créatives ont permis à chacun de laisser libre cours à son imagination, tandis que les moments partagés ont favorisé le renforcement des liens, tant entre parents et enfants qu'entre les familles elles-mêmes. De riches échanges intergénérationnels ont ainsi pu se développer, créant un véritable espace de rencontre et de partage.



Par ailleurs, ces ateliers ont offert aux participants un temps de détente et de divertissement, leur permettant de s'évader du quotidien et de vivre des instants agréables dans un cadre bienveillant et stimulant.



L'atelier marche, proposé de manière plus ponctuelle avec une séance, a néanmoins joué un rôle important dans la promotion du bien-être physique et du lien social. Cette activité a permis aux participants de se retrouver dans un cadre différent de leur environnement habituel, propice à la détente et au partage.



Les retours recueillis ont été unanimement positifs. Les participants se sont montrés très satisfaits et ravis d'avoir pris part à cet atelier. Cette marche leur a offert l'opportunité de s'éloigner temporairement du milieu urbain, de profiter de l'air frais et de la nature, tout en échangeant et en se sociabilisant avec les autres membres du groupe. Ils ont également pu constater que le parcours proposé était accessible et adapté à tous les niveaux.
Bien que l'exercice ait été légèrement plus exigeant pour une personne n'ayant pas l'habitude de marcher régulièrement, celle-ci s'est montrée particulièrement motivée. Elle a d'ailleurs exprimé le ressenti positif de cette expérience, soulignant les bienfaits tant sur le plan mental que physique, ce qui met en évidence l'impact bénéfique de cet atelier sur le bien-être global des participants.

Dans l'ensemble, ces ateliers ont permis de toucher un large public. Les familles ont pleinement apprécié ces temps de rencontre, marqués par l'entraide et la création de liens, tant entre parents et enfants qu'entre parents.
Ces actions ont suscité des retours très positifs, laissant aux familles un sentiment de satisfaction et de valorisation.



MIEUX MANGER POUR TOUS : Passeport solidaire

Les ateliers de prévention et sensibilisation à la santé et la nutrition

L'association ATD Quart Monde a souligné les effets de la précarité alimentaire sur le rôle nutritionnel et social de la nourriture.
En effet, les effets sur la santé des personnes sont nombreux (maladies chroniques, stress, difficultés du rapport au corps, peur des urgences alimentaires, etc.).
L'épicerie sociale "Maison Père Jeannette" aide les familles en difficulté alimentaire. C'est pourquoi nous avons pris des mesures pour agir sur les déterminants de la santé et l'alimentation.

Objectifs de l'action

- **Promouvoir une alimentation saine et équilibrée** :
- **Sensibilisation à la nutrition et à l'agriculture locale** :
- **Renforcer l'accès à une alimentation saine à moindre coût :**

Activités réalisées en 2025

- **16 ateliers cuisine avec des légumes** : Ces ateliers ont permis aux participants d'apprendre à cuisiner des plats sains en utilisant des légumes variés, souvent issus de la production locale et de saison. Les ateliers ont visé à :
- Enseigner des techniques simples pour intégrer plus de légumes dans les repas quotidiens.
- Proposer des recettes équilibrées, nutritives et abordables.
- **4 ateliers de cuisine en famille** ont été organisés, impliquant parents et enfants afin de favoriser la transmission intergénérationnelle des savoir-faire culinaires. Ces temps de

partage ont permis de renforcer les liens familiaux autour de la cuisine saine et d'accompagner parents et enfants dans une démarche de sensibilisation à la nutrition, tout en préparant ensemble des repas équilibrés.

- **2 ateliers nutrition** : Un atelier dédié à la nutrition, durant lequel des spécialistes ont expliqué comment adopter une alimentation équilibrée, reconnaître les groupes alimentaires essentiels et comprendre l'influence de l'alimentation sur la santé.
- **Visite d'exploitation :**

Cette activité a permis une immersion concrète dans le monde de l'agriculture locale. Les participants ont pu découvrir les pratiques de culture durable, comprendre l'importance des produits de saison et échanger directement avec les producteurs en leur posant des questions sur leur métier et leurs méthodes de production.

- **Distribution de 30 paniers de fruits et légumes de saison** (10 kg chacun), contribuant à améliorer l'accès à des produits frais et à une alimentation plus équilibrée.

Résultats et impact :

- L'initiative a touché un total de **146 participants**, répartis entre les différents ateliers et activités proposés. Les participants se sont engagés activement tout au long des sessions et ont pleinement bénéficié des informations, outils et ressources mis à leur disposition.

Sensibiliser à une alimentation équilibrée et saine :

- Les ateliers de cuisine et de nutrition ont contribué au renforcement des capacités des participants en matière d'alimentation saine et équilibrée, en leur permettant d'acquérir des compétences pratiques favorisant une cuisine à la fois nutritionnellement adéquate et économiquement accessible.
- L'action de distribution de paniers de fruits et légumes a permis d'améliorer l'accès à des produits frais pour les participants. Elle a eu des effets positifs sur l'équilibre alimentaire et a favorisé l'adoption de pratiques alimentaires plus saines, contribuant ainsi au bien-être global des bénéficiaires.

Atelier budgétaire à partir du « JEU DILEMME »

Dilemme est un jeu de société qui favorise et libère la conversation sur l'argent. Il est instructif car il aborde les problèmes de gestion budgétaire par des exemples. Le jeu aide également à acquérir des connaissances essentielles sur les produits bancaires et d'assurances.
Cette année, l'équipe a organisé 2 ateliers avec le public. Les familles ont apprécié cet atelier et demande plus de sessions.

Objectifs de l'action :

- Favoriser et libérer le dialogue autour de l'argent
- Sensibiliser sur la gestion budgétaire
- Informer sur les produits bancaires et assurances
- Informer sur les notions de charges fixes et charges variables
- Informer sur la notion de plaisir dans les petits budgets

Lors de la séance proposée, nous avons abordé certains sujets comme les crédits à la consommation, les frais bancaires, mais aussi la notion de charges fixes et courantes.
Les adultes comme les enfants ont beaucoup apprécié l'atelier. Ils disent avoir passé un moment agréable et ludique et surtout avoir appris beaucoup de choses. Ils souhaitent participer à d'autre ateliers du jeu DILEMME.

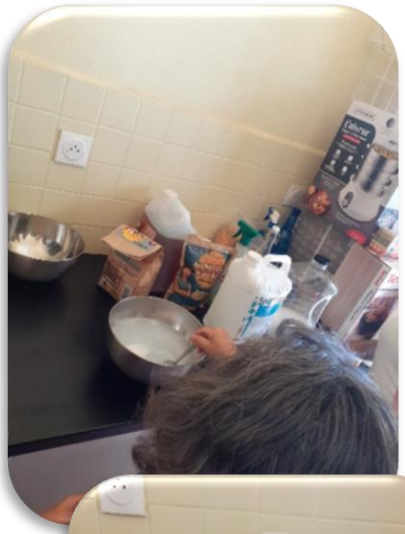
FABRICATION DE PRODUITS MENAGERS

Nous avons organisé 2 ateliers fabrication de produits ménagers en complément avec les ateliers socio-esthétique, auprès des bénéficiaires de l'épicerie sociale « Maison Père Jeannette ».

Plage horaire : 13H30 à 15H
Les ateliers permettent de répondre au mieux aux besoin des personnes mais également à découvrir de nouvelles choses grâce aux diverses recettes de fabrication produits ménagers.
Le but de l'action est de réduire l'achat les produits ménagers qui nécessite un budget important pour les usagers afin de fabriquer eux-mêmes leurs produits.

Objectifs :

- Valoriser les compétences de son savoir-faire et savoir-être
- Créer des produits d'hygiène et d'entretien à moindre coût et naturel
- Apprendre à réduire leur budget
- Favoriser le lien social avec l'ensemble du groupe



Pour ces réalisations, il nous fallait environs 15 minutes.
Nous avons également utilisé de l'eau bouillante c'est pourquoi la présence des enfants on a évité.
Au total on a eu 8 personnes qui ont pu participer à nos ateliers fabrication produits ménagers.



Dans l'ensemble les ateliers s'est très bien déroulée, et les objectifs ont été atteints.
En effet d'après les résultats, les ateliers ont été appréciés pour la plupart c'était une découverte.
L'objectif de cet atelier était de montrer l'importance de l'efficacité et la simplicité pour réaliser des produits ménagers à faible coût.
L'épicerie sociale accueil un public qui doit être sensibilisé de plus, au quotidien ils recherchent à faire des économies.
Et c'est à travers de simples conseilles que les usagers peuvent changer leurs habitudes de vie.



CULTURE ET PATRIMOINE

L'action "Culture et Patrimoine" avait pour but :
De renforcer le lien parent-enfant lors de sorties culturelles.
De favoriser l'accès à la culture pour des familles parfois éloignées de ce domaine.
De créer du lien social entre les participants.
De limiter le temps passé par les enfants sur les écrans.
De permettre la découverte de notre île et de son patrimoine.

Participation

10 familles ont pris part à cette action, dont 3 familles monoparentales et 7 couples avec enfants

Déroulement de l'action

- Les sorties se sont déroulées **le samedi en journée**.
- Les familles étaient transportées en **bus** avec l'accompagnement d'un **guide touristique**.
- Des activités ludiques ont été organisées sous forme de **jeux-questionnaires**, invitant les familles à collaborer et à apprendre ensemble.

- Le repas du midi s'est déroulé dans un **restaurant** afin de :
 - Découvrir la gastronomie locale.
 - Partager un **moment convivial** autour d'un repas équilibré.

Dates	Lieux	Nombre de participants	Parents/ adultes	Enfants
31 mai	Maïdo	31	13	18
5 juillet	Sud Sauvage	33	13	20
13 septembre	Plaine des palmistes	34	13	21
8 novembre	Salazie	34	13	21

Retombées et impacts de l'action

- **Moments en famille** : Les sorties ont permis aux familles de se retrouver et de partager des instants de qualité, loin du stress quotidien.
- **Bien-être et convivialité** : Ces moments ont favorisé le **partage**, la diminution du sentiment d'isolement et le renforcement du **dynamisme de groupe**.
- **Découverte culturelle et culinaire** : Les familles ont enrichi leurs connaissances sur le patrimoine de l'île tout en savourant des découvertes culinaires.
- **Lien social** : La dynamique de groupe a permis de créer ou de renforcer des relations de confiance entre les participants et avec les organisateurs.
- **Travail social** : Ces sorties ont également permis d'observer et d'analyser la **systémie familiale**, contribuant à un accompagnement plus adapté des familles.

L'action "Culture et Patrimoine" s'est révélée être une réussite, combinant découverte culturelle, renforcement des liens familiaux et bien-être collectif. Elle a répondu aux objectifs fixés, tout en offrant aux familles participantes un cadre propice à l'épanouissement et à la création de souvenirs durables.

ATELIER SOCIO-ESTHETIQUE

Objectifs

Les actions de socio-esthétique menées en 2025 avaient pour objectifs de :

- Travailler la confiance en soi et l'estime personnelle,
- Favoriser l'insertion sociale et professionnelle,
- Encourager les rencontres et les échanges entre participantes,
- Proposer des soins individuels adaptés aux besoins de chacune.

Organisation des actions

Trois sessions ont été organisées, chacune accueillant 6 participantes, soit un total de 18 femmes accompagnées.

Les actions se sont déclinées autour de plusieurs ateliers complémentaires :

Ateliers collectifs :

- Un atelier de coaching en mise en beauté,
- Un atelier de fabrication de cosmétiques naturels, favorisant l'autonomie et la valorisation des savoir-faire.

Ateliers individuels :

- Un soin du visage accompagné d'un massage bien-être,
- Un coaching coiffure personnalisé, adapté à chaque participante.

Apports et impacts observés

Les ateliers ont été très appréciés par l'ensemble des participantes.

Les femmes ont exprimé un réel plaisir à participer et ont souligné le caractère bienveillant et valorisant de ces temps dédiés à elles-mêmes.

Pour la majorité d'entre elles, ces actions ont permis :

- Une revalorisation de l'image de soi,
- Une reprise du goût à prendre soin d'elles,
- Un regard plus positif sur leur apparence et leurs capacités.

Les conseils dispensés ont été entièrement personnalisés, prenant en compte :

- La morphologie,
- La colorimétrie,
- La carnation et le type de peau,
- Les habitudes de vie et les projets personnels.

Plusieurs participantes ont exprimé se sentir belles, confiantes et davantage prêtes à s'engager dans des démarches sociales ou professionnelles.

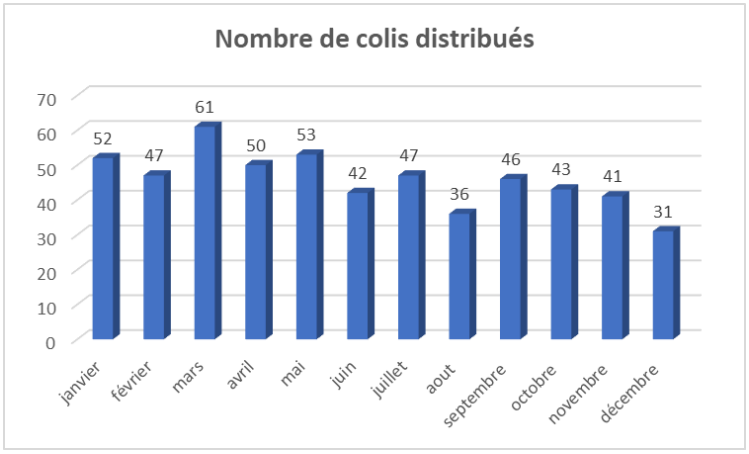
Conclusion

Les actions de socio-esthétique 2025 ont pleinement répondu aux objectifs fixés, en contribuant à renforcer l'estime de soi, le bien-être et la dynamique d'insertion des participantes.



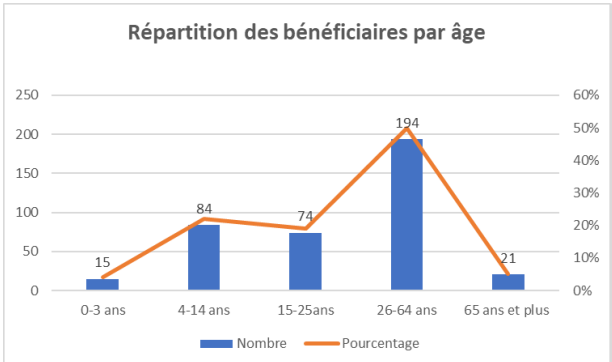
G – LES COLIS ALIMENTAIRES

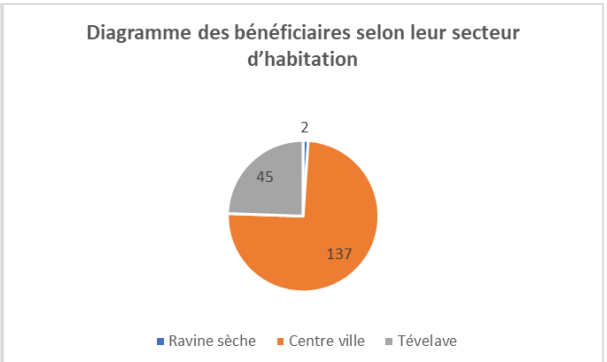
Au cours de l'année 2025, 539 colis alimentaires ont été distribués. Cette action a permis d'apporter une aide concrète et régulière aux bénéficiaires, répondant à des besoins essentiels en matière d'alimentation. La distribution de ces colis témoigne de l'engagement constant de l'épicerie sociale en faveur de la solidarité et du soutien aux personnes en situation de précarité.



Graphique du nombre de colis distribués par mois en 2025

Les bénéficiaires de l'aide alimentaire en 2025 présentent un âge moyen de 33 ans. La majorité des personnes accompagnées se situe dans la tranche d'âge de 26 à 64 ans, représentant 194 personnes.





Le centre-ville regroupe la très grande majorité des bénéficiaires avec 137 personnes, ce qui en fait le secteur le plus représenté.

Le Tévelave compte 45 bénéficiaires, un nombre nettement inférieur à celui du centre-ville mais supérieur à celui de la Ravine sèche.
En revanche, **la Ravine-Sèche** est très peu représentée avec seulement 2 bénéficiaires.
En conclusion, ce diagramme montre que les bénéficiaires sont majoritairement concentrés au centre-ville.

La répartition par sexe montre une légère majorité de femmes (57 %), contre 43 % d'hommes. Ces données mettent en évidence un public majoritairement adulte, avec une présence féminine plus marquée parmi les bénéficiaires.

H – PERSPECTIVES 2026

L'épicerie sociale Maison Père Jeannette a pour objectif de continuer à développer la qualité d'accueil des adhérents et la pertinence de l'appui proposé à travers notamment :

- Des ateliers aux plus près des besoins des bénéficiaires
 - Atelier sport et bien être (zumba, marche, etc…)
 - Des ateliers jeux de société en famille
 - Etc.
- La continuité de proposition des produits alimentaires d'hygiène du corps et d'entretien de la maison
- Poursuivre les ateliers de 2025

PARTIE 4 : POLE SENIOR ET HANDICAP

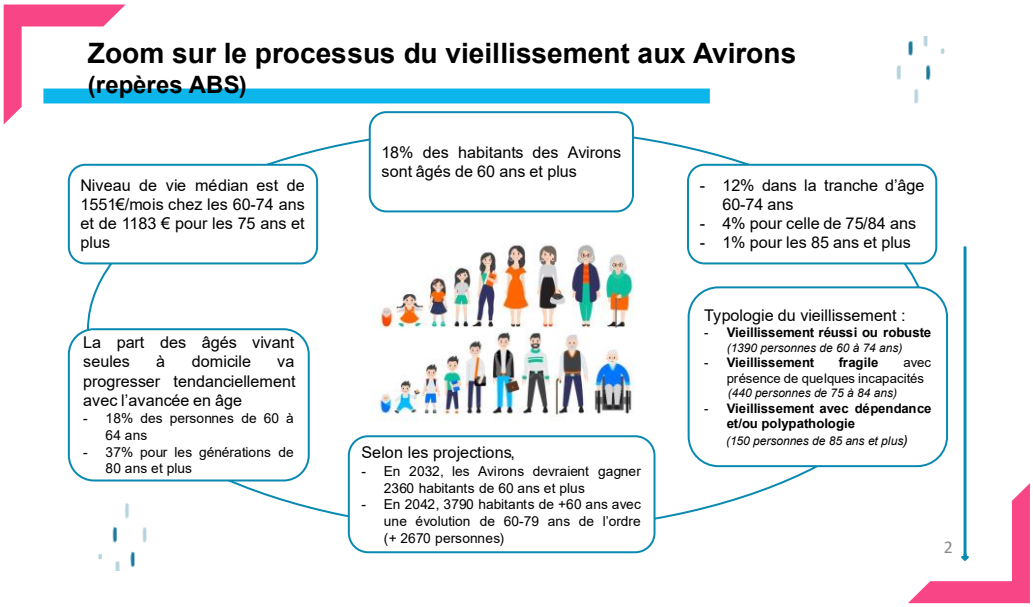
Le pôle Senior et Handicap regroupe 7 agents qui interviennent dans le cadre du :

- Portage de repas à domicile, PRAD
- Bien vieillir

Notons que 4 agents émargent également sur d'autres missions (accueil, aides facultatives, aides légales).

Une population jeune (21 % âgés de [0 – 14 ans] …. sur un territoire qui vieillit (18.8% de [60 ans et plus)

Le vieillissement de la population a des implications fortes sur les plans social et sanitaire, qui imposent une action publique ajustée. Celle-ci doit, d'une part, prendre en compte les problématiques immédiates auxquelles sont confrontées les personnes et d'autre part, agir de manière préventive pour anticiper et atténuer l'amplification de celles-ci, à court et moyen termes. En la matière les sujets de préoccupation ne manquent pas : perte d'autonomie et augmentation de la dépendance, isolement social, accroissement de la pauvreté, etc



Projections démographiques à court terme, selon l'iNSEE

2030 : 11 692 habitants avec une croissance de 2% (+252).

2042 : + 3780 habitants avec évolution importante chez les [60-79 ans] soit 2670 personnes

A - LE PORTAGE DE REPAS A DOMICILE



Les projections de l'INSEE annoncent un doublement de la population de personnes âgées à la Réunion d'ici 2030. Aujourd'hui les plus de 60 ans représentent 18.8 % des habitants des Avirons. L'anticipation est donc de mise, d'autant qu'il est constaté depuis quelques années un délitement de la solidarité au sein des familles à l'égard des aînés. Selon l'état de santé de la personne, préparer le repas peut devenir une difficulté, voire une incapacité. Prévenir la dénutrition est l'affaire de tous : sensibilisation des personnes elles-mêmes, des familles, de l'entourage.

Préalablement à la mise en œuvre, un travail d'étude de faisabilité, de recensement des besoins s'est avéré essentiel. Il s'est fait au moyen de visites au domicile réalisée par les travailleurs sociaux du CCAS. Celles-ci ont permis de présenter aux publics concernés le projet de l'offre, d'informer du coût, d'évaluer l'environnement de la personne, d'identifier les référents familiaux et/ou les intervenants à domicile et de détecter d'éventuels obstacles au bon déroulement de la prestation.
Pour le fonctionnement, deux chauffeurs-livreurs ont été recrutés puis formés par l'équipe de la Restauration scolaire.
Cette étape franchie, la mise en opérationnalité du « Portage de Repas à Domicile » s'est faite dès le 1er avril 2022.

Cette nouvelle prestation a pour objectifs spécifiques de :

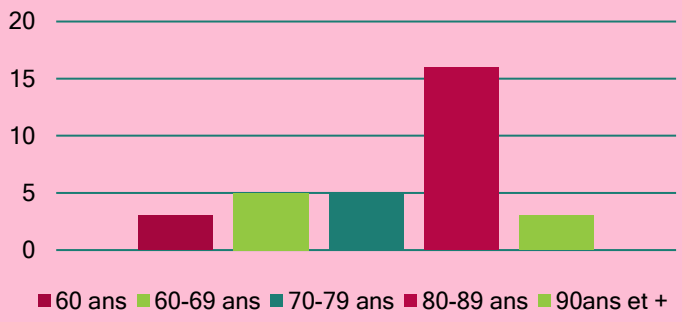
- Veiller à l'équilibre alimentaire et variée des seniors et des personnes porteuses de handicap mais aussi celles ayant besoin d'un soutien temporaire (ex : post hospitalisation) ;
- Préserver le lien social ;
- Permettre une veille sociale.

Sur la base d'un certificat médical, il est possible, de solliciter le Portage de Repas à Domicile (PRAD) pour répondre à des situations difficiles, temporaires ou définitives, passagères (maladie, sortie d'hospitalisation...).
Les repas sont confectionnés par l'équipe de la Restauration Scolaire, du lundi au vendredi midi (hors jours fériés), en liaison chaude. Ils tiennent compte des régimes alimentaires (à l'exception des mixés et des hachés), des aversions religieuses. Ils sont ensuite acheminés aux domiciles au moyen de 2 véhicules isothermes.
Le portage de repas à domicile est un levier permettant de conserver l'autonomie et le maintien des capacités de la personne. Aujourd'hui, l'enjeu n'est pas d'ajouter des années à la vie, mais de la vie aux années.

1 – PROFIL DES DEMANDEURS

Au 31 décembre 2025, 32 contrats étaient en cours (dont 21 femmes et 11 hommes).
7236 Repas ont été livrés en 2025.

Ages	Contrat en cours
-60 ans	03
60-69 ans	05
70-79 ans	05
80-89 ans	16
90 et +	03



2 – NOMBRE DE REPAS LIVRÉS

7 236 repas acheminés aux domiciles par les chauffeurs livreur (cv/6706 en 2024)

3 – PARTICIPATION FINANCIÈRE

Les repas sont livrés tous les midis **du lundi au vendredi** par les agents de la cuisine centrale **(hors jours fériés)**.
Les repas sont livrés dans une box individuelle en liaison chaude, élaborés par une diététicienne et préparer par la cuisine centrale de la Mairie des Avirons.

Le menu comprend :


Une entrée


Un plat chaud


Un dessert

TRANCHE 1	TRANCHE 2	TRANCHE 3	TRANCHE 4
0 à 920 €	920 € à 1 200 €	1 200 € à 1 600 €	>1 600 €
5 €	**6.50 €**	**8.50 €**	**11 €**

4 – MOTIFS DE RESILIATION

Sur les contrats, 11 ont été résiliés en cours d'année 2025.
Les motifs :

- Décès (4)
- Dégradation de l'état de santé.

B - BIEN VIEILLIR AUX AVIRONS

> La vieillesse, loin d'être une défaite, est une victoire sur le temps. Elle offre la sagesse forgée dans le creuset des expériences. Les anciens deviennent les gardiens de la mémoire collective, transmettent des récits empreints de sagesse aux générations suivantes. Ils sont détenteurs de traditions, les dépositaires de la richesse d'une vie vécue pleinement », Henri Matisse

Depuis quelques années, l'image associée au phénomène du vieillissement est plus positive : on parle de « bien vieillir », de « vieillissement réussi » ou de « vieillir en santé ». Aucun consensus ne se dégage encore sur ce concept provocateur et stimulant.
La commune à travers son CCAS s'inscrit dans cette dynamique du bien vieillir par ses multiples actions entreprises à l'attention des seniors mais aussi par **l'adhésion depuis septembre 2023 au Réseau Francophone Ville Amie des Ainés (RFVAA).**

1 - COMMUNICATION

La commune compte 2 693 personnes âgées de 60 ans et plus, soit 548 seniors supplémentaires en 2025 (taux d'évolution : 20.35 %).

Un programme d'activités proposées a été conçu par le CCAS et distribué dans chacune des boîtes aux lettres. Sur une période d'un mois, les personnes ont eu loisir de s'inscrire sur l'une ou plusieurs activités. La population est plus réceptive à ce type de support.

2 – LES ACTIONS PROPOSÉES

Les visites à domicile

L'action sociale mise en œuvre par le CCAS des Avirons soutient le maintien à domicile. Cette volonté trouve sa force dans la structure familiale adoptée par la société réunionnaise. En effet, les familles jouent en général un rôle prépondérant dans l'accompagnement de leurs aînés. Cette solidarité familiale constitue un maillon essentiel de l'autonomie de la personne âgée. Toutefois, ces actions de proximité suscitent des enjeux car les familles s'investissent et s'épuisent ; d'autres, finissent par de désengager, les liens se distancient.
Une attention est à porter aux personnes âgées vivant seules. Car même si la solidarité est forte, ces seniors présentent le plus fréquemment des situations difficiles et le risque d'isolement est plus fort. A La Réunion, avec l'âge et quel que soit le sexe, la dépendance est précoce et forte.

Objectifs opérationnels :

- ✓ Identifier les personnes isolées et/ou dépendantes à domicile
- ✓ Nouer une relation de confiance, proposer une écoute, une présence
- ✓ Proposer des animations adaptées à leurs besoins
- ✓ Rompre le sentiment de solitude

Opérationnalité :
Le recensement s'est fait à partir des services du CCAS, des élus, des familles et proches, des associations, des partenaires du territoire notamment des professionnels du domicile.
A partir d'un questionnaire, les visites sont réalisées par nos animatrices du pôle senior, en lien avec nos travailleurs sociaux (service social et épicerie sociale).

Organisation des visites :

- Les lundis matin : visites de convivialité
- Les lundis après-midi : ateliers manuels domicile
- Les urgences, enquêtes ou autres missions ponctuelles : selon les disponibilités de la semaine

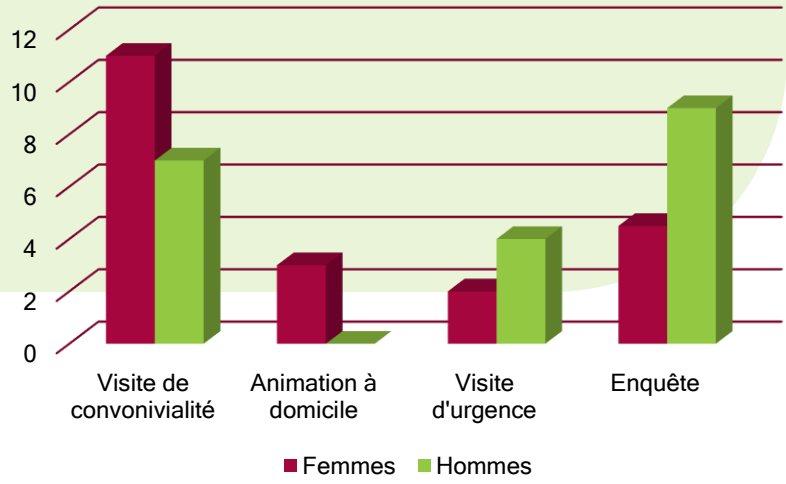
Sur l'année 2025 : **45 personnes** ont été visitées
Ces différentes visites nous ont permis de repérer des personnes en situation d'isolement, d'incurie et/ ou porteuses de handicaps et de mener une réflexion sur les différents modes d'accompagnement possibles.

Profil :

- Personnes de 40 à 99 ans
- Personnes porteuses d'un handicap
- Personnes isolées
- Les aidants

Quartiers :

- Ruisseau, centre-ville, Ravine-Sèche



La voix de la mémoire



Durant leur jeunesse, nos seniors ont été très impactés par la guerre et les chants qui s'y associent.
Effectivement dans différents témoignages, nos seniors nous ont partagé à travers leur souvenir de la rigueur dont ils devaient faire part pour apprendre les chants de guerre par cœur sous peine d'avoir des sanctions.
Bien qu'ayant été quelque peu traumatisé par ces méthodes d'apprentissage, nos aînés ont un très grand respect pour nos anciens combattants et éprouvent aujourd'hui, le besoin de chanter, de transmettre et d'accompagner ces défenseurs de leur voix, bien qu'avant cela était vécu comme une contrainte.
C'est pourquoi, chaque année la municipalité n'hésite pas à les inviter aux différentes cérémonies officielles existantes sur la commune.

En 2025, lors des journées du 08 mai, du 14 juillet et du 11 novembre, nous avons pu comptabiliser 45 participants pour chacune des dates



Un gayar dépayseman



Durant les différentes visites à domicile, le CCAS a pu repérer les difficultés que rencontrent les personnes âgées en perte d'autonomie ainsi que les personnes porteuses d'un handicap.
En effet, fasse à leur situation, il est difficile pour eux de sortir de chez eux mais surtout de participer à des activités.
C'est pourquoi, le CCAS a décidé sur différents temps de l'année, de mettre en place des sorties culturelles et pédagogique qui leurs sont destinées.

Ces sorties ont pour objectifs de :

- *Permettre aux personnes porteuses de handicap de participer à des activités de loisirs, culturelles ou de plein air au même titre que les personnes valides.*
- *Favoriser les rencontres et créations de liens.*
- *Renforcer l'estime de soi et l'autonomie.*
- *Apporter bien-être et évasion.*

Pour cette première année, une sortie a eu lieu au Domaine du café grillé suivi d'un repas au restaurant de la plage à Saint-Louis et s'est terminée avec une séance de cinéma au Ciné Grand Sud. Elle a pu toucher 6 personnes, notamment des femmes qui sont du centre-ville et du Tévelave.



Avirons, Ville de Trésor

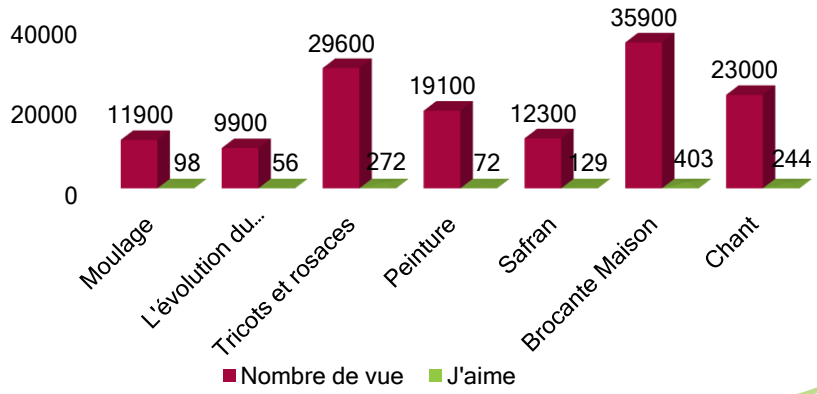
La commune des Avirons possède une richesse humaine immense, portée par ses seniors.
Bien souvent ces connaissances, ces savoir-faire restent cachés dans une sphère privée ce qui augmente la probabilité que ce patrimoine disparaisse sans avoir été mis en lumière.
C'est de là qu'est né le projet Avirons ville de trésor, celui-ci consiste à aller rechercher au sein des Avirons telle une chasse au trésor des seniors qui souhaiteraient partager avec nous leur monde, leur univers.
Le but étant réellement de ne pas voir le senior en tant que personne âgée mais bien en tant que Zarlor, trésor que l'on a envie de découvrir.

Les objectifs de cette action sont :

- Lutter contre l'isolement social en valorisant la passion des seniors.
- Utiliser les formats modernes (mini-vidéos en format réel) pour intéresser les plus jeunes à l'histoire de leur commune.

A travers cette action, avec l'aide du service communication, nous avons pu découvrir les trésors de 7 séniors, femmes et hommes.

Impact du partage des vidéos sur les réseaux sociaux





Après-midi dansant déguisé

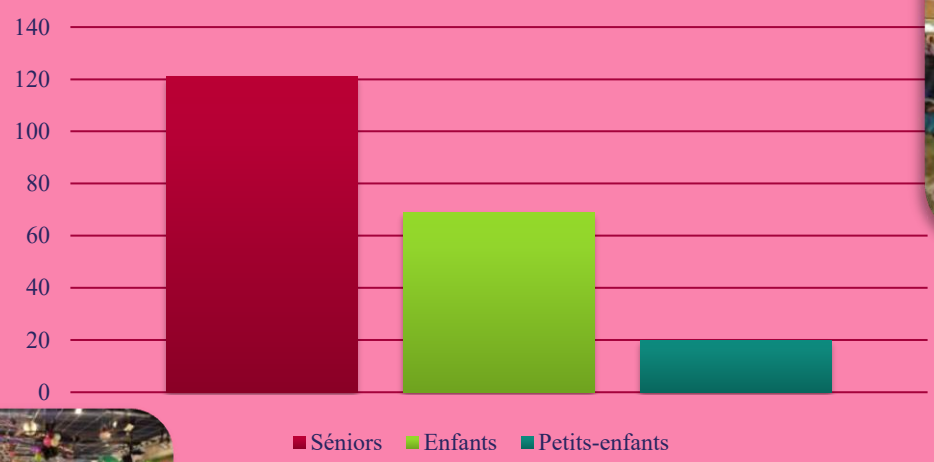
Malgré une volonté de rencontre entre les différentes générations, force est de constater que les occasions d'échanges spontanés et festifs entre elles sont souvent limitées.
Il existe un réel besoin de créer, de favoriser des temps où les jeunes et les seniors des Avirons puissent festoyer et se détendre ensemble.
Pour permettre cela, le CCAS des Avirons a organisé un après-midi dansant déguisé le 30 mars 2025 au Golden Club pour motiver nos seniors à venir, accompagner de leurs enfants et petits-enfants. Il ne s'agit pas là d'un simple divertissement, mais d'un temps réel où les seniors viennent bâtir avec leurs petits-enfants une nouvelle culture de l'échange et de nouveaux souvenirs.
Les objectifs de cette action sont :

- Célébrer l'intergénérationnel en permettant aux différentes générations de briser les barrières de l'âge.

- Lutter contre l'isolement social.



Lors de cet après-midi, 170 personnes ont pu se réunir.





Repas Séniors

Pour la troisième année consécutive nos séniors ont pu se retrouver autour d'un repas à l'occasion des fêtes de fin d'année. Ce temps de repas s'est déroulé sur deux jours, les 22 et 23 décembre 205 au gymnase des Avirons de 11h00 à 16h00. Au programme, un bon repas concocté par le service de la restauration scolaire servi par le personnel de cantine accompagné d'une animation musicale réalisée par un DJ.

Objectifs :

- Instaurer et créer un temps de convivialité et de partage
- Fédérer un maximum de seniors de la commune
- Favoriser les échanges et le lien social
- Rassembler les différents quartiers autour d'une même table

Moyens mobilisés : 45 agents (CCAS, restauration scolaire, SSIAP, communication, service des sports)
Location de bus et de minibus adaptés.
Nombre de seniors répertoriés : 2500
Nombre d'invitations envoyées par voie postale : 2164
Nombre de participants : **544 personnes**
Cette année, regroupement sur 2 jours (Ravine Sèche/ Tévelave et Centre-Ville).



Miss mamie et Mister papi Avirons

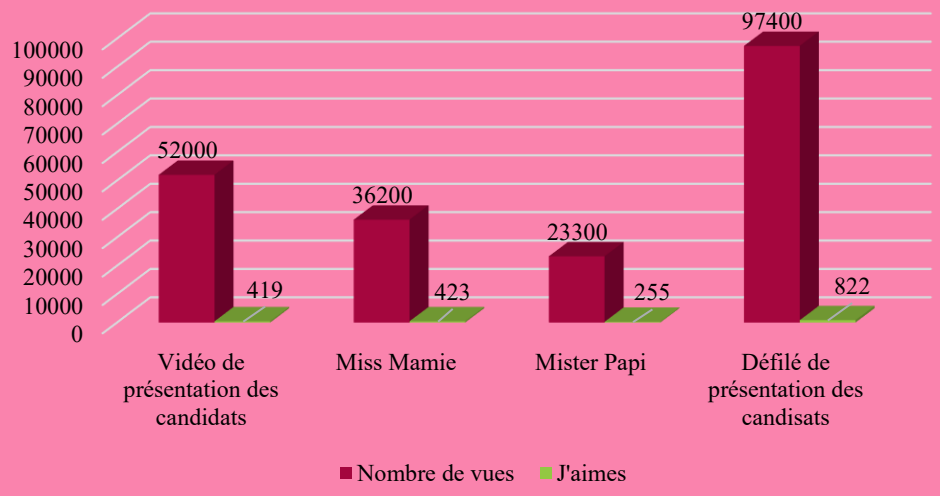


Miss mamie Avirons est un concours de beauté qui met à l'honneur les femmes avironnaises de 60 ans et plus depuis 2021. En 2023, est associée l'élection de Mister papi.
Ce projet est bien plus qu'un concours de beauté, il s'agit d'un projet social qui vise à développer la confiance en soi en permettant à nos participantes de prendre le temps de se préparer, de se faire beaux, de s'exprimer face à un public.

Dans le cadre de la fête Tévelava, l'élection de Miss Mamie/Mister Papi a été organisée. Tout au long de l'évènement **nos 7 candidats (4 femmes et 3 hommes de 60 à 89 ans avec une moyenne d'âge de 70 ans**) ont été suivis et conseillés par l'équipe qui s'est entourée de professionnelles (coiffeuses, maquilleuse) intervenant bénévolement. Les candidats sont issus de différents quartiers.
Au fil des semaines de préparation, des liens se sont créés entre les candidats ; leurs familles étaient également impliquées dans le projet.

La collaboration avec le service culturel s'est avérée fructueuse. Nos partenaires ont tous répondu présents ; de nouveaux se sont associés à l'évènement tels que : ostéopathe, kinésithérapeute. L'équipe encadrante a été géniale sur l'organisation, décos…
Le photographe a offert une séance de shooting photo a tous les participants, avant l'élection.

Impact du partage sur les réseaux sociaux



Atelier Théâtre « Briz la chèn »



Les assises de lutte contre les violences intrafamiliales de 2022, organisées à La Réunion, affichent un constat alarmant : 11208 victimes de violences, 1 personne sur 2 l'est au sein de sa famille.
Sensibiliser la population réunionnaise est primordial face à ce fléau. C'est dans ce contexte que le CCAS et ses prestataires a souhaité aborder ce sujet très sensible, à travers l'Art.

La pièce intitulée « **Briz la chèn** » consiste en la réalisation d'un spectacle mêlant chants, danses et mises en scène théâtrale.

Construit sur la base d'un conte musical de Lindsay CATHERINE, la pièce a été écrite par Nelly FONTAINE, notre responsable du Pôle Senior.
Elle a été travaillée préférentiellement avec la population avironnaise (enfants, adolescents, adultes, seniors) et des agents du CCAS**.** Le spectacle Briz la Chén est une initiative artistique et citoyenne remarquable qui s'est déroulée sur neuf mois aux Avirons. **33 personnes** âgées de 9 à 75 ans ont participé à ce projet de prévention-santé innovant en mettant leurs talents de chanteurs, danseurs et comédiens au service de la lutte contre les violences intrafamiliales.

Objectifs de l'action :

- Rendre l'invisible visible, en mettant en scène des situations de violences qui vont susciter débat et réflexion de la part du public.
- Renforcer la prévention, le repérage et l'action collective contre les violences intra- familiales en utilisant le théâtre comme outil participatif.
- Donner des outils concrets sensibiliser la population aux violences intra-familiales.

Pour le bon accomplissement de ce projet, nous avons fait appel à divers intervenants : coach vocal, sophrologue, musiciens. Les diverses répétitions se déroulaient une fois par semaine au local des animateurs ou à la salle de danse du complexe. Aussi, pour nous aider dans notre apport d'information, nous avons mis en place une collaboration avec le CEVIF, Femmes solidair, la CAF. (Affiches, conseil, chiffres…)



En 2024, deux représentations gratuites ont eu lieu et ont pu être appréciées par 494 spectateurs.
C'est pourquoi en 2025 nous avons souhaité organiser une troisième représentation qui a affiché salle complète, soit 247 spectateurs.

Election de Miss mamie et Mister papi Réunion



Après avoir été titré sur la commune des Avirons, l'aventure a continué pour notre Miss et notre Mister, effectivement durant leur année de couronnement ils ont participé aux élections de miss mamie et Mister papi Réunion.
L'élection de Miss mamie Réunion a eu lieu comme chaque année sous le grand kiosque de la Plaine des Cafres lors de la fête du miel vert le **03 janvier 2025** et celui de Mister papi au restaurant de la Saline près du lycée le **30 juillet 2025**.
Pour l'occasion, nous louons un bus afin que la famille des candidats puisse les accompagner et encourager. Sur ces deux dates nous avons réuni **54 personnes**.

Distribution des sprays anti-moustiques effectuée de juin à août 2025

Début 2025, une crise d'épidémie de Chikungunya a été observé sur l'île de la Réunion.
Pour lutter contre ce fléau et tenter de protéger au mieux les personnes les plus vulnérables tels que les nourrissons, femmes enceintes et les personnes âgées, la Croix rouge Française a fait un partenariat avec différents CCAS de l'île pour permettre la distribution gratuite de spray anti-moustique ainsi que de moustiquaire.
Pour permettre une bonne répartition, le CCAS des Avirons les a dispersés dans plusieurs services dont le pôle senior.
A la suite de la réception, les distributions par le pôle séniors ont été faites à domicile, au sein des clubs, ou lors des différentes sorties organisées par le CCAS.
En tout, 48 produits et 30 moustiquaires ont été distribués aux personnes de 60 ans et +.

Danse en ligne



La danse en ligne appelée également Line dance pour les habitués, est une danse de groupe, les danseurs et danseuses sont placés les uns derrière les autres et/ou côte à côte. Depuis quelques mois le parvis de la mairie prend vie et s'illumine grâce à cette belle danse, dans laquelle nul besoin de venir accompagnée.
De plus, ces danses pour nos aînés sont un réel atout pour pouvoir s'amuser tout en travaillant sa coordination et sa mémoire.
Le partenariat avec l'association Aérobics Training débuté en octobre 2024 permet un regroupement « danse en ligne » ouvert à tous, tous les 3ème s dimanches de chaque mois. L'association intervient de manière bénévole.
A ce jour, nous avons 15 participants Avironnais, principalement des femmes.

Atelier Théâtre « Lo tan y pass »



En France, la maladie d'Alzheimer, c'est près de 900 000 personnes de plus de 65 ans touchées par la maladie, avec 225 000 nouveaux cas par an. A la Réunion, 10 000 personnes seraient touchées dont la moitié pas encore diagnostiquée.
Le risque de démence augmente considérablement avec l'âge. Les personnes de plus de 65 ans sont les plus susceptibles d'en être atteintes, mais la démence peut également survenir chez des personnes qui n'ont pas encore atteint l'âge de la retraite. Dans ce cas, on parle de démence à début précoce.
Cette maladie dégénérative ne cesse d'effrayer non seulement nos personnes âgées mais également la population plus jeune.
Effectivement, jusqu'à ce jour aucun traitement n'existe pour éradiquer celle-ci et les personnes atteintes deviennent rapidement, sans le vouloir, une charge très lourde pour la personne aidante et son entourage.
Beaucoup d'aidants déclarent ne plus avoir de vie et se retrouvent très rapidement isolés du monde extérieur. Ils se sentent abandonnés par le système, et n'arrivent plus à joindre les deux bouts.



Epuisés par cette surveillance constante du malade et ces démarches administratives qui n'en finissent plus, beaucoup en subissent les conséquences :

- Dépression
- Séparation du couple
- Isolement
- Fatigue
- Stress…

En 2025, notre équipe très présente aux côtés de nos seniors, a souhaité se centrer sur cette maladie dégénérative qu'est la maladie d'Alzheimer, et de rassurer au mieux les jeunes et les moins jeunes en leur montrant les différents aspects de la maladie et les différentes aides existantes pour rendre cette étape plus humaine au travers d'une comédie musicale.

Lors de la réalisation de cette nouvelle pièce, le CCAS des Avirons a souhaité mettre en lumière non seulement les conséquences psychologiques et physiques que subissent les personnes atteintes, mais également ce que va vivre au quotidien la personne aidante.
Cette pièce a été cocréée avec la population, les aidants et grâce à notre partenariat avec l'Hepad du terrain Fleury nous avons pu récolter des données qui nous ont permis de créer un outil puissant de sensibilisation du public face à la maladie d'Alzheimer et aux défis rencontrés par les aidants tout en respectant la réalité.
En démystifiant cette maladie, le but était réellement de dire aux personnes concernées qu'elles n'étaient pas seules et que des accompagnements existent.

<u>Objectifs de cette action :</u>

Apporter des informations concrètes et précises à la population réunionnaise de toutes générations, sur la réalité de tous les impacts qu'à la maladie d'Alzheimer sur la vie de ceux qui en sont atteints mais également de ceux qui accompagnent les malades à travers une approche artistique innovante : la comédie musicale « Lo tan y pass ».

Cette action a connu un franc succès lors de ces deux représentations en décembre 2025 c'est pourquoi une troisième représentation sera proposée en 2026



Ville Amie Des Aînés : Rencontres citoyennes

Aux Avirons nous avons environs **2500 seniors**,
les plus de 60 ans se font de plus en plus nombreux, de plus, des études ont démontré qu'en 2030 l'île de la Réunion connaîtra un papi boom.
Pour se parer à cette future réalité, depuis près de 2 ans, la municipalité des Avirons s'est inscrite dans la démarche VADA (Ville amie des aînés).

Le programme VADA, est composé de 8 axes :

- Les espaces extérieurs et bâtiments.
- Transport, mobilité.
- Habitat.
- Information et communication.
- Lien social et solidarité.
- Participation citoyenne et emploi.
- Respect et inclusion sociale.
- Service de santé et service de soutien.

Cette méthodologie permettra non seulement de valoriser ce qui se fait déjà sur le territoire pour nos aînés, mais également de les rendre acteurs des futurs projets.

Objectifs de cette action :

- Adapter la ville au vieillissement. (Accessibilité, sécurité).
- Promouvoir le vieillissement actif. (Prévention santé, participation citoyenne)
- Lutter contre l'isolement social tout en favorisant l'intergénérationnel

En 2025, plusieurs réunions de quartier ont été mises en place, pour permettre à nos aînés de s'exprimer sur les différentes thématiques énoncées ci-dessus. Pour pouvoir récolter au mieux les demandes et observations de nos aînés nous avions à nos côté une animatrice VADA qui animait les séances avec l'outil VADA, qui a été réécrit en créole pour faciliter les échanges.

En tout, 44 personnes ont été visitées, soit 34 femmes et 10 hommes. A la suite de ces visites une restitution a été faite pour Mr le maire et ses élus. Nous y avons également convié les seniors participants.

Séjour des séniors à l'hôtel



Comme dans de nombreuses communes, les Avirons sont confrontés à un taux significatif de pauvreté et d'isolement chez nos aînés. Cette situation est souvent aggravée suite à certains événements de la vie tels que : le faible montant des retraites, le deuil, l'éloignement familial, des problèmes de santé ou le manque d'accès aux services de proximité.
Cet isolement peut créer une détérioration de la santé physique et mentale ainsi qu'un sentiment de solitude et de mal-être.
Pour pouvoir lutter contre ce fléau, le CCAS met en place une fois par an un séjour senior dans un hôtel étoilé facilitant ainsi à nos aînés l'accès aux vacances tout en brisant l'isolement, grâce à de nouvelles rencontres et de nouveaux échanges.

Objectifs de cette action :

- Rompre l'isolement.
- Permettre la création de lien social
- Découvrir de nouvelles activités en groupe
- Favoriser le départ en vacances des seniors.



En 2025, le séjour s'est déroulé du 16 au 18 décembre 2025 à l'hôtel les aigrettes de Saint-Gilles et 9 personnes ont pu profiter de ce moment de détente.

Ateliers revalorisation des déchets



Dans le cadre de différents ateliers, nous souhaitons valoriser le savoir-faire de nos aînés tout en les sensibilisant aux enjeux écologiques. En transformant des emballages, des tissus usagés, anciens rouleaux… nous créons un moment de partage où la protection de la planète devient un support de convivialité."

Objectif de cette action :

Accompagner nos seniors dans la création d'objets du quotidien à partir de matériaux recyclés, pour une consommation plus durable et créative."



En 2025, les ateliers se sont déroulées tous les mardis de 08h00 à 10h30 dans le local de l'association LACS. Durant ces ateliers, 16 personnes âgées de 60 à 80 ans ont pu exprimer leur talent.

Sortie « Alon bat'in karé »





Le projet « Alon bat'in karé » s'inscrit dans le cadre du Pacte Départemental et Territoires (PDT) et est porté par le Département de La Réunion, en partenariat avec les acteurs locaux, dont le Centre Communal d'Action Sociale.

Cette action vise à favoriser la mobilité, l'accès à la culture et le lien social des seniors, en leur permettant de découvrir ou redécouvrir les richesses culturelles, patrimoniales et naturelles du territoire réunionnais.

Très attendue par les seniors, l'action « Alon bat'in karé » répond à une forte demande de sorties encadrées, sécurisées et adaptées, contribuant ainsi à la lutte contre l'isolement social et au bien-vieillir.
Le CCAS, en tant qu'acteur de proximité, assure la mise en œuvre opérationnelle du projet sur le territoire communal, en veillant à l'équité d'accès, à la qualité de l'accompagnement et au bon déroulement des sorties.

Objectifs de l'action :

- Favoriser le lien social et lutter contre l'isolement des seniors
- Encourager le bien vieillir et le maintien de l'autonomie
- Proposer des temps d'échange, de convivialité et d'activités adaptées
- Faciliter l'accès à l'information et aux droits
- Valoriser la participation active des seniors à la vie locale





3 - PUBLICS VISES :

L'action s'adresse aux seniors âgés de 60 ans et plus, résidant sur le territoire communal. Le public bénéficiaire est majoritairement composé de retraités vivant à domicile, autonomes ou présentant une fragilité sociale légère, et souhaitant maintenir une vie sociale active. La mixité des profils et des tranches d'âge favorise les échanges et contribuent à la richesse des rencontres lors des sorties.

Analyse démographique des seniors – Année 2025

En 2025, le territoire des Avirons compte 2 626 seniors âgés de 60 ans et plus, contre 2 505 seniors en 2024, soit 121 nouvelles personnes ayant atteint l'âge de 60 ans.
Cela représente une évolution démographique de +4,8 % du public senior sur une seule année, confirmant le vieillissement progressif de la population et la pertinence des actions menées en leur direction.

Les 137 participations enregistrées en 2025 correspondent à environ 5,2 % de la population senior recensée. Nous pouvons constater que le taux de participation est plus élevé que l'année 2024.



Analyse de la participation par sexe et par année

En 2024, les six sorties organisées ont permis d'accueillir **179 participants**, dont **131 femmes (73,2 %) et 48 hommes (26,8 %)**. Cette répartition met en évidence une **forte participation féminine**, caractéristique récurrente des actions collectives à destination des seniors.

En 2025, malgré un nombre de sorties plus restreint (quatre sorties), **137 participants** ont été recensés, dont **104 femmes (75,9 %) et 33 hommes (24,1 %)**, âgés de **60 à 89 ans**. La proportion femmes/hommes reste globalement stable, confirmant une forte fréquentation de l'action.

Taux d'évolution de la participation

Entre 2024 et 2025, le nombre total de participants est passé de **179 à 137**, Cette évolution s'explique principalement par la **réduction du nombre de sorties**, passant de six en 2024 à quatre en 2025, et non par une baisse d'intérêt du public, comme en témoigne le **taux de remplissage de 98 % en 2025**.



En moyenne, le nombre de participants par sortie est resté élevé, traduisant une **demande toujours soutenue**, supérieure à l'offre proposée.

Tableau comparatif 2024 / 2025

Indicateurs	2024	2025	Évolution
Nombre de seniors recensés	2 505	2 626	+4,8 %
Nombre de sorties	6	4	–33 %
Nombre total de participants	179	137	–23,5 %
Femmes	131 (73,2 %)	104 (75,9 %)	+2,7 pts
Hommes	48 (26,8 %)	33 (24,1 %)	–2,7 pts
Âge des participants	60–83 ans	60–89 ans	

*« Le tableau présenté met en évidence la **baisse du volume global de participants entre 2024 et 2025**, directement lié à la diminution du nombre de sorties proposées. Toutefois, cette baisse quantitative est compensée par un meilleur taux de remplissage quasi maximal et une organisation plus sécurisée et qualitative. »*

4 - COMMUNICATION :

La communication autour de l'action « Alon bat'in karé » a été assurée par la **distribution d'un livret d'activités en début d'année 2025**, adressé aux **2 500 seniors recensés sur le territoire communal**.
Ce support a permis de présenter l'ensemble des sorties culturelles proposées ainsi que les modalités d'inscription.

Les inscriptions ont été réalisées directement auprès du CCAS, favorisant un accompagnement personnalisé des bénéficiaires.



© *Livret d'activités*

5 - ORGANISATION ET DEROULEMENT DES SORTIES

Au cours de l'année 2025, quatre sorties culturelles ont été organisées dans le cadre du projet « Alon bat'in karé », chacune consacrée à la découverte de différents sites culturels et patrimoniaux de La Réunion. **Chaque sortie était limitée à 35 participants** afin de garantir un accompagnement de qualité et des conditions optimales de sécurité. Une liste d'attente a été mise en place pour chaque sortie afin de permettre une rotation équitable des bénéficiaires. Deux agents du CCAS étaient mobilisés pour chaque sortie et assuraient l'accompagnement des participants, en lien avec un guide conférencier chargé de l'animation et de l'organisation du programme de la journée. Le déjeuner du midi était pris dans un établissement de restauration, contribuant à la convivialité et au confort des participants.

Tour de l'île – juin 2025



Le Port – août 2025



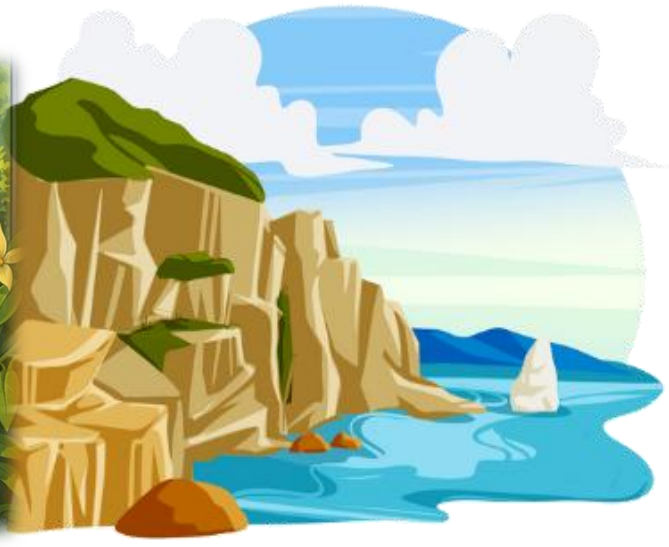
Salazie – octobre 2025



Plaine des palmistes – avril 2025





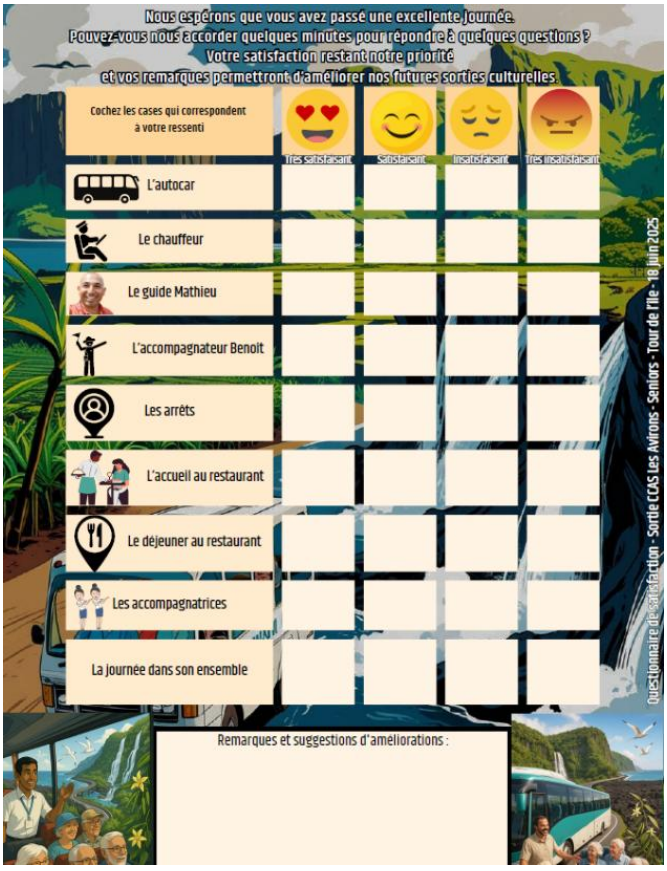


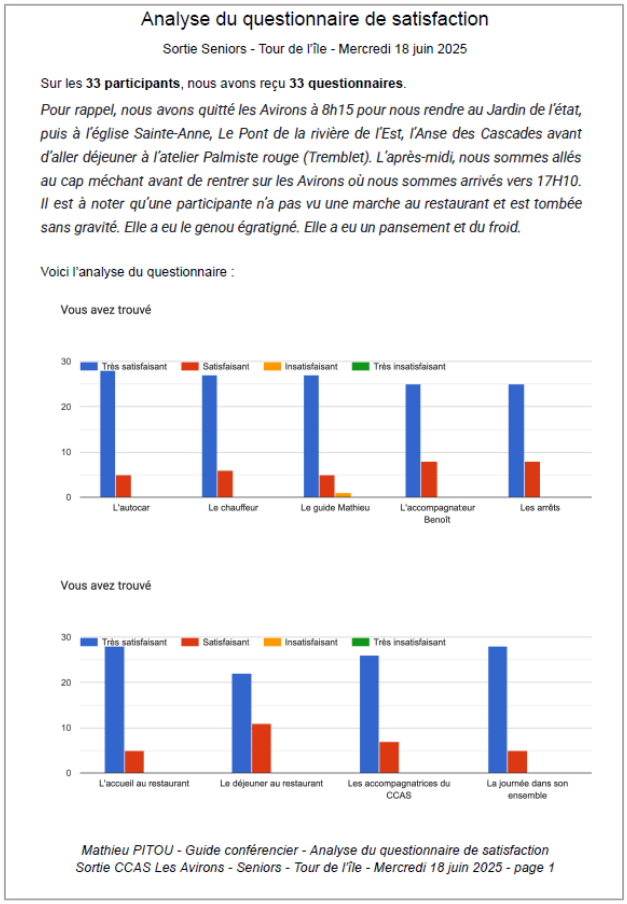
6 - RETOURS DES PARTICIPANTS ET ANALYSE QUALITATIVE

À l'issue de chaque sortie, un **questionnaire de satisfaction est systématiquement proposé aux participants en fin de journée**. Cet outil, volontairement simple et adapté au public senior, permet à chacun de s'exprimer, y compris aux personnes rencontrant des difficultés de lecture ou d'écriture. Les participants sont invités à cocher les réponses correspondant à leur niveau de satisfaction, selon quatre modalités : « Très bien », « Bien », « Pas satisfait » ou « Insatisfait ».

Le questionnaire porte notamment sur l'appréciation globale de la journée, la qualité du déjeuner du midi, l'intervention du guide conférencier ainsi que l'organisation générale de la sortie. Un espace est également prévu pour recueillir des commentaires libres.

Les données issues de ces questionnaires constituent un **outil d'analyse et d'évaluation de l'action**, permettant d'ajuster l'organisation, le contenu des sorties et l'accompagnement en fonction des retours exprimés par les seniors.





© *Questionnaire de satisfaction*

Les retours recueillis auprès des participants sont très positifs et soulignent la qualité de l'organisation, de l'accompagnement et du contenu des sorties proposées. Les seniors ont particulièrement apprécié les visites guidées, la convivialité des journées, ainsi que l'attention portée à leur sécurité et à leur bien-être. Les photographies prises lors des sorties illustrent l'implication active des participants, la dynamique de groupe et le climat convivial qui a prévalu tout au long des activités.





7 - ANALYSE COMPARATIVE 2024 / 2025

La comparaison entre les années 2024 et 2025 met en évidence une consolidation et une montée en puissance de l'action « Alon bat'in karé ».

Les années 2024 et 2025 montre une **évolution du dispositif**, tant sur le plan quantitatif que qualitatif. En 2024, six sorties culturelles ont été organisées, permettant d'accueillir environ 180 participants, contre **quatre sorties et 137 participants en 2025**. Cette baisse du nombre de sorties s'explique par une volonté de **mieux encadrer les groupes**, d'optimiser l'organisation et de garantir une qualité d'accompagnement renforcée.

En 2025, bien que le nombre de sorties ait diminué, le **taux de remplissage a atteint près de 98 %**, démontrant une attractivité toujours très forte de l'action. La limitation à **35 participants par sortie**, associée à la mise en place systématique de **listes d'attente**, a permis une gestion plus équitable des inscriptions et une meilleure rotation des bénéficiaires.

L'année 2025 marque également une **amélioration significative de la communication**, avec la diffusion d'un livret d'activités auprès des **2 626 seniors recensés sur le territoire**, renforçant la visibilité du dispositif et facilitant l'accès à l'information. Cette structuration a contribué à professionnaliser davantage l'action.

Ainsi, si l'année 2024 se caractérise par un volume d'activités plus important, l'année 2025 se distingue par une **organisation plus maîtrisée** et une réponse toujours adaptée aux attentes des seniors, confirmant le caractère très attendu et pertinent de l'action « Alon bat'in karé ».

8 - PERSPECTIVES 2026

Au regard des résultats observés en 2025, il est envisagé de poursuivre et de renforcer l'action « Alon bat'in karé » en 2026. Les perspectives portent notamment sur le maintien, voire l'augmentation du nombre de sorties culturelles proposées, la diversification des destinations, le renforcement des partenariats et l'amélioration des outils d'évaluation de la satisfaction des participants. Ces orientations visent à répondre durablement aux attentes des seniors et à consolider l'impact social de l'action sur le territoire communal.

En 2026, le CCAS poursuivra l'exploitation des questionnaires de satisfaction déjà mis en place, afin d'affiner l'analyse qualitative de l'action menée et d'adapter les sorties aux attentes exprimées par les participants.

9 - CONCLUSION

L'action « Alon bat'in karé » s'inscrit pleinement dans les missions du CCAS en faveur du bien-vieillir, de la prévention de l'isolement et du maintien du lien social, répondant pleinement aux attentes des seniors avironnais.

Le système d'inscription et de listes d'attente mis en place a permis de garantir une **équité et un accès équilibré** aux sorties pour les seniors du territoire.

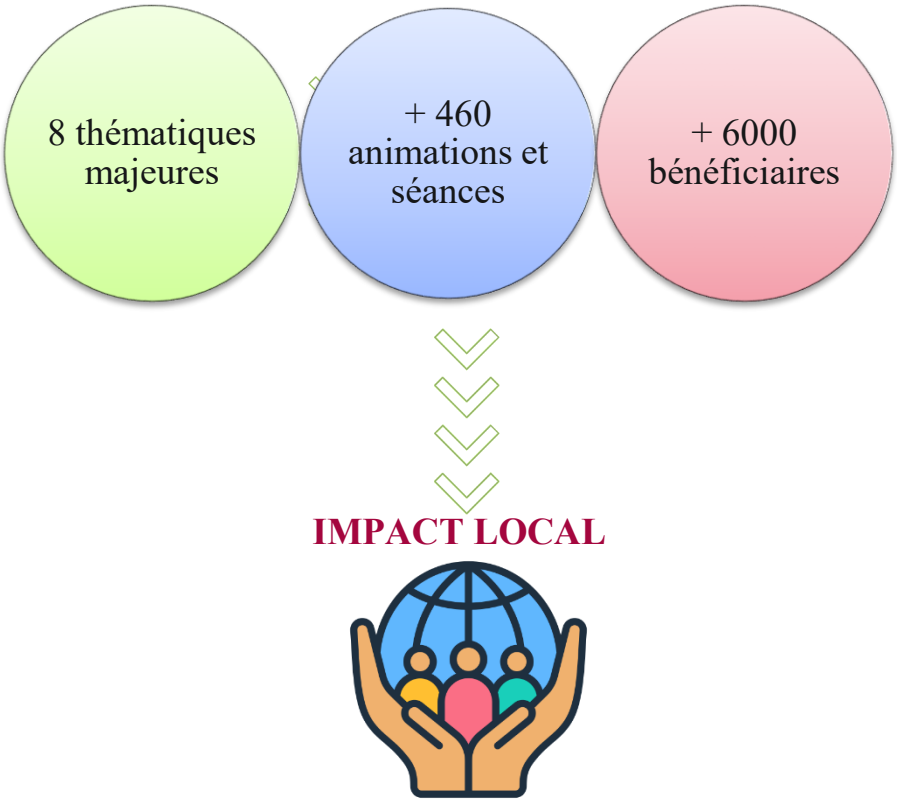
L'implication des agents du CCAS a joué un rôle essentiel dans la réussite de l'action, tant dans l'organisation que dans l'accompagnement, la sécurisation et l'écoute des participants.

Enfin, l'utilisation systématique des questionnaires de satisfaction permet de disposer d'un **retour direct des bénéficiaires** et de fonder l'analyse de l'action sur des éléments concrets, contribuant ainsi à l'amélioration continue du dispositif.



PARTIE 5 : POLE ANIMATION LOCALE ET INSERTION

Le Pôle insertion et animation c'est :

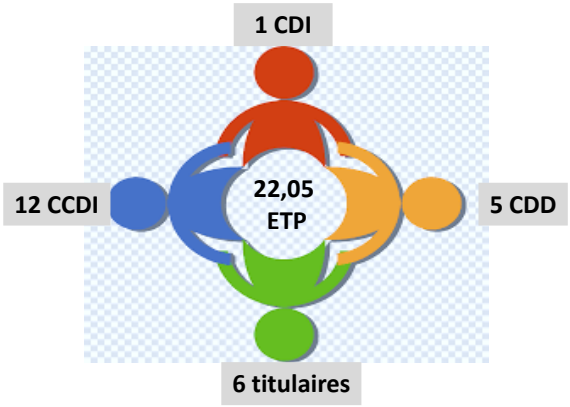


- **Réduction des inégalités** : accès à des activités éducatives et culturelles à faibles coût
- **Renforcement du capital social** : création de réseaux partenariaux et implication citoyenne
- **Prévention santé** : amélioration des comportements favorables à la santé et dépistage
- **Insertion socio-professionnelle** : soutien à l'emploi via les chantiers d'insertion et accompagnements
- **Coordination et cohérence des actions** : co-construction d'une politique sociale, éducative et familiale globale.

Dans l'organisation du CCAS, le pôle insertion et animation locale est celui qui présente le plus de transversalité. En effet, ce pôle intervient directement sur 8 thématiques :

1. Petite enfance
2. Enfance
3. Jeunesse
4. Education
5. Prévention
6. Parentalité
7. Insertion
8. Accès aux droits.

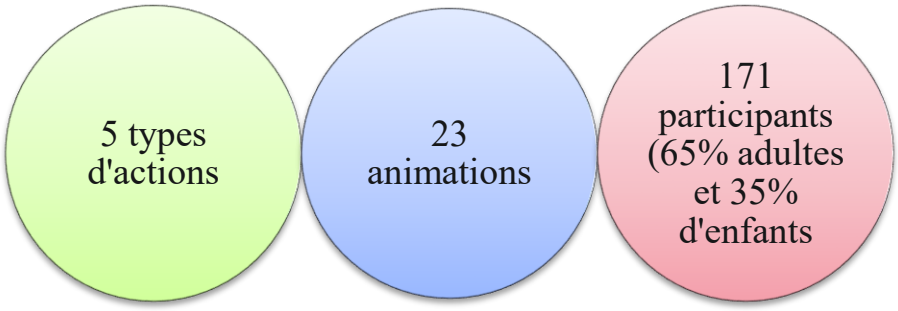
Les moyens humains mis à disposition représentent :



L'année 2025 a été très dynamique sur l'ensemble des thématiques.
La petite enfance et la parentalité ont été abordées de manière plus organisée avec l'arrivée d'un agent titulaire à temps plein missionné pour structurer les approches des différents publics et innover dans les animations à mettre en place.
Dans le cadre des accueils de loisirs extrascolaires et périscolaires la démarche du Projet Educatif Territorial (PEDT) inscrite dans la convention cadre de la CTG a été initié et a abouti sur un document de référence servant de support aux orientations éducatives sur les différents temps libres des enfants et des jeunes.
Sur le volet insertion, le portage de l'ACI chantier d'insertion par le CCAS a apporté un outil d'insertion complémentaire au relais de l'insertion dans l'accompagnement social et professionnel.
Pour l'axe prévention, les actions proposées dans le cadre du Contrat Local de Santé (CLS) continuent à structurer et à diversifier l'offre de prévention auprès des séniors et des jeunes, avec des partenariats élargis et des prestataires professionnels.
Dans le cadre de la CTG, l'objectif était de consolider la dynamique de co-construction et de transversalité des actions et des projets. Le rôle de coordination est primordial et permet une lecture globale des actions du CCAS. Cette lecture assure une visibilité de l'ensemble de l'intervention sociale sur le territoire qui permet d'interagir sur la cohérence des actions, le maillage des thématiques et in fine sur la qualité des actions proposées. Par ailleurs, dans une logique de consolidation de la politique sociale, il est nécessaire mi-parcours de la CTG, de poser une évaluation sur l'impact des actions pour le territoire et sur les bénéfices pour les usagers.

A - L'AXE PARENTALITE





1 – LE CONTEXTE

Le territoire se caractérise par une forte présence de famille, 52% des ménages comptent au moins un enfant, dont 33% sont des couples avec enfant(s) et 19% des familles monoparentales.
Face à cette réalité, le Centre Communal d'Actions Sociales, à travers son service dédié à la parentalité a mis en place divers dispositifs d'accompagnement et de soutien à la parentalité, visant à répondre aux besoins identifiés des familles tels que, les kafés kozés des parents, les sorties familles, les séjours vacances, les sorties intergénérationnelles et les lectures animées dans les quartiers.
Ces actions conçues pour favoriser le lien social, l'échange et le bien-être des parents et des enfants, peinent cependant à mobiliser pleinement les publics concernés.
Malgré leur pertinence et leur utilité, leur visibilité reste insuffisante auprès des familles qui pourraient en bénéficier.

2 – LES ENJEUX POUR LE TERRITOIRE

La ville réaffirme sa volonté de maintenir et de renforcer ces dispositifs, tout en accentuant la communication pour mieux les faire connaître. L'objectif est de toucher davantage de familles, en particulier celles qui ne sont pas encore sensibilisées à l'existence de ces ressources, et de les inciter à s'en saisir dans le but d'améliorer leur quotidien. Pour cela au-delà des actions de communication habituelles il est important de proposer et de maintenir la qualité du contenu des séances d'animations adaptés aux besoins de familles.
Il s'agit aussi de développer un réseau de partenaires afin de pouvoir construire un plan d'actions cohérent et coordonné sur le territoire. Pour cela les échanges entre les différents acteurs de l'éducation et de l'accompagnement social sont indispensables. La co-construction éducative élaborée dans le cadre du PEDT apporte un cadre qui répond à ces objectifs.

3 – LES OBJECTIFS OPERATIONNELS

L'accompagnement et le soutien à la parentalité répond à plusieurs objectifs qui peuvent s'articuler autour de deux principaux axes qui répondent à des besoins sociaux mais aussi à l'acquisition d'outils favorisant et valorisant le rôle éducatif des parents.
Ainsi au travers des différentes actions mises en place il s'agit de :

- Répondre à un besoin de socialisation : les familles, surtout celles isolées ou en situation de précarité, ont besoin de moments pour créer du lien et rompre avec la routine.
- Soutenir la parentalité : ces animations permettent aux parents de vivre des expériences positives avec leurs enfants, renforçant leur confiance et leurs compétences éducatives.

- Lutter contre les inégalités : en offrant un accès gratuit ou à moindre coût à des activités souvent réservées à des publics aisés.
- Créer du lien entre les enfants, les parents, et les grands parents pour favoriser la compréhension mutuelle et réduire les fractures générationnelles.
- Aider les enfants et les parents à développer des compétences diverses en stimulant l'imagination et la créativité
- Développer les réseaux de partenaires afin de mener un plan d'actions cohérent et coordonné sur le territoire.

*Des astuces simples, des changements d'habitude à mettre en œuvre qui **ont changé l'ambiance à la maison.** Je me sens moins seule et surtout comprises.*



4 – LES ACTIONS PROPOSEES

Le programme d'actions proposées en 2025 s'organise autour de 5 types d'animations.

- Le kafé Kosé des parents
- Les sorties familles
- Le séjour famille
- Les lectures animées dans les quartiers
- Les sorties intergénérationnelles

Le Kafé Kozé des parents



L'étude du territoire a mis en lumière un besoin des parents de rencontrer des professionnels et des parents pour échanger sur ce rôle. Avec la hausse des familles monoparentales sur le territoire (+51% entre 2009 et 2020), plus de parents se retrouvent potentiellement avec des besoins plus marqués. A cela s'ajoute l'évolution sociale (réseaux sociaux, la place de l'école, la hausse des risques de pratiques addictives) qui représente autant de sujets ou problématiques auxquels les parents se sentent souvent démunis. La mise en place des Kafé kosé sur le territoire par le CCAS offre des espaces de paroles avec comme objectifs de :

- ✓ Structurer et renforcer l'offre de service à destination des parents
- ✓ Mettre en place une dynamique partenariale dans le champ de la parentalité
- ✓ Permettre l'accès à un professionnel, à une structure d'accompagnement à la parentalité.

<u>Durant l'année 2025, 8 à 12 participants ont pu assister à 7 séances qui ont eu pour objectifs :</u>

- ❖ La présentation de l'action
- ❖ Co-construction d'une charte
- ❖ Discuter des thèmes à aborder sur l'année
- ❖ Sensibiliser et lutter contre le harcèlement scolaire
- ❖ Reconnaître les signes de harcèlement et comprendre les conséquences sur les victimes
- ❖ Parler du suicide chez les jeunes
- ❖ Renforcer la vigilance des comportements à risque chez les jeunes
- ❖ Informer sur les ressources
- ❖ Parler de sexualité avec son enfant/adolescent
- ❖ Aider les parents à développer des compétences afin de mieux aborder le sujet
- ❖ Parler du consentement avec son enfant/adolescent
- ❖ Informer les parents sur d'importance di consentement (respect du corps, des choix, des limites)
- ❖ Outiller les parents pour en parler naturellement avec leurs enfants
- ❖ Reconnaitre et gérer les émotions
- ❖ Sensibiliser sur l'importance des émotions
- ❖ Apprendre à les reconnaître
- ❖ Développer des outils pour mieux les gérer
- ❖ Bilan et évaluation de l'année (questionnaire)
- ❖ Evaluer et améliorer l'action
- ❖ Co-construire le programme d'actions 2026.

Les sorties familles



Dans la continuité des actions engagées avec l'épicerie sociale depuis 2021, ces sorties sont l'occasion pour les bénéficiaires de se rencontrer, de créer une dynamique de groupe, ainsi que d'accéder à la culture et aux loisirs. Par ailleurs, des objectifs liés au Contrat Local de Santé (CLS) et au projet Mieux manger pour tous ont été rattachés à cette action afin de sensibiliser les familles à différentes thématiques liées aux addictions, à l'activité physique et à la nutrition.

Les familles avec enfants retenues pour cette action sont suivies par un travailleur social du Département ou du CCAS. Elles participent aussi au séjour familles et elles ont bénéficié de l'action Culture et Patrimoine programmée depuis 2023. Cette démarche montre la volonté pour le CCAS d'accompagner et de suivre ces familles sur du moyen terme.

<u>En termes d'animations ainsi que leurs objectifs</u> :



- De l'oie (13 participants) : renforcer les liens sociaux, encourager la collaboration entre parents et enfants et créer un carnet souvenir des différentes sorties
- Labyrinthe enchanté (8 participants) : découvrir la culture locale et l'histoire de notre île, renforcer les liens familiaux et sortir de son isolement
- Science avec les savants fous – Observation du ciel étoilé (10 participants) : développer l'esprit critique, encourager les échanges et découvrir les phénomènes scientifiques
- Atelier culinaire (7 familles) : renforcer les liens familiaux, transmettre des savoir-faire et créer une cohésion entre les familles
- Accrobranche du Maïdo (13 participants) : développer la confiance en soi, sensibiliser sur la nature et l'environnement et offrir un espace de détente et de bien-être.

<u>Constats</u> :

La programmation de ces sorties en amont du séjour famille a permis de créer une bonne dynamique de groupe. Des liens se sont créés entre l'ensemble des familles, et des affinités plus fortes entre certaines d'entre elles. De réels échanges ont pu être également observés entre les parents et les enfants.



Cependant des points d'amélioration peuvent être apportés. Certains parents restent dans une logique de consommation ce qui impact in fine, la réussite des actions et l'atteinte des objectifs visés. Il semble aussi important de travailler sur des outils d'évaluation plus pertinents permettant de mesurer l'impact de ces animations sur les publics cibles.

Séjour Famille



Dans le cadre des actions de parentalité, le séjour familles est une période organisée et encadrée par des professionnels du CCAS, qui vise à renforcer les liens familiaux, favoriser la communication et accompagner les parents dans l'exercice de leur rôle éducatif.

Ce séjour, destiné à des familles bénéficiaires de l'épicerie sociale, s'est déroulé au Village Corail à Saint-Gilles pendant la première semaine des vacances scolaires d'octobre.

À travers un programme varié d'activités culturelles, sportives, de loisirs et de bien-être, nous souhaitons offrir aux familles un espace privilégié pour :



- S'accorder un temps de déconnexion du quotidien : Permettre aux familles de s'évader de leur environnement habituel, de se ressourcer et de profiter d'un cadre apaisant et stimulant.
- Renforcer les liens intra-familiaux : Favoriser des moments de partage, de complicité et de reconnexion entre les membres de chaque famille, à travers des activités adaptées à tous les âges.
- Créer une dynamique entre les familles : Encourager les échanges, la solidarité et la convivialité entre les participants, pour tisser des liens et briser l'isolement.

Ce séjour a visé à allier détente, découverte et partage, dans une ambiance chaleureuse et bienveillante, pour que chaque famille reparte avec des souvenirs enrichissants et un sentiment de renouveau.



En effet, les familles ont pu profiter de différentes activités telles que :

- Kayak à fond transparent et paddle
- Atelier socio-esthétique pour les parents
- Jeu « lontan » à la Réunion
- Séance de cinéma
- Le kafé kozé des parents
- Visite guidée du parc botanique « Le jardin d'Eden »
- Sortie en catamaran : observation des cétacés
- Les diners et les soirées avec les familles



Les lectures animées dans les quartiers

Dans le cadre de l'engagement à soutenir la parentalité, les lectures animées visent à créer un espace convivial et éducatif. Ces animations s'inscrivent dans une continuité d'offres culturelles et éducatives, favorisant le lien social et le développement des compétences des enfants tout en impliquant les parents. La ville des Avirons est un territoire au profil particulièrement familial, composé de 52% de familles avec enfants. Les enfants dont la tranche d'âge est comprise entre 0-14 ans représente 20,9 % de la population de la commune. Au regard de ces chiffres, il est donc important, de développer dans les quartiers, ces actions orientées vers ce jeune public, qui offrent un soutien à la parentalité aux familles du territoire.

Objectifs de l'action :

• Promouvoir la culture de la lecture auprès des familles.
• Offrir un soutien aux parents dans l'accompagnement éducatif de leurs enfants.
• Aider les enfants à développer leurs compétences linguistiques et leur vocabulaire.
• Stimuler l'imagination et la créativité des enfants.
• Offrir un temps de partage parents -enfants

En 2025, 2 séances test on été programmées.



Sorties intergénérationnelles



Les sorties intergénérationnelles s'inscrivent dans la dynamique sociale des Avirons, où la cohésion familiale et communautaire est au cœur des priorités. En favorisant les échanges entre enfants, parents et seniors, ces initiatives renforcent les liens sociaux et répondent à l'objectif communal de solidarité entre les générations. Elles offrent un cadre pertinent pour transmettre les valeurs locales, tout en valorisant la diversité des savoirs et des expériences. Cohérentes avec les orientations de la politique sociale des Avirons (démarche de la labélisation « Ville Amie Des Ainés »), ces actions s'appuient sur une approche inclusive et participative. Elles permettent de concilier les besoins des familles (soutien à la parentalité, lutte contre l'isolement) avec les ressources du territoire, en mobilisant les acteurs locaux (CCAS, associations).



Objectifs de l'action :

- Créer du lien entre les enfants, les parents et les grands-parents pour favoriser la compréhension mutuelle et réduire les fractures générationnelles.
- Lutter contre l'isolement des seniors et des parents en situation de vulnérabilité, en recréant du tissu relationnel.
- Valoriser l'expérience des aînés (savoir-faire, histoire locale, traditions) tout en intégrant les dynamiques des jeunes générations (innovation, numérique).
- Promouvoir les valeurs de solidarité, de respect et d'entraide.
- Découvrir ensemble l'histoire, la culture et les savoir-faire de la réunion.

5 – LES PERSPECTIVES

La commune des Avirons est un territoire au profil particulièrement familial, composé de 52% de familles avec enfants. Les enfants dont la tranche d'âge est comprise entre 0-14 ans représente 20,9% de la population de la commune. Au regard des alertes liées aux problématiques sociales, l'accompagnement et le soutien à la parentalité est un soutien apporté aux familles dans leurs fonctions parentales mais aussi un soutien aux enfants dans une logique d'éducation globale.

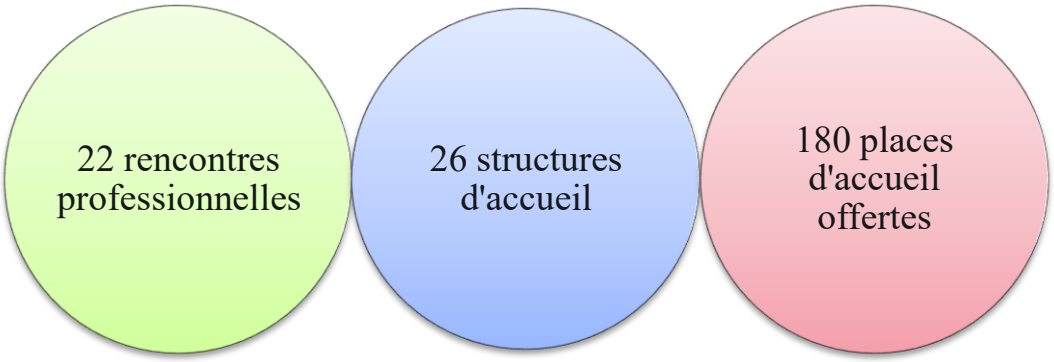
En 2026, la thématique de la parentalité à travers des actions du CCAS doit rester un enjeu majeur. La dynamique lancée depuis 2021 doit continuer à être déployée en direction de tous les familles avironnaises tout en gardant une logique d'intervention co-construite et de qualité professionnelle. En effet il est important de :

- Développer des dynamiques partenariales afin de coordonner les interventions et de mutualiser les ressources
- Poser des outils de communication adaptés
- Diversifier les espaces de paroles, notamment au sein des établissements scolaires
- Proposer des contenus issus des besoins des familles et des enfants/jeunes
- Innover dans l'approche des publics.
- Fidéliser les interventions professionnelles sur le territoire
- Initier des actions via le réseau petite enfance
- Offrir un accompagnement dans le temps notamment auprès des publics précaires.
- Mettre en lien les orientations prioritaires du PEDT avec la notion parentale.



B - L'AXE PETITE ENFANCE





1 - LE CONTEXTE

Le service petite enfance désigne l'ensemble des structures et dispositifs publics ou privés destinés à accueillir, éduquer et accompagner les jeunes enfants (généralement de 0 à 6 ans) en dehors du cadre familial. Cela inclut les crèches, les haltes-garderies, les multi-accueils, les assistant(e)s maternel(le)s à domicile ou en Maisons d'assistant(e)s Maternelle (MAM), ainsi que les services d'éveil et de socialisation pour les tout-petits. Ces services visent à soutenir les familles dans la garde de leurs enfants tout en favorisant leur développement et leur épanouissement.

Avec la mise en place du Service Public Petite Enfance (SPPE) en janvier 2025, les compétences inhérentes à ce champ d'intervention sont redéfinies. Les communes de plus de 10 000 habitants se voient l'obligation d'assurer la totalité de ces quatre compétences, sauf si elles font partie d'un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI), ce qui est le cas pour la commune des Avirons à travers la Communauté Intercommunale des Villes Solidaires (C.I.V.I.S).

2 - LES ENJEUX POUR LE TERRITOIRE

La thématique petite enfance est nouvelle au sein du CCAS. Animé par la référente famille, ce domaine, porté par l'intercommunalité depuis plusieurs années, est peu connu en terme quantitatif pour la collectivité. Aussi, au-vue de l'application du SPPE depuis 2025, le CCAS s'approprie ce champ d'action avec l'intention de poser un cadre d'étude des besoins au travers d'un diagnostic et de définir un programme d'actions en lien avec les compétences du SSPE qui sont de :

- Recenser les besoins des enfants de moins de 3 ans et de leurs familles en matière de service aux familles ainsi que les modes d'accueil disponibles sur le territoire.
- Informer et accompagner les familles ayant un ou plusieurs enfants de moins de 3 ans.
- Planifier, au vu du recensement des besoins, le développement des modes d'accueil.
- Soutenir la qualité des modes d'accueil.

Toutefois, dans la pratique, sur ce SSPE, il faudra clarifier le positionnement de l'intercommunalité sur le partage des compétences.

3 - LES OBJECTIFS OPERATIONNELS

Dans un souci de compréhension du territoire et d'accompagnement à la parentalité, le CCAS doit identifier les besoins des familles avec enfants de moins de 3 ans, ainsi que l'offre d'accueil existante à destination de ce public.

Pour cela, il a du :

- Poser une cartographie de l'offre d'accueil sur le territoire
- Analyser les besoins des familles et le niveau de l'offre
- Identifier les forces et les faiblesses notamment auprès des gestionnaires
- Identifier les besoins des professionnels dans l'optique de soutenir la qualité des modes d'accueil
- Rendre visible l'offre d'accueil pour les familles

4 - Les actions proposées



- Réalisation d'un état de l'offre d'accueil sur le territoire :

Initier par la référente famille auprès des professionnels de la petite enfance, les objectifs étaient de :

- Présenter les missions de la référente famille du CCAS
- Echanger avec chaque gestionnaire sur leurs pratiques professionnelles ainsi que sur le mode de fonctionnement
- Recenser le nombre de places d'accueil offerte, le taux d'occupation, les créneaux d'accueil
- Comprendre les spécificités de chaque mode de garde
- Identifier les besoins liés à la pratique professionnelle et aux conditions d'accueil
- Identifier les difficultés des gestionnaires et leurs attentes.

- **Elaboration d'un guide petite enfance pour le territoire :**

Au-vue du manque d'information interne, et des difficultés à orienter les familles à la recherche d'un mode de garde, l'idée de création d'un guide petite enfance a été unanime. Ce guide a pour objectif de :

- Maintenir une veille sur l'offre réelle de places d'accueil
- Faciliter l'identification et le repérage géographique des structures implantées
- Apporter une aide à la décision sur l'ouverture de nouvelle structure (adéquation offre/demande)
- Offrir une visibilité aux familles et aux services municipaux sur l'offre présente
- Faciliter le quotidien des parents et faciliter le lien entre professionnel de la petite enfance et les familles avironnaises.

La création de ce livret s'inscrit dans une dynamique plus large de soutien à la petite enfance. Il reflète l'engagement de la commune des Avirons et des professionnels du secteur à offrir un accueil de qualité, tout en garantissant une information transparente et accessible pour toutes les familles.
Dans le mode opérationnel, la référente famille a rencontré tous les professionnels de la petite enfance qui accueillent des enfants âgées de 2mois1/2 à 3 ans, et pour certaines en accueil périscolaire. Ces rencontres se sont déroulées sur plusieurs semaines entre le 15 avril et le 11 juin 2025, que ce soit à leur domicile ou dans les Maisons d'Assistantes Maternelles (MAM). Le recensement du nombre de place dans les micro-crèches s'est fait par échanges de mail ou téléphoniques.

5 - LES PERSPECTIVES 2026

Lors des échanges avec les professionnels du secteur, un questionnaire a été proposé aux gestionnaires.

Au-delà des modalités d'accueil, un questionnement a été faite sur les modalités de gestion, d'animation, et de relation avec l'extérieur. Il en ressort un besoin d'accompagnement matériel, une mise en réseau avec les différents acteurs, et un besoin d'animation rattaché au RPE porté l'intercommunalité.

Pour le CCAS, en 2026, il s'agit de poursuivre dans la dynamique posée en fédérant l'ensemble des acteurs et structures AEJE, avec la mise en œuvre d'actions concrètes pour répondre aux besoins des familles, et en soutenant les projets pour un accueil cohérent, inclusive et qualitative. Il s'agit aussi, dans le cadre du RPE de développer les ateliers de lecture animés au sein des structures, de mettre en lien la fonction parentalité dès le plus jeune âge, et aussi d'animer des rencontres « réseau professionnel ».

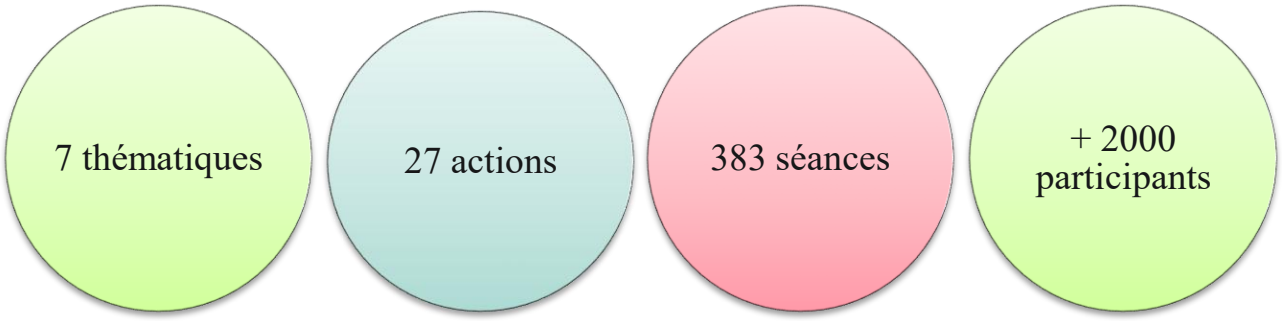
Ce serait bien qu'on puisse se regrouper pour échanger sur nos pratiques et participer aux animations proposées par la collectivité.





C - L'AXE PREVENTION – PROMOTION DE LA SANTE





1 – LE CONTEXTE

En 1986**, la charte d'Ottawa** pose les grands principes de la promotion de la santé :
« La promotion de la santé est le **processus qui confère aux populations les moyens d'assurer un plus grand contrôle sur leur propre santé**, et d'améliorer celle-ci ». La Charte d'Ottawa se réfère à la définition de la santé de l'OMS (constitution de 1946) : « La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité. »

La promotion de la santé représente un **processus social et politique global**, qui comprend non seulement des actions visant à **renforcer les aptitudes et les capacités des individus** mais également des mesures visant à **changer la situation sociale**, **environnementale et économique**, de façon à réduire ses effets négatifs sur la santé publique et sur la santé des personnes.
La promotion de la santé est le processus qui consiste à permettre aux individus de mieux **maîtriser les déterminants de la santé** et d'améliorer ainsi leur santé.

Pour le CCAS dans ce domaine de santé publique, l'année 2025 a marqué la poursuite des actions engagées dans le cadre du Contrat Local de Santé (CLS) de la commune des Avirons, en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé (ARS), le Conseil Départemental, l'Éducation Nationale, les associations locales et les professionnels de santé.

Le territoire présente une diversité géographique et socio-économique marquée, avec une part importante de familles monoparentales et une population vieillissante.

- Une population hétérogène (jeunesse dynamique et forte proportion de séniors)
- Des disparités sociales et l'accès aux services
- Une topographie parfois contraignante pour l'accès aux soins

Les problématiques de santé observées sur le territoire et identifiées par le diagnostic local sont :

- De la prévalence des maladies chroniques (diabète, obésité, hypertension),
- De la santé mentale et du bien-être psychologique,
- De la prévention des conduites addictives (alcool, tabac, écrans),
- Et de la promotion de l'activité physique et de l'alimentation équilibrée.

2 - LES ENJEUX POUR LE TERRITOIRE

Le CLS des Avirons, signé entre la commune, l'Agence Régionale de Santé (ARS), la Caisse Générale de Sécurité Sociale (CGSS) et plusieurs partenaires institutionnels et associatifs, a pour mission de :



- Réduire les inégalités sociales et territoriales de santé ;
- Renforcer la coordination des acteurs locaux ;
- Promouvoir la santé dans toutes les politiques publiques locales (éducation, sport, environnement, social, etc.) ;
- Développer la culture de prévention et de participation citoyenne.

L'année 2025 correspond à la troisième année de mise en œuvre du CLS 2023-2028

3 – LES OBJECTIFS OPERATIONNELS

L'intervention du CCAS dans le domaine de la promotion santé s'organise autour de 3 types de prévention :

- **La prévention primaire** qui vise à diminuer l'incidence des maladies dans une population donnée (ex lutte contre le tabagisme)
- **La prévention secondaire** qui vise à vise à diminuer la prévalence de la maladie dans une population donnée par des mesures curatives, elle correspond à la thérapeutique
- **La prévention tertiaire** qui vise à diminuer la prévalence des handicaps et des séquelles dans une population donnée (par exemple grâce à la rééducation fonctionnelle), elle vise à la diminution des séquelles.

Le programme d'actions proposées sur le territoire des Avirons, cible tout les types de population. Elle a pour objectifs opérationnels de :

- **Promouvoir** les comportements favorables à la santé (alimentation, activité physique, sommeil, santé mentale)
- **Favoriser** l'accès aux soins et à la prévention pour les publics vulnérables
- **Renforcer** les partenariats et la coordination inter-institutionnelle
- **Développer** la participation citoyenne et l'éducation à la santé
- **Améliorer** la qualité de vie et la santé environnementale.

4 - LES ACTIONS PROPOSEES

La participation de la population est essentielle dans toute action de promotion de la santé.

On retrouve principalement deux manières d'envisager la participation : un moyen ou une fin en soi.

Lorsque la participation est envisagée comme un moyen d'atteindre des objectifs, on parle de vision utilitarisme. La population est appelée à participer à une action initiée et impulsée de l'extérieur. La participation prend fin quand l'action se termine.

Lorsque la participation est envisagée comme une fin en soi, un processus, on parle de participation démocratique. Elle comporte systématiquement un partage du pouvoir dans la prise de décision et induit des comportements niveaux aux niveau personnel et collectif.

Dans l'intervention du CCAS, la démarche pédagogique utilisée cible ces deux approches.

L'intervention sur le territoire, en lien avec les orientations prioritaires du Programme Régional de Santé (PRS) s'articule autour de 7 thématiques :

- Nutrition, diabète
- Activités physiques
- Autonomie des personnes âgées
- Santé mentale
- Addictions
- Santé environnementale
- Inclusion des personnes porteuses de handicap



Nutrition, diabète



Permanences de dépistage du diabète

Objectif : détecter précocement les situations à risque de diabète et sensibiliser à l'alimentation équilibrée.
Fréquence : 1 fois par mois soit 6 permanences
Public : 72 personnes dépistées, dont 15 orientées vers un suivi médical.
Partenaires : Association Ensemble Contre Le Diabète
Évaluation : action bien implantée, fidélisation du public.

Programme de nutrition contre la dénutrition des séniors

Objectif : prévenir la dénutrition et maintenir l'autonomie des personnes âgées.
Description : ateliers cuisine saine, pesées de suivi, éducation nutritionnelle.
Public : 10 séniors suivis.
Partenaires : diététiciens de Lékip diet
Résultats : amélioration observée du poids stable chez 70 % des participants, orientation vers des professionnels spécialisés d'une personne

Activités physiques

Activité physique adaptée pour les séniors

Objectif : lutter contre la sédentarité, prévenir les chutes et renforcer la santé musculaire.
Description : séances hebdomadaires de gymnastique douce, marche active, équilibre, de Pilate, d'aquagym, de zumba et d'afro fit.
Public : 80 participants réguliers.
Partenaires : Enseignants en activité physique adapté, éducateurs sportifs et maitre-nageur
Évaluation : taux d'assiduité élevé (75%), amélioration mesurable du bien-être et de la mobilité.



Santé mentale



Forum “Santé mentale, vie affective, relationnelle et sexualité”

Objectif : favoriser la discussion autour du bien-être psychique, de la gestion des émotions, et de la vie affective et sexuelle.

Description : stands d’information, ateliers d’expression, témoignages, et mini-conférences animées par des psychologues, sexologue, infirmier, personnage connu à la Réunion, planning familial, SOS solitude, SATHON, association les p’tits loups.

Public : 350 participants (lycéens, jeunes adultes, parents).

Partenaires : ARS, lycée, planning familial, SOS solitude, SATHON, association les p’tit loup, association EPA, sexologue, CPTS Réso

Résultats : très forte fréquentation, bonne participation des jeunes ; nécessité d’un suivi post-forum.

Addiction



Jeu de l’oie géant – “Santé et addictions”

Objectif : sensibiliser les jeunes lycéens aux risques liés à l’alcool, au tabac, aux écrans et à d’autres conduites addictives, nutrition, santé mentale et sécurité routière de manière ludique.

Description : animation sous forme d’un parcours-jeu géant, avec des questions, défis et ateliers sensoriels.

Public : 120 jeunes de 11 à 17 ans.

Partenaires : planning familial, SAFTHON, association EPA, enseignant en activité physique adapté, Lékip diet, CPTS Réso, Emergence OI, la DEAL, sexologue, infirmiers et diététiciennes.

Évaluation : 90 % des participants déclarent avoir appris de nouvelles informations ; bonne adhésion au format ludique.

Journée internationale sans tabac – Personnel communal

Objectif : sensibiliser les agents de la mairie aux risques liés au tabac et promouvoir la santé au travail.

Description : Diffusion d’information via la boite mail des employés, distribution de kit pour arrêter de fumer.

Public : 400 agents municipaux.

Partenaires : Promotion santé, service RH de la mairie et CCAS.

Protection des coraux et sensibilisation littorale sur site

Objectif : sensibiliser à la protection du lagon et à la santé environnementale.
Description : ateliers en bord de mer sur la biodiversité marine, observation des coraux, tri des déchets marins.
Public : 90 participants (élèves de primaire de l'école du Ruisseau)
Partenaires : Réserve Naturelle Marine, association KOSA

Protection des coraux et sensibilisation littorale en milieu scolaire

Objectif : sensibiliser à la protection du lagon et à la santé environnementale.
Description : ateliers sur le temps scolaire sur la biodiversité marine, réalisation d'une fresque, création d'un conte et mini spectacle sur le monde marin
Public : 90 participants (élèves de primaire de l'école du Ruisseau)
Partenaires : Réserve Naturelle Marine, association KOSA
Résultats : excellente mobilisation, souhait de reconduction en 2026.



Interventions CIVIS – Tri des déchets et lutte contre le gaspillage alimentaire

Objectif : promouvoir les gestes éco-responsables, le tri sélectif et la réduction du gaspillage.
Public : 90 participants (élèves de primaire de l'école du Ruisseau)
Activités : ateliers pratiques, expositions, démonstrations de compostage.
Impact : meilleure compréhension des liens entre environnement et santé ; 85 % des participants déclarent changer leurs habitudes. Continuité et mise en pratique dans à l'école

Campagnes de dératisation

Objectif : Lutter contre la prolifération des rongeurs sur la commune des Avirons, améliorer les conditions d'hygiène et de salubrité publique, et prévenir les risques sanitaires liés à leur présence.
Public concerné : L'ensemble des administrés de la commune des Avirons, en particulier les foyers situés dans les zones identifiées comme sensibles.
Description de l'action : Deux campagnes de dératisation ont été menées sur la commune des Avirons. À cette occasion, des kits de dératisation ont été distribués aux administrés afin de renforcer l'efficacité de l'action et d'encourager une implication active des habitants.
Résultats : Ces interventions ont permis de traiter les zones concernées et de sensibiliser la population aux bonnes pratiques en matière de prévention et de lutte contre les nuisibles.

Sorties "Biodiversité et santé" avec les séniors

Objectif : Découvrir la richesse naturelle de l'île de La Réunion, son patrimoine écologique et ses plantes endémiques. Sensibiliser à la protection de la biodiversité locale.
Description : randonnées découvertes encadrées par des guides environnementaux et animateurs
Public : 35 séniors.
Partenaires : Parc National de La Réunion, jardin et lieux agrées à la protection de notre environnement, CCAS.
Impact : amélioration du lien social et de la santé mentale ; participants très satisfaits. Découverte de plantes endémiques et exotiques et leur rôle dans notre écosystème.

Les ateliers nutrition m'ont aidé à mieux équilibrer mes repas. Je me sens en meilleure forme et j'ai appris des recettes





Inclusion des personnes porteuses de handicap

Actions	Objectifs	Nombre de séances	Effectifs	Bilan/impact
Mise en place d'une pratique sportive inclusive	-Favoriser la pratique sportive par le judo -Inclusion dans la vie associative		4 adultes sourds et/ou malvoyants	
Recensement des publics en situation de handicap	-Identifier les porteurs de handicap sur le territoire -Poser les bases d'un diagnostic	20 heures de travail	Travail avec tous les acteurs locaux	-80 porteurs de handicap repérés au niveau des établissements scolaires -30 AESH identifiés -10 adultes repérés au niveau des associations sportives
Réunion de travail avec l'ALEFPA	-Poser les bases d'un partenariat -Identifier les leviers de collaboration	1	12	-Mise en place d'une convention de partenariat -Réalisation d'un diagnostic de territoire en 2026



5 - EVALUATION

Analyse des indicateurs quantitatifs

Les résultats quantitatifs montrent une mise en œuvre majoritairement réussie des actions prévues, avec un taux d'exécution élevé pour la plupart des programmes. Plusieurs actions atteignent un taux de participation proche de 100 %, en particulier chez les seniors (nutrition, sophrologie, ateliers mémoire, sorties biodiversité et randonnées). Cette forte mobilisation témoigne d'un intérêt du public cible pour les initiatives proposées.
Toutefois, certains programmes ont rencontré des contraintes organisationnelles ou de ressources ayant limité l'atteinte des objectifs initiaux. Par exemple, l'annulation des créneaux de natation pour manque de personnel. Notons également la faible participation aux ateliers de gestion du stress due à la période des examens mettent en lumière la nécessité d'une planification adaptée aux réalités terrain.
Par ailleurs, si certaines actions destinées au public jeune ont enregistré un bon taux de présence (ex : atelier nutrition jeunes, actions environnementales), d'autres ont souffert d'un manque de mobilisation ou de communication (ex : stand du planning familial, permanences d'écoute victimes de violences). Enfin, de nouvelles initiatives, comme le forum santé-jeunesse, ont dépassé les attentes, avec une participation triplement supérieure aux prévisions initiales.
Globalement, ces données révèlent un engagement croissant des publics ciblés, mais également des besoins d'ajustement en termes de ressources humaines, de communication, et des choix des périodes de mise en œuvre afin d'optimiser la participation et l'impact des actions.

Analyse des indicateurs qualitatifs

Les indicateurs qualitatifs mettent en évidence une grande satisfaction des bénéficiaires et une adhésion notable aux programmes proposés. Les seniors expriment un retour positif particulièrement marqué, soulignant une amélioration du bien-être, une meilleure régularité dans les activités. Et également une demande d'élargissement de certaines interventions (ex : maintien des activités pendant les vacances). Les intervenants sont reconnus pour leur adaptabilité, notamment en matière de nutrition créole et d'approches personnalisées.
La collaboration intersectorielle apparaît comme un point fort majeur, avec des partenariats dynamiques et consolidés (CPTS, CIVIS, établissements scolaires, associations). Ces synergies ont permis de proposer des actions diversifiées et adaptées au public, renforçant la cohérence du programme santé du territoire.
Cependant, quelques limites sont relevées : insuffisance de moyens financiers pour certaines campagnes (mois sans tabac), communication perfectible sur certaines permanences, ou encore difficulté à garantir des équipes encadrantes constantes pour certaines activités extérieures. De plus, certaines actions nécessitent une intensification pour assurer un accompagnement optimal, notamment en gérontologie (ex : ateliers mémoire).
Dans l'ensemble, les retours qualitatifs traduisent un impact social, éducatif et sanitaire positif. Mais aussi une bonne appropriation des actions par le public, et un climat collaboratif favorable, tout en soulignant des pistes d'amélioration en termes de pérennisation, d'accessibilité et d'organisation logistique.



Les indicateurs démontrent :

- ✅ Une forte participation et satisfaction globale des participants.
- ✅ Des partenariats solides et un réseau en expansion
- ✅ Une diversité d'actions adaptées au public

Mais aussi :

- ⚠️ Des limites liées aux ressources humaines et financières
- ⚠️ Des actions à optimiser en communication et calendrier
- ⚠️ Une nécessité d'ajuster certains programmes pour maximiser l'impact

L'ensemble des résultats confirme la pertinence des actions de prévention et promotion de la santé menées, tout en ouvrant des perspectives d'amélioration structurantes pour l'année suivante.

6 - PERSPECTIVES 2026

L'année 2026 s'inscrira dans une dynamique de consolidation et de déploiement renforcé des actions de prévention, en cohérence avec les orientations stratégiques du CLS et les besoins identifiés sur le territoire.
L'année 2026 sera consacrée au renforcement et à la structuration des actions de prévention, en s'appuyant sur les enseignements des actions menées en 2025. Les perspectives visent une approche plus proactive, coordonnée et durable.

Les actions 2026 s'orienteront autour de plusieurs axes prioritaires :

- **Renforcement** des actions de prévention et de sensibilisation autour des addictions et de la nutrition afin de promouvoir davantage des comportements favorables à la santé et de réduire les facteurs de risques
- **Elargissement** du champ des publics touchés, en développant des actions adaptées à des publics diversifiés, incluant différents pages, situation sociales et environnement de vie
- **Développement** des actions de formations et d'information en favorisant des formats innovants, interactifs et accessibles pour améliorer l'adhésion et l'impact des messages de prévention
- **Evaluation** continue des actions, afin d'ajuster les dispositifs, mesurer leur efficacité et garantir leur pertinence sur le long terme (ex : sport santé bien-être)
- **Consolidation** des partenariats, en renforçant la coopération avec les institutions, les associations et professionnels de santé



D – L'AXE ACCUEIL COLLECTIF DES MINEURS





1- LE CONTEXTE

Aux Avirons, 28% de la population vit sous le seuil de pauvreté dont 47% des familles monoparentales et 20% des couples parentaux. Cette situation conduit à des inégalités dans l'accès aux loisirs, notamment chez les jeunes. La part de la population des moins de 15 ans représente 2434 individus soit 21% de la population. Beaucoup de mineurs sont en situation de vulnérabilité. La situation des mineurs est moins favorable que dans l'hexagone. Les indicateurs mettent en évidence le besoin d'accompagnement des enfants et des adolescents dans le domaine de l'éducation, d'accès aux activités périscolaires et extrascolaires.

Conscient des enjeux importants liés à l'éducation et à l'épanouissement des mineurs, le CCAS des Avirons avec ses moyens proposent des accueils collectifs de mineurs sur l'ensemble des périodes des vacances scolaires et les mercredis pour les enfants de 4 à 11 ans et pour les jeunes de 12 à 17 ans.

2- LES ENJEUX POUR LE TERRITOIRE

Depuis quelques années déjà, la commune des Avirons à afficher sa volonté de de répondre aux besoins de sa population dont les habitudes et les modes e vie se modifient. L'enfance et la jeunesse constituent des volets importants de la politique sociale dont les objectifs sont de :

- Répondre aux besoins diversifiés des enfants, des préadolescents, des adolescents, des familles dans la dimension éducative, sociale, culturelle et sportive
- Amener une complémentarité dans le champ d'action du service public
- Permettre aux familles de mieux concilier vie familiale et vie professionnelle par la multiplication des choix en matière d'accueil.
- Offrir des espaces d'accueil de qualité sur l'ensemble du territoire
- Permettre l'accès à des vacances ludiques et éducatives aux familles les plus précaires par une tarification adaptée
- Faciliter l'insertion des jeunes par un premier emploi dans le domaine de l'animation (BAFA).

3 - LES OBJECTIFS DES OPERATIONNELS

Dans le cadre du Projet Educatif du Territoire (PEDT), le CCAS a fait le choix dans ses projets d'animation d'accorder une place centrale à la parole des enfants. Parce qu'ils sont les premiers concernés par les temps éducatifs – scolaires, périscolaires, extrascolaires et familiaux – il était essentiel de leur offrir des espaces d'expression adaptés, bienveillants et accessibles.

Pour cela des ateliers ludiques et participatifs ont été mis en place et animés par différents acteurs.

L'objectif de ces ateliers était de :

- **Comprendre leur vécu quotidien** à l'école, à la cantine, en récréation, ….
- **Identifier leurs besoins** en matière de bien-être, de relations, d'activités et d'espaces.
- **Recueillir leurs idées** et propositions pour améliorer leur cadre de vie éducatif.
- **Valoriser leur parole** dans une logique de participation active à la démarche PEDT.

Ainsi, au travers des projets pédagogiques des différents ACM, les objectifs éducatifs et opérationnels recherchés au travers de l'ensemble des activités visent à :

- **Encourager** l'implication des enfants et des jeunes en les aidant à élaborer des projets
- **Contribuer** à l'amélioration du rythme de vie
- **Apporter** des outils et des moyens d'expression positifs
- **Associer** les parents à la mise en place des projets et à leurs réalisations.
- **Consolider** et favoriser la mixité sociale
- **Transmettre** des savoirs nécessaires à l'intégration et à l'épanouissement des publics cibles

4 – LES ACTIONS PROPOSEES

Au titre de l'année 2025, le CCAS des Avirons a assuré l'organisation et la gestion des accueils collectifs de mineurs (ACM) au sein de trois écoles maternels et primaires pour les enfants de 4 à 11 ans et le complexe sportif des Avirons pour le public adolescent.
Ces accueils s'inscrivent dans le cadre réglementaire fixé par le Code de l'action sociale et des familles et répondent aux orientations éducatives portées par la collectivité au travers de son PEDT.



Cette organisation a permis d'accueillir 631 enfants et adolescents âgés de 4 à 17 ans pour l'année 2025, sur l'ensemble des temps périscolaires et extrascolaires.

Les accueils ont été encadrés par une équipe d'animateurs permanents, renforcée selon les besoins par des animateurs occasionnels, garantissant un accompagnement adapté, sécurisé et de qualité.
Tout au long de l'année, les équipes ont œuvré à la mise en place de projets d'animations favorisant l'épanouissement, la socialisation et l'autonomie des enfants et des jeunes.

Cette organisation a favorisé une continuité éducative entre les différents temps de vie de l'enfant, tout en garantissant une accessibilité de proximité. Les modalités d'accueil, les horaires et les capacités ont été ajustés tout au long de l'année afin de répondre aux évolutions de la fréquentation et aux contraintes des parents.
En 2025, 41 journées d'animations à été proposé en extrascolaire et 32 demi-journées en périscolaire.

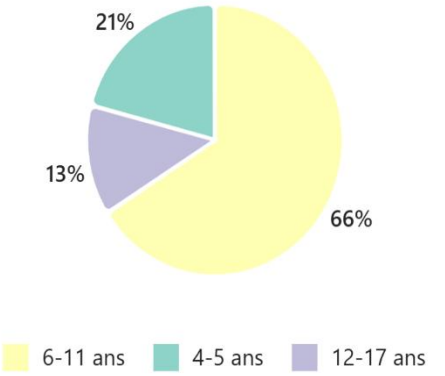
Les activités : Tout au long de l'année, les activités proposées ont contribué de manière significative à l'atteinte des objectifs en respectant une démarche de qualité. Le programme s'est distingué par une grande variété d'activités couvrant l'ensemble des domaines sportifs, culturels, environnementaux, ainsi que celle de la santé.
L'épanouissement des enfants a été favorisé par des ateliers ludiques conçus dans un environnement bienveillant et adapté aux différentes tranches d'âges, et permettant l'expression libre et la valorisation des productions.
Le développement de l'autonomie a été encouragé par la gestion de tâches simples comme la préparation d'une activité, le rangement du matériel pédagogique, la liberté dans les choix.
La socialisation et le vivre ensemble ont été renforcés par des jeux coopératifs et des projets collectifs favorisant le respect des règles et l'inclusion de tous.

L'apprentissage et la citoyenneté ont été mis en œuvre à travers des conseils d'enfants, où chacun pouvait exprimer ses opinions et participer aux décisions collectives, garantissant une écoute et un respect mutuel.



Le public accueilli : En 2025, les accueils collectifs de mineurs ont accueilli 631 enfants et jeunes âgés de 4 à 17 ans. Au total 47 953 heures enfants ont été réalisés, conforme aux objectifs contractuels.

La répartition par tranche d'âge est la suivante :



Cette répartition met en évidence une majorité d'enfants scolarisés en école élémentaire, tout en confirmant la présence significative d'un public adolescent. La baisse de fréquentation chez les maternels se confirme sur une tendance des 3 dernières années. En effet sur une base de 90 places par séjour 2021, on est passé sur 65 places depuis 2023. La proposition d'accueil par un autre gestionnaire semble avoir absorbé une partie de cette tranche d'âges aves des enfants dont les deux parents travaillent, avec un accueil sur l'ensemble des vacances, alors que le CCAS ne propose que 14 jours.



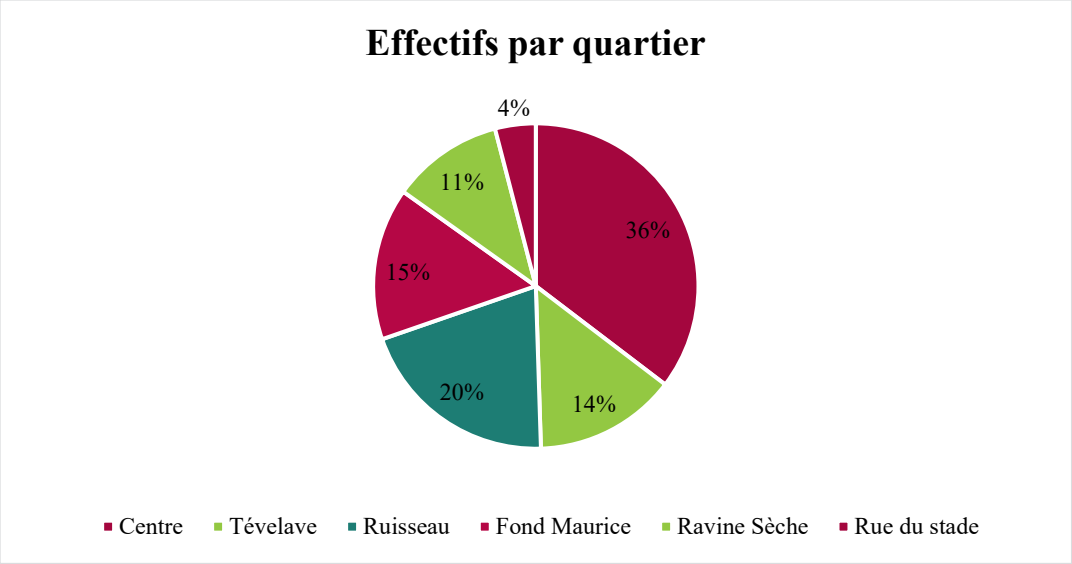
La fréquentation : Le niveau de fréquentation permet de jauger de la qualité des accueils. Il permet d'apprécier le contenu du programme d'activités et de vérifier du respect du rythme des enfants. En effet un programme peu diversifié manquant de qualité et une fatigue posée par des journée mal organisé entraîne systématiquement des absences importantes et répétés chez les publics.

Mercredis jeunesse	81%
Accueil adolescent	95%
Ecole Paul Hermann	88%
Ecole Marcel Le Guen	93%
Ecole Charles Emile Christ	84%

On constate une fréquentation soutenue sur l'ensemble des accueils. Pour information le plafond posé par la CAF est de 70%.

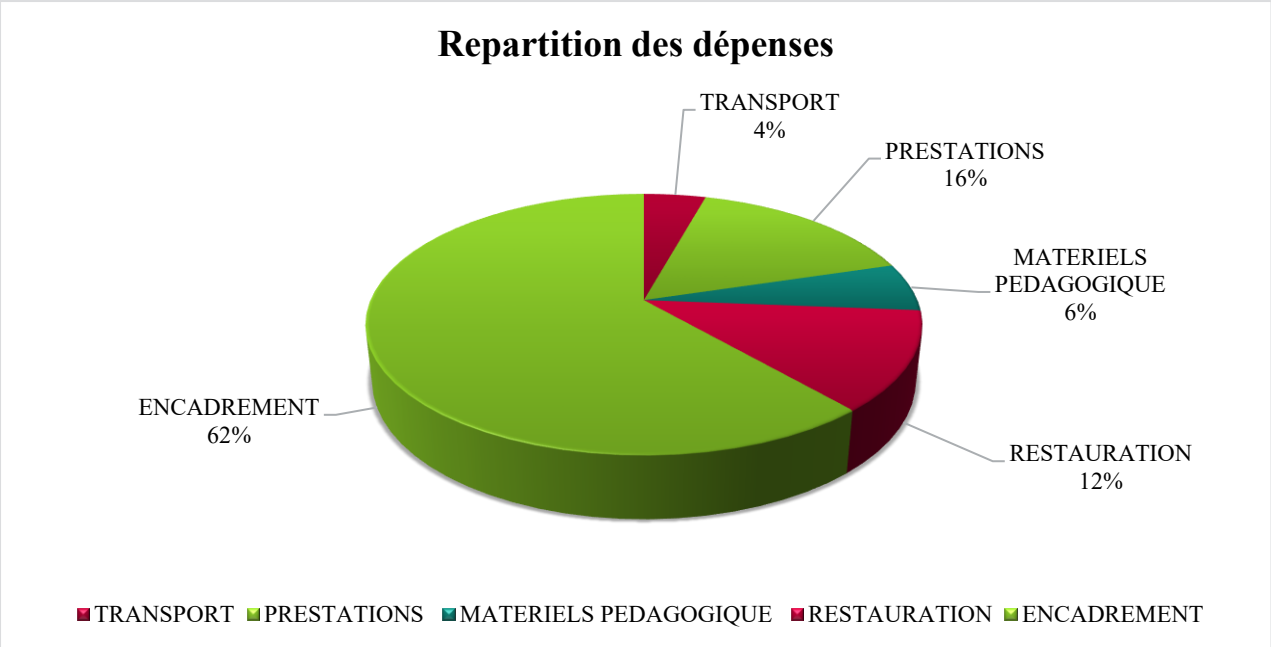
La typologie des familles : Un des premiers objectifs des ACM est d'offrir des vacances aux enfants issus des familles les plus défavorisées. Cet objectif s'applique par une tarification par modulation avec un prix journée de 1,65 € pour les familles les plus modestes. En 2025, pour les enfants inscrits sur les séjours, 62% sont issus de familles dont les revenus mensuels sont inférieurs à 2000 €. (52% - de 1500 €). Pour les adolescents ce ratio est de 58% dont 45% de moins de 1500 € par mois.

Sur l'aspect géographique, l'ensemble du territoire est concerné. On a :



L'équipe éducative : En complément des 3,7 ETP permanents du CCAS, 44 occasionnels viennent compléter les besoins en personnel pour les ACM. Le niveau d'intervention des animateurs a été globalement satisfaisant sur l'ensemble des séjours. Ainsi, la cohérence éducative recherché dans le cadre du PEDT a été mise en œuvre à travers les projets pédagogiques. Toutefois, il est nécessaire dans des objectifs d'amélioration des projets de poser des temps de formation supplémentaires sur les notions d'intégration et de posture de l'animateur ainsi que sur le sens donné aux activités proposées. Enfin, il est essentiel de bien faire comprendre la place et le rôle de l'ACM dans sa finalité éducative.

Les moyens financiers engagés : La qualité des accueils s'analyse aussi à travers les moyens financiers mis en œuvre. Les dépenses de fonctionnement pour les différents séjours s'élèvent à plus de 267 000 €. Elles sont réparties en cinq principaux postes :



Le segment extrascolaire représente 81% des dépenses. Le périscolaire 5% et l'accueil adolescent 14%.

Le coût journée enfant est en moyenne de 52 €.

5 – CONSTAT

L'année 2025 confirme le rôle essentiel des ACM dans l'accompagnement éducatif des enfants et des jeunes du territoire. Le dispositif répond aux besoins des familles et s'inscrit dans une dynamique d'amélioration continue, portée par l'engagement des équipes et le soutien de la collectivité.

Le bilan met en évidence la qualité et la diversité des actions menées au sein des accueils collectifs de mineurs, malgré certaines contraintes organisationnelles. Les objectifs pédagogiques ont été globalement atteints, avec une fréquentation soutenue et des activités variées favorisant la socialisation, la découverte culturelle et le développement des compétences des enfants et adolescents.

La stabilité des équipes permanentes et l'adaptabilité des renforts saisonniers ont permis de maintenir un encadrement conforme aux normes, tandis que les efforts en matière de santé, sécurité et qualité ont garanti un environnement sécurisé et bienveillant.
Les indicateurs financiers et de fréquentations confirment une gestion maîtrisée des ressources et des animations.

6 – LES PERSPECTIVES 2026

Pour l'année 2026, plusieurs axes stratégiques sont à renforcés pour garantir une qualité d'accueil répondant aux besoins des publics et du territoire.
Il s'agira de :

- **Maintenir une offre** en quantitative en adéquation avec les besoins les familles
- **Renforcer les partenariats locaux** afin d'accueillir de nouveaux espaces d'accueil déclarés (associatifs)
- **Poursuivre la professionnalisation** des équipes éducatives dans le cadre des orientations du PEDT
- **Réfléchir à l'articulation des actions** avec l'arrivée du centre social
- **Réfléchir à une offre complémentaire** en accompagnant les associations dans une démarche de déclaration de leur accueils informels.

Les activités proposées pendant les vacances ont permis à mon enfant de découvrir de nouvelles passions et de se faire des amis



E - L'AXE - INSERTION



3 types d'actions

7 animations
1820 heures d'accueils

3139 personnes accueillies ou accompagnées

1- LE CONTEXTE

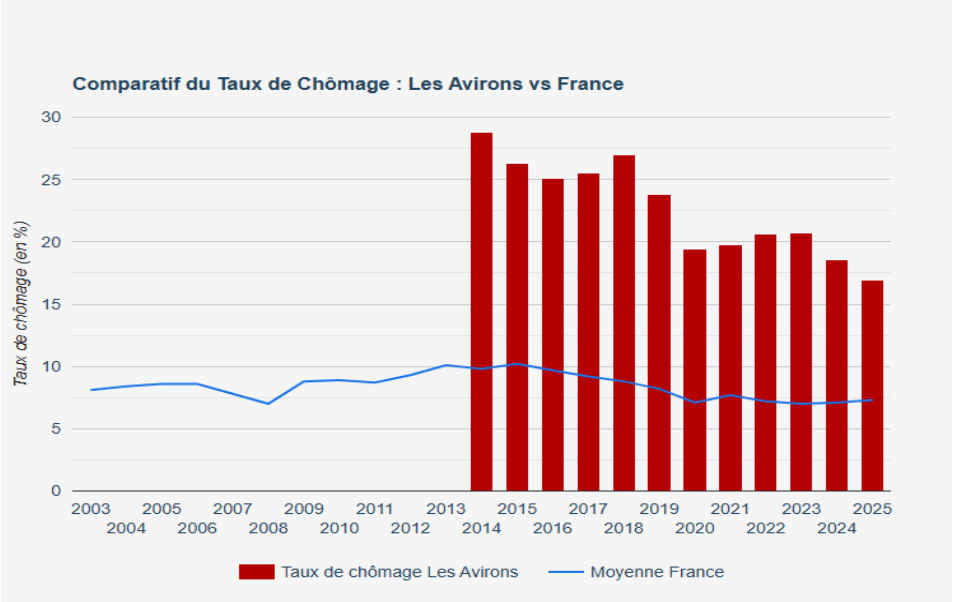
Les Avirons est rattaché au bassin d'emploi de Saint Pierre. Cette zone d'emploi regroupe 10 communes en plus des Avirons pour une population totale de 314 218 habitants. Les Avirons, avec 11 434 habitants, représente 3,64 % de la population du bassin d'emploi. Il y a quelques d'offres d'emploi sur la commune des Avirons, en particulier dans le secteur : Activités des agences de travail temporaire.

Selon les dernières données officielles du 2e trimestre 2025, le taux de Chômage dans la zone d'emploi des Avirons est actuellement de **16,90 %** de la population active. Il était de 18,60 % l'année précédente à la même époque. C'est une bonne performance par rapport à l'évolution du chômage au niveau national. Le taux de chômage sur le bassin des Avirons demeure cependant plus élevé que celui de la France métropolitaine, qui est de 7,3 %. Sur les 321 bassins d'emploi que nous analysons, la zone d'emploi des

Avirons se classe à la 298e place, des zones ayant le plus faible taux de chômage.

Graphique historique du taux de chômage aux Avirons

Mise en perspective sur 20 ans : L'historique du chômage aux Avirons met en lumière les défis structurels de son marché du travail, avec un taux qui reste significativement plus élevé que la moyenne nationale. Le pic de chômage a été atteint en 2014 après la crise de 2008, avec un taux de **28,8 %**. Le taux actuel de 16,9 % se situe aujourd'hui bien en deçà de ce sommet, marquant une nette amélioration de la situation locale.



Bien que la situation du chômage aux Avirons montre une tendance vers l'amélioration, il existe une partie de la population qui présente des profils dominants et de vulnérabilités cumulées. Les principaux freins identifiés sont les suivants : ***(source bilan croisée et analyse détaillée loi plein emploi – Réunion Proformation)***

- Problématiques de santé (pathologie chroniques, santé mentale, addictions, suivis médicaux)
- Situations familiales complexe (monoparentalité, aidants familiaux, garde d'enfants)
- Précarité matérielle et résidentielle (hébergement chez les proches, logement insalubres, dettes)
- Difficultés de mobilité (absence de permis, véhicule indisponible, dépendance aux transports)
- Fragilité sur les compétences de base (illettrisme, illectronisme, maîtrise du français)
- Isolement social et perte de confiance.

Il est à noter que les situations observées chez les adultes relèvent davantage de cumul de freins que de difficultés strictement professionnelles.
En revanche chez une partie des jeunes observés, la question de l'échec scolaire est de plus en plus fréquente.
La sortie prématurée du parcours d'apprentissage scolaire conduit à des situations difficiles. Les jeunes sans repères, déconnectés de la réalité du monde du travail, sans visibilité sur leur avenir professionnel sont perdus face des besoins d'autonomie, d'insertion sociale et professionnelle et de sécurité.
Pour ces publics, ces éléments confirment que l'accès à l'emploi ne peut être envisagé sans une phase préalable de sécurisation sociale et psychologique.

2- LES ENJEUX POUR LE TERRITOIRE

Alors que le cadre national met l'accent sur l'activation des parcours et la fluidité des transitions vers l'emploi ou la formation, le contexte local impose plus fréquemment des temps longs de mobilisations ou de remobilisations. Pour le territoire avironnais, les ambitions inscrites dans le projet social ont pour principaux enjeux de :

- ❖ Faciliter l'accès aux démarches liées à l'insertion, à l'emploi et à la formation
- ❖ Favoriser la présence des acteurs de l'emploi sur le territoire dans un objectif de proximité
- ❖ Offrir un lieu pour l'accompagnement des demandeurs d'emploi dans l'acquisition de compétences et dans les démarches administratives
- ❖ Faciliter l'accès aux droits
- ❖ Expérimenter des dispositifs d'insertion.

3- LES OBJECTIFS OPERATIONNELS

C'est par la présence du Relais de l'Insertion sur le territoire que le CCAS des Avirons articule les réponses apportées aux enjeux du territoire et aux besoins des demandeurs d'emploi. Cette structure de proximité joue un rôle central dans l'accompagnement des personnes engagées dans une démarche d'insertion sociale et professionnelle.
Ses missions s'organisent autour de 4 espaces :

- ❖ Un espace d'accueil et d'information
- ❖ Un espace d'écoute pour l'accompagnement (CIP)
- ❖ Un espace partenaire
- ❖ Un espace numérique.



Ses finalités :

- ❖ Accueillir, informer sur le fonctionnement, les outils et les offres d'emploi
- ❖ Accompagner dans les démarches dématérialisées
- ❖ Mettre à disposition des outils numériques
- ❖ Proposer des actions d'accompagnement socio-professionnels
- ❖ Informer et aide le public dans ses choix
- ❖ Proposer un accueil individualisé
- ❖ Offrir des espaces de permanences des partenaires (PLIE, France Travail, Mission Locale)

4- LES ACTIONS PROPOSEES

Le relais de l'insertion est un lieu d'écoute, d'orientation et de mobilisation. Il vise à favoriser l'accès aux droits, le développement de l'autonomie et à la construction de parcours d'insertion. Son action s'inscrit dans une dynamique partenariale étroite avec les acteurs de l'emploi. Ces collaborations de proximité permettent de coordonner les parcours, de sécuriser les étapes d'insertion et d'apporter des réponses cohérentes et complémentaires aux besoins des publics accompagnés.

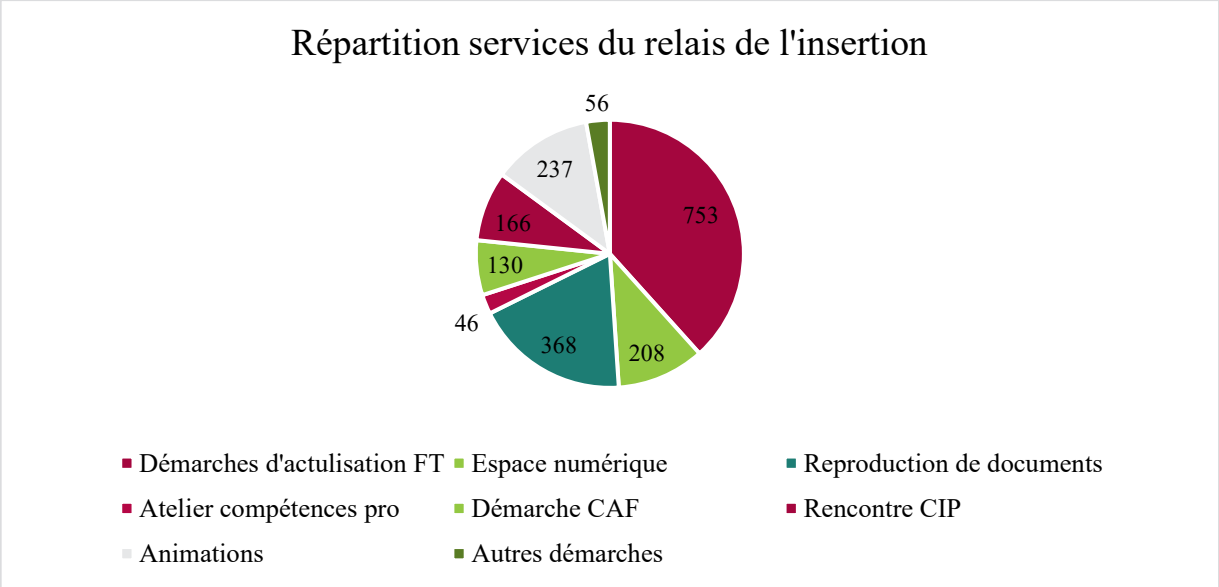
La mise en place des actions s'organise avec 3 niveaux d'intervention :

- L'accueil physique
- Les actions collectives
- Le chantier d'insertion (ACI jardin d'insertion).

<u>L'accueil physique :</u>

En 2025, le Relais de l'Insertion accueilli 3139 usagers. 62,5% ont bénéficié d'un service proposé par la structure et 37,5% d'un accompagnement proposé par les partenaires :

- France Travail : 922
- PLIE : 60
- MLS : 193



Par ailleurs dans le cadre de l'expérimentation de la loi Plein Emploi, le CCAS met à disposition une salle du relais de l'insertion pour l'accompagnement des publics BRSA. 12 personnes des Avirons ont bénéficié d'un suivi par Réunion Proformation. Sur 12 accompagnés on note 7 sorties positives. L'expérimentation est reconduite sur le premier semestre 2026.

Depuis le 1er février 2025, le CCAS à la gestion de la salle de réunion située sur le site du Relais de l'Insertion.
Cet outil utilisé pour les besoins du CCAS est aussi mis à disposition des acteurs locaux associatifs et institutionnels. En 2025, 9 structures ont bénéficié d'une mise à disposition temporaire pour des besoins de réunion, de formation ou d'entretien individuel.
Cela représente 98 créneaux de réservation pour 507 heures de mise à disposition.

Les actions collectives

Les actions collectives :
L'organisation des actions collectives s'appuie sur la volonté des équipes du Relais de l'Insertion de favoriser les actions or les murs et de développer le partenariat avec le monde professionnel.
En 2025, 7 actions collectives ont été proposées :

- Un forum sur la féminisation des emplois
- Un forum métiers au lycée des Avirons
- Un forum métier au collège des Avirons
- Un forum des métiers de l'uniforme pour les lycéens et collégiens
- 3 infos job sur le site du relais de l'insertion.
- 1 Séjour Contrat Engagement Jeunes – CEJ Relais



Au total, 472 personnes ont bénéficié de ces actions dont 360 étudiants.
Il est a noté que les établissements scolaires face aux difficultés d'orientations des jeunes sont de plus en plus demandeurs de ce type d'intervention.
Les objectifs recherchés par ces animations sont :

- Mettre en avant les stéréotypes liés aux catégories de métier
- Epauler les porteurs de projets
- Faire découvrir les filières et la diversité des métiers
- Favoriser les échanges directs entre les professionnels et les différents publics
- Aider les étudiants à mieux s'orienter
- Développer le sens de l'engagement et de l'initiative
- Informer sur les possibilités de formation et de mobilité
- Sensibiliser les jeunes sur les dispositifs liés à l'emploi
- Prendre confiance en soi
- Développer l'autonomie des jeunes.

★ ★ ★ ★

Avec le relais, moin la pa besoin allé loin po fé mon démars



L'ACI – CHANTIER JARDIN D'INSERTION



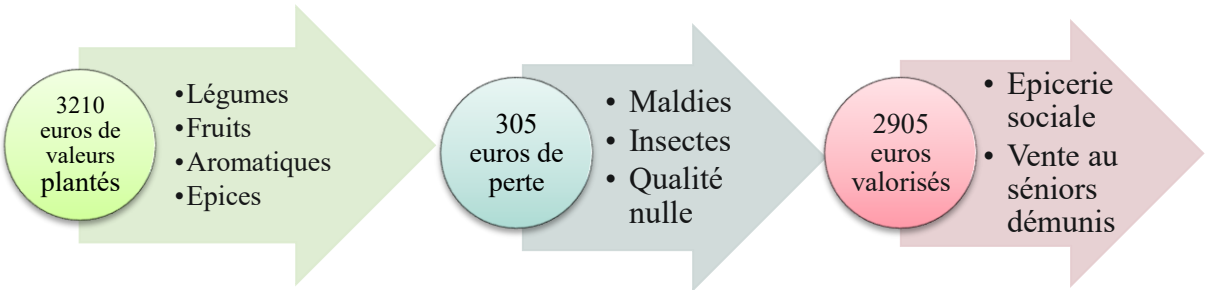
Après une première expérimentation en 2023/2024, l'ACI porté par l'association AEC a été repris à partir du 1er janvier 2025 par le CCAS des Avirons. Un agrément a été validé pour 1 an, pour 12 postes CCDI de 24 heures semaine.

Cet ACI Jardin d'Insertion intervient sur 2 volets :

- Un volet économique par une valorisation de la production maraîchère écoulée à travers les actions de l'Epicerie Sociale – Maison Père Jeannette
- Un volet social en proposant un tremplin vers l'emploi pour les publics en difficultés, notamment les usagers du CCAS.

Le volet économique – production :

Les deux parcelles exploitées situées en centre-ville des Avirons représente environ 700 M2.
Les salariés sont encadrés par un professionnel « encadrant technique » qui les accompagne sur le volet production et l'acquisition de compétences nécessaires dans le domaine horticole et agricole.
Un travail des parcelles a permis d'optimiser la production. Ainsi, un redécoupage des surfaces, une réorganisation de l'irrigation, l'installation de mini serres, l'achat de nouveaux matériels, l'acquisition de fumier, l'achat de semences, la mise en place de support pour le suivi de l'activité quotidienne ont été nécessaire.







Exemple de production :

429 pieds de salades, 265 bottes de betteraves, 17 kg d'aubergines, 236 bottes de thym, 204 bottes d'haricots verts, 30 papayes, 21 kg de gros piments, 134 kg de tomates, 146 bottes de poireaux, 105 bottes de navets, 31 bottes de menthe …...

Le volet social – accompagnement socio-professionnel :

14 bénéficiaires de l'ACI ont pu bénéficier d'un accompagnement social professionnel de l'organisme de formation PROFORM Conseil. Ils sont tous originaires Avirons. L'orientation pour les recrutements se font en partenariat avec France Travail, le PLIE, et la MLS.

Objectifs :

Le public de l'ACI présente beaucoup de signes de fragilité. Les ateliers individuels ou collectifs vise à :

- Sécuriser le parcours des bénéficiaires
- Lever les freins sociaux et professionnel à l'emploi
- Développer les compétences et l'autonomie
- Favoriser l'accès à l'emploi durable ou la formation
- Contribuer à la réussite et à l'évaluation de l'expérimentation ACI

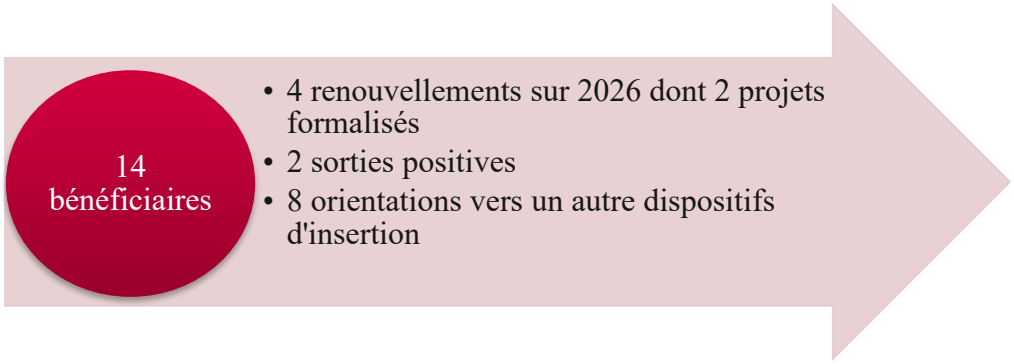
Le suivi des bénéficiaires s'appuie sur une coordination étroite avec l'équipe encadrante, les services interne de la mairie et du CCAS, et les partenaires de l'emploi, de la formation et de l'action sociale
Cette coordination garantit la cohérence entre l'activité professionnelle et les objectifs d'insertion.

Apports et enjeux :
Ce suivi permet :

- D'apporter une réponse concrète aux enjeux locaux d'insertion et d'emploi.
- De renforcer l'impact social de l'ACI sur le territoire communal
- D'identifier les leviers d'amélioration du dispositif
- D'alimenter la réflexion sur la pérennisation et l'évolution du chantier d'insertion

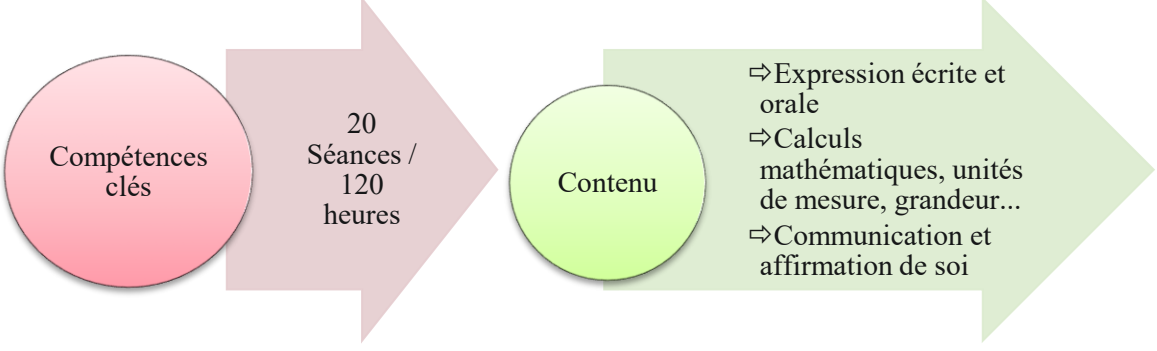
Ce travail contribue à la valorisation de l'engagement de la collectivité en faveur de l'insertion professionnelle et de la cohésion sociale.

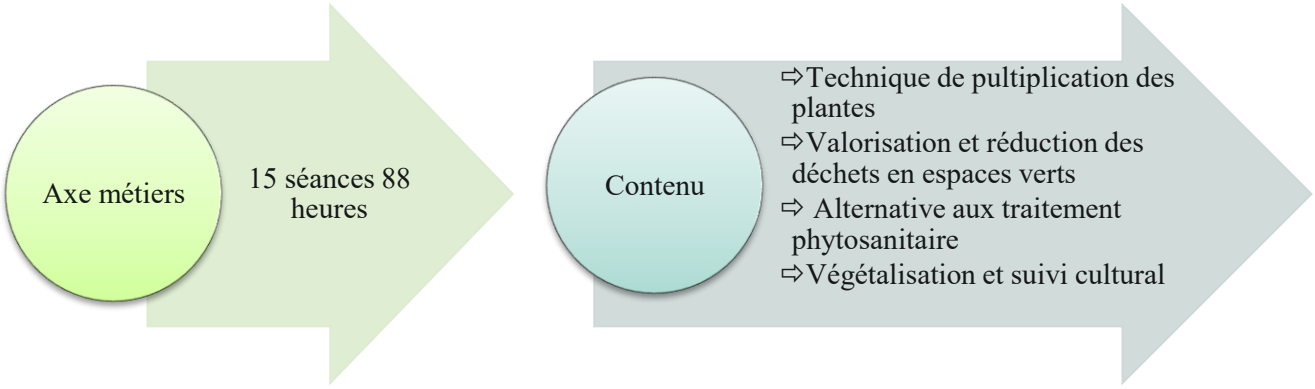
Les éléments quantitatifs d'insertion professionnelle :
A titre indicatif sur la période référence 01/01/2025 au 31/12/2025 :



La pertinence d'un CIP (Conseillère en Insertion professionnelle au sein du CCAS) constitue un atout majeur pour le suivi et le recrutement des chantiers d'insertion. Elle garantit un accompagnement global, individualisé et cohérent des personnes en parcours en incluant les dimensions sociales et professionnelles. Elle intervient aussi sur la qualité des suivis, la coordination des acteurs et l'accompagnement des sorties positives.

Le parcours de formation :
En compléments des apports de compétences déclinées par l'intervention de l'encadrement technique et les CIP, le CCAS a conventionné avec le CNFPT de la Réunion deux axes de formations.





L'année 2025 a été la première année de gestion directe d'un ACI par le CCAS des Avirons. Le chantier a pleinement joué son rôle de tremplin à l'insertion. Les salariés ont retrouvé des repères sociaux utiles à leurs quotidiens, et se sont refamiliarisés aux comportements adaptés en milieu professionnel. Toutefois, les échanges avec le monde de l'entreprise doivent être plus présents afin de favoriser les immersions via des sorties positives en CDI ou CDD.
Au niveau de la production, malgré le peu de surface exploité, le volume de produits maraîchers récolté est non négligeable. L'injection faite via l'épicerie sociale valorise la production et conforte les salariés dans la valorisation de leur travail.

Travaillé la tire à moin dans mon tracas quotidien. En plus
Moin té utile po les autres



5- PERSPECTIVES

Le Relais de l'Insertion reste une plaque tournante majeure dans l'accompagnement des publics en recherche d'emploi ou de formation professionnelle. Cet espace offre un lieu de ressources aux usagers et permet l'expérimentation de nouvelles actions qui prennent en considération les besoins des publics en détresse social et professionnelle de manière globale.
Pour 2026, il s'agit de continuer sur les dynamiques posées depuis 3 ans déjà et de penser à l'optimisation des potentiels qu'offre le relais de l'insertion.
Il est aussi important de faire rayonner la place du relais de l'insertion sur le territoire mais aussi au niveau départemental à travers le Plan d'Insertion Départemental (PDI) en inscrivant les missions actuelles et à venir du CCAS sur le plan de l'insertion par des fiches actions départementales.
Le relais de l'insertion doit aussi évoluer par rapport aux besoins du territoire en tenant compte de ses forces et de ses faiblesses. L'évolution sociétale et législative ouvriront des perspectives nouvelles qui nécessiteront des ajustements au niveau de l'écoute et de l'accompagnement.
Au même titre que d'autres thématiques majeures inscrites dans le projet global du territoire, l'insertion professionnel doit capter de manière permanente notre attention. La notion du « bien vivre ensemble » voulu par tous et pour tous nécessite que l'intégration sociale et professionnelle fassent partie de nos préoccupations.

F- L'AXE CTG



96 rencontres partenaires

17 orientations de professionnels et familles

26 co-animations de réunion

1- LE CONTEXTE

La commune des Avirons a vocation à s'impliquer en priorité pour ses habitants en offrant des services de proximité dans divers domaines. Elle s'engage aussi à développer les actions permettant de maintenir et de créer du lien social et d'améliorer le cadre de vie et la vie quotidienne des habitants. Délégués principalement au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), les champs d'intervention sont organisés par pôles thématiques.
Le CCAS déplie une politique sociale avec un panel de services au bénéfice de la population et des familles (jeunesse, éducation, social, culture, sports, prévention, proximité…).
Malgré la palette existante d'outils et de dispositifs, il y a toujours une partie de la population la plus fragiles ou la plus éloignées des réponses institutionnelles n'a pas accès à l'offre de services et d'accompagnement proposée. Différents acteurs se mobilisent avec la volonté d'apporter des solutions. Toutefois, l'offre reste peu lisible voire morcelée et demande à gagner en efficacité.
La coordination de la CTG a pour ambition de construire une cohérence et une cohésion territoriale permettant à chacun des acteurs d'œuvrer ensemble pour une société inclusive. Elle a aussi pour objectif d'accompagner et de structurer le développement social local.

2 - LES ENJEUX POUR LE TERRITOIRE

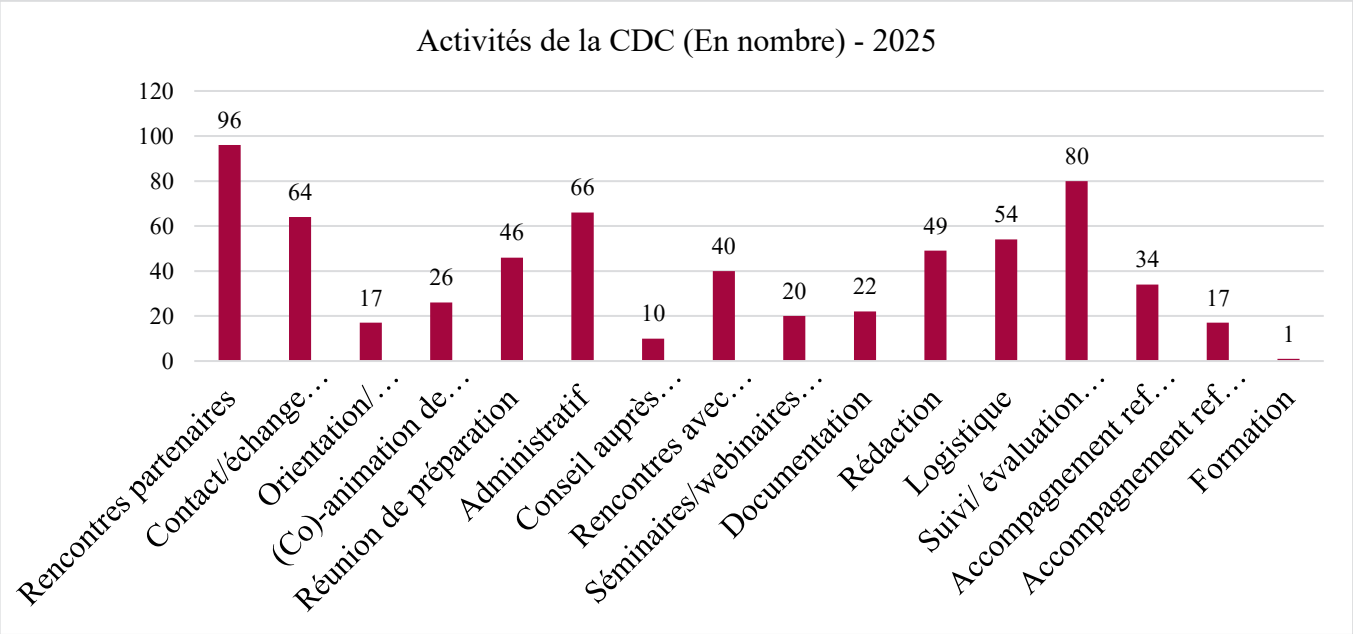
En signant la Convention Territoriale Globale en 2023, la collectivité s'est engagée à déployer une feuille de route pour le développement social global.
La CTG est une démarche fondée sur la co-construction d'une politique social, éducatif et familiale globale pour servir les familles de ce territoire en répondant à leurs besoins et leurs attentes.
Son objectif principal est de favoriser le développement du territoire en améliorant l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions destinées aux résidents du territoire. Elle se focalise sur plusieurs champs d'actions partagés en garantissant la place des habitants et des familles, et en facilitant la relation partenariale.

3 - LES OBJECTIFS OPERATIONNELS

Dans la phase opérationnelle, la chargée de coopération CTG, avait pour objectifs de :

- Animer le dispositif en s'assurant de la mise en place du plan d'action de la convention
- Poursuivre la mise en réseau des différents partenaires et acteurs
- Accompagner à la structuration de la vie associative
- Accompagner les nouvelles référentes familles et PEDT stratégiques fixés en 2025 sont :
- Consolider la dynamique de co-construction et de transversalité des projets
- Accompagner le développement de l'animation de la vie sociale
- Avoir une meilleure visibilité sur le champ de la petite enfance
- Mettre en place la démarche de construction du PEDT et son déploiement sur le territoire.

4 – LES ACTIVITES DE LA CHARGEE DE COOPERATION



Au même titre que l'année précédente, le travail de la chargée de coopération reste complexe. Bien que la mise en œuvre de la convention, et l'atteinte des objectifs fassent partie de ses missions, il est important de rappeler que la réussite de celles-ci dépend en partie des contraintes du terrain, ainsi que du rythme politique et/ou institutionnelle.
Cette année, la transversalité des actions a été renforcée, laissant espérer une meilleure légitimité de la chargée de coopération au sein des différents services de la collectivité. Cependant, ce travail reste à poursuivre, afin de renforcer davantage cette légitimité et ainsi faciliter l'exercice des missions qu'exige ce poste.
La coordination de la CTG, par la pluralité des thématiques d'intervention et des tâches attendues, permet d'avoir une vision globale du territoire, apportant ainsi une analyse plus complète sur différents champs. Ce poste de coordination a également permis de maintenir et renforcer la dynamique partenariale et participative impulsée depuis 2023.



Petite-enfance

Avec la mise en place du Service public petite-enfance (SPPE) au 1er janvier 2025, un travail conséquent a été effectué dans ce champ d'intervention. La chargée de coopération a eu pour missions :

- ✓ Effectuer une veille sur les réglementations en vigueur par un travail de documentation et par la participation aux différents temps d'échange organisés par la Caf (webinaires, rencontres départementales);
- ✓ Procéder à un rôle d'alerte quant à la nécessité de poser un cadre et une organisation claire des compétences qui incombent à l'autorité organisatrice (la collective) dans un contexte d'intercommunalité : 2 réunions importantes ont été organisées avec la hiérarchie (DGS, Monsieur le Maire, l'élu aux affaires sociales, directrice du CCAS, CIAS).

De plus, bien que la compétence soit toujours portée par le CIAS, un diagnostic réalisé en interne a été entrepris avec la référente famille. Un état des lieux a pu émerger, permettant à la collectivité d'avoir une meilleure connaissance et visibilité de ce sujet. Cela a également donné lieu à la création d'un livret sur les modes d'accueil du jeune enfant, à destination des familles. Le lancement de ce diagnostic a également été l'occasion d'amorcer la mise en réseau des professionnels de la petite-enfance présents sur le territoire.

Parentalité



Sur le volet de la parentalité, la convention prévoit la mise en place de 3 fiches-actions, afin de structurer et de dynamiser l'accompagnement des familles.
Pour cela, et dans la perspective de l'ouverture du Centre social, une référente famille a intégré le CCAS. Un gros travail d'accompagnement auprès de la référente famille a ainsi été entrepris, afin de l'aider à l'appropriation de la CTG, la compréhension des enjeux et dynamiques du territoire, et à garantir une cohérence territoriale entre les différents projets mis en place. Au-delà de cette première mission d'accompagnement, la chargée de coopération a contribué à la co-construction d'un schéma d'action pour 2025 et 2026 et à sa mise en œuvre : rencontre d'acteurs et partenaires, suivi et évaluation des actions réalisées, réunions de travail avec la référente famille et les services concernés par les projets pour assurer de la transversalité

Enfance - Jeunesse



Sur le volet enfance jeunesse, la convention expose différents objectifs. Tout d'abord quantitatif, avec le développement des offres et extrascolaires, mais également qualitatif, avec la diversification des activités et la montée en compétence des équipes, ainsi que la mise en place d'une préfiguration à destination de la jeunesse.
Les places d'ACM développées en 2024 ont été maintenues en 2025, hormis celles portées par la fédération Hip-Hop. Les associations gestionnaires de ces nouvelles places sont actuellement en phase administrative avec la Caf afin d'être conventionnées. Certaines d'entre elles ont pour projet de compléter leurs offres en étendant les périodes couvertes par les ACM au-delà des petites vacances scolaires, toujours dans le but de compléter celles proposées par la collectivité.

Concernant le Projet éducatif de territoire (PEDT) prévu dans la convention, un cabinet d'étude a été sollicitée, Red Samuraï, afin de réaliser un diagnostic partagé afin de co-construire avec les acteurs éducatifs, une feuille de route définie, structurée et structurant la vie éducative des enfants du territoire. Le PEDT a ainsi pu être signé en juin 2025. Une réorganisation des ressources humaines a permis de mettre en poste, pour ½ Etp, une référente du PEDT depuis août 2025. Au même titre que la référente famille, la chargée de coopération CTG a accompagné la référente PEDT dans sa prise de poste : assimilation de la logique et dynamique territoriale à travers la CTG, appropriation des orientations retenues à travers le nouveau PEDT, travail en binôme, etc. Tout le travail entreprit autour de cette signature a permis de renforcer le partenariat entre la mairie, les établissements scolaires, et les acteurs concernés.

Insertion socio-professionnelle



Ce volet se met en œuvre principalement à travers le Relais de l'insertion, qui, pour l'année 2025 a maintenu les activités existantes. Cependant, les permanences partenaires se sont développées avec l'arrivée de Proformation, l'Agefiph, et l'association EPA. La structure est également partenaire dans la mise en œuvre du chantier d'insertion.

Accès aux droits et au logement

A la suite du travail de mise en relation des partenaires initié en 2024, en vue d'une meilleure diffusion des informations à destination de la population, plusieurs supports d'information ont émergé :

- Calendrier hebdomadaire des temps forts sur le territoire, diffusé sur les réseaux sociaux de la commune ;
- Livret des modes d'accueil du jeune enfant, consultable depuis le site internet officiel de la Mairie ;
- Un calendrier des actions comme le Kafé Kozé ou les lectures animées
- Un travail de réflexion est en cours afin d'améliorer l'accès à l'information et in fine, aux droits, pour la population.

La chargée de coopération a également organisé et co-animé un temps de travail collectif avec les services internes du CCAS sur la notion d'accès aux droits et aux services. L'objectif était de faire un rappel de cette notion, des enjeux qui l'entourent, ainsi que les problématiques et pistes d'amélioration.

Constat : L'information reste un levier et un enjeu majeur dans l'accès aux droits des administrés. Il conviendrait donc d'entreprendre un travail de réflexion avec les services concernés, afin d'y améliorer l'accès.
Concernant le logement (amélioration du cadre de vie dans la CTG), le lancement de la fiche-action, initialement prévue en 2025, n'a pas pu aboutir. Pour rappel, la CAF prévoit dans le cadre de la durée de la convention une aide à hauteur de 200 000 euros, pour 40 dossiers. Soit une contribution de 5 000 euros par dossier. La chargée de coopération a sollicité la CAF à deux reprises sur ce volet afin d'avoir l'ensemble des éléments techniques nécessaires à la mobilisation du fond financier alloué, sans réponse.
Cet objectif de la convention, mobilisable avec d'autres financements, est à prioriser pour l'année 2026.
Dans une logique de transversalité, la chargée de coopération a réalisé un travail de veille auprès du service urbanisme et du CCAS, afin d'avoir une visibilité des projets à venir notamment quant à l'aménagement du territoire et à la construction de logements sociaux.

Animation locale

Il s'agit, pour la collectivité, de veiller et d'accompagner la dynamique
dans le cadre des dispositifs tels que l'Espace de vie sociale (EVS), et de réfléchir à la mise en lien des actions réalisées. Dans le cadre de la CTG, l'animation locale représente un enjeu important, et repose sur la définition d'un schéma permettant de définir les orientations et la stratégie d'intervention sur le territoire impliquant et intégrant l'ensemble des acteurs du territoire.
Il s'agit ici pour la chargée de coopération de réaliser les missions suivantes :

- Information et conseil auprès du politique ;
- Accompagnement du tissu associatif : information, orientation, conseil sur l'organisation et la dynamique actuelle + co-réflexion d'une dynamique commune à l'ensemble du territoire pour une offre cohérente et accessible à tous ;
- Travail de suivi du dispositif Guid'asso + orientation des associations selon les besoins ;
- Travail de veille sur la thématique ;
- Participation à des rencontres départementales (Fédérations des centres sociaux, etc) ;
- Suivi du projet Centre social.

Les rencontres autour du dispositif CLAS, nous ont permis d'acquérir des outils utiles à l'évaluation des actions.



Constats :

- Il est difficile pour certains partenaires et acteurs de se saisir des enjeux qui entourent la mise en place d'un schéma de l'animation de la vie sociale ;
- Les associations, actrices privilégiées de l'animation locale, sont aujourd'hui encore en difficulté. L'accompagnement et le travail en étroite collaboration avec la chargée de coopération permet d'avoir une meilleure visibilité en temps réel de la situation de ces gestionnaires, mais ce travail ne peut pas compenser un manque d'organisation claire et cohérente de la vie associative au sein des services de la Mairie. Et il est également important de rester vigilant quant au risque d'ingérence associative qui existe.
- Plus généralement, l'animation de la vie sociale reste un champ d'action dont la mise en œuvre est complexe, notamment par l'existence des contraintes. Cependant, le travail engagé auprès des associations, la dynamique transversale et partenariale, ainsi que l'engagement de la collectivité à travers la restructuration de l'action sociale sur le territoire, sont autant d'éléments qui amorcent une cohérence de l'animation sociale locale.

5 - LES PERSPECTIVES 2026

Les prévisions d'actions en 2026 suggèrent une accélération dans la mise en œuvre de certaines fiches-actions de la CTG, afin de rattraper au mieux le retard sur le calendrier prévisionnel.
Pour cela, la chargée de coopération prévoit de :

- **Travailler** autour du plan de financement et de fonctionnement du futur centre social (ouverture prévue pour fin 2026, début 2027) ;
- **Relancer la CAF** sur l'aspect technique de l'amélioration à l'habitat, afin de permettre au CCAS une mobilisation rapide de ce fond de financement à destination de familles précaires ;
- D'organiser à minima un comité technique sur la parentalité, avec la référente famille ;
- **Organiser et co-animer** un comité de pilotage du PEDT et de la CTG ;
- **Impulser**, en partenariat avec la coordinatrice CLS, une dynamique autour du champ du handicap (accès aux droits) ;
- **Poursuivre le travail** autour du SPPE ;
- **Accompagner** à la structuration de la vie associative, notamment par le conventionnement de leurs offres ACM ;
- **Entreprendre** un travail autour de la préfiguration jeunesse ;
- **Poursuivre** l'amélioration de l'accès aux droits sur le territoire ;
- **Poser un cadre** d'évaluation sur l'impact des actions de l'animation de la vie sociale.

6- CONCLUSION

Au sein du CCAS, le pôle insertion et animation locale agit fortement pour la réduction des inégalités et pour le renforcement du capital social inscrit dans le projet social de la collectivité. Ses interventions apportent une valeur ajoutée au territoire.

Les moyens alloués et la dynamique conduite par les agents par des actions d'animations diversifiées ont permis une forte participation des usagers avec un niveau de satisfaction élevée.
Les bases d'un partenariat solide ont été posées dans certains domaines ce qui a permis de professionnaliser les interventions.

Toutefois des limites ont été constatées dans le déploiement de la dynamique. Elles se situent sur le plan des ressources humaines, des moyens financiers, et dans le déploiement de la communication.
Un besoin d'optimisation des calendriers d'intervention est aussi nécessaire.

Les perspectives à poser pour l'année 2026, est riche et motivante. Elles se situent plus sur un axe de consolidation que de développement.

- **Consolider** les dispositifs existants et élargissement des publics
- **Innover** dans les formats (ateliers divers, actions en milieu scolaire)
- **Renforcer** le partenariat pour mutualiser les ressources
- **Développer** une communication ciblée et innovantes
- **Structurer** l'animation locale et préparer l'ouverture du centre social
- **Optimiser** les compétences des agents via des formations cibles
- **Poser un cadre** d'évaluation continue pour garantir l'efficacité et la pérennité des actions.